



1992

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

rapport annuel
1992

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le trentième exercice d'activité est ici retracé, est l'organisme public international constitué par sept Etats de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA).

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, regroupe les sept Républiques suivantes :

BENIN

MALI

BURKINA

NIGER

COTE D'IVOIRE

SENEGAL

TOGO

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1992

*PRESIDENT : M. Roch Marc Christian KABORE
Ministre d'Etat, Ministre des Finances
et du Plan du Burkina Faso*

République du Bénin

M. Paul DOSSOU, Ministre des Finances.

M. Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Economique.

Burkina Faso

M. Roch Marc Christian KABORE, Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'UMOA.

M. Jacques SAWADOGO, Ministre Délégué chargé du Plan.

République de Côte d'Ivoire

M. Daniel Kablan DUNCAN, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie, des Finances et du Plan.

M. Yed Esaïe ANGORAN, Ministre de l'Industrie, des Mines, de l'Energie et des Postes et Télécommunications.

République du Mali

M. Mahamar Oumar MAIGA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan.

M. Boubacar BAH, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de l'Initiative Privée.

République du Niger

M. Laoual CHAFFANI, Ministre de l'Economie et du Plan.

M. Ouhoumoudou MAHAMADOU, Ministre des Mines, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat.

République du Sénégal

M. Famara Ibrahima SAGNA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan.

M. Jean Paul DIAS, Ministre de l'Intégration Economique Africaine.

République togolaise

M. Elias Kwassivi KPETIGO, Ministre de l'Economie et des Finances.

M. Yandja YENTCHABRE, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1992

*PRESIDENT : M. Charles Konan BANNY
Gouverneur de la Banque centrale*

République du Bénin

Mme Alimatou SYLLA, Directeur des Affaires Monétaires et Bancaires, par intérim.
M. Joseph FANOU, Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Burkina Faso

Guébrila OUÉDRAOGO, Directeur du Trésor.
M. Hyacinthe KERE, Secrétaire Général au Secrétariat d'Etat au Plan.

République de Côte d'Ivoire

M. Christian Konan KOFFI, Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor.
M. Jean Claude BROU, Conseiller Technique du Premier Ministre.

République du Mali

M. Fangatigui DOUMBIA, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique.
M. Abou Bakar TRAORE, Directeur de Cabinet au Ministère des Finances,
de l'Economie et du Plan.

République du Niger

M. Mamane SAIDOU, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et du Plan.
M. Abdou MAIDADJI, Directeur Général de l'Economie au Ministère
de l'Economie et du Plan.

République du Sénégal

M. Mamadou Lamine LOUM, Directeur Général du Trésor.
M. Mame Cor SENE, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie, des Finances
et du Plan.

République togolaise

M. Jean-Claude Délava CODJO, Secrétaire Général du Ministère de
l'Economie et des Finances.
M. Elom Emile DADZIE, Directeur Général des Douanes.

République française

M. Jean-Claude TRICHET, Directeur du Trésor au Ministère de l'Economie, des Finances et
du Budget.
M. Jean-Claude FAURE, Directeur du Développement au Ministère de la Coopération et du
Développement.

BANQUE CENTRALE DES ETATS DE

GOUVERNEMENT

Gouverneur	: M. Charles Konan BANNY
Vice-Gouverneur	: M. Ousmane OUEDRAOGO
Vice-Gouverneur	: M. Oumarou SIDIKOU
Secrétaire Général	: M. Marcel Mensah KODJO
Secrétaire Général	: M. Mandé SIDIBE
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Boukary ADJI
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Michel Komlanvi KLOUSSEH
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Pape Ousmane SAKHO
Directeur au Secrétariat Général chargé de l'Administration Générale	: M. Fidèle HIEN
Directeur au Secrétariat Général chargé de la Politique Monétaire	: M. Abderrahmane ALFIDJA

DIRECTIONS CENTRALES

Directeur Central de la Comptabilité et du Budget par intérim	: M. Bernard KONAN
Directeur Central du Crédit et de la Surveillance Bancaire	: M. Emmanuel NANA
Directeur Central de l'Emission et des Opérations Financières	: M. Lansina BAKARY
Directeur Central des Etudes et de la Prévision	: M. Mbaye Diop SARR
Directeur Central de la Formation Professionnelle	: M. Gilbert MEDJE
Directeur Central de l'Inspection	: M. Boukary ADJI
Directeur Central du Patrimoine par intérim	: M. Albert GRIMAUD
Directeur Central des Relations Internationales par intérim	: M. Latégan D. LAWSON
Directeur Central des Ressources Humaines par intérim	: M. Léonce KONÉ

BUREAUX RATTACHES AU GOUVERNEUR

Directeur du Bureau des Conseils et Communications	: Mme Elisabeth DIAW-POTIN
Directeur du Bureau de l'Organisation et de l'Informatique	: M. Amadou Sadickh DIOP
Délégué du Gouverneur au Bureau de Paris	: M. Sié COULIBALY

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Paulin COSSI
Directeur National pour le Burkina	: M. Moussa KONÉ
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Tiémoko KONÉ
Directeur National pour le Mali	: M. Gouro BOCOU a assuré l'intérim
Directeur National pour le Niger	: M. Mamadou DIOP
Directeur National pour le Sénégal	: M. Pape Ousmane SAKHO
Directeur National pour le Togo	: M. Yao Messan AHO

N.B. Liste des Membres du Gouvernement ainsi que des Directeurs Centraux et Nationaux au 30 septembre 1992.

L'AFRIQUE DE L'OUEST

SIEGE SOCIAL

Dakar, avenue Abdoulaye FADIGA
Boîte Postale : 3108
Téléphone : 23.16.15 - 23.10.42 - 23.45.01
Télex : 21530, 21597, 21815 et 21833 BCEAO SG
Téléfax : 23 93 35

BENIN

Cotonou, zone portuaire, Avenue d'ORNANO
(Route Inter-État N° 11)
Boîte Postale : 325
Téléphone : 31.24.66 - 31.37.82
Télex : 5211 BCEAO CTNOU
Téléfax : 31 24 65

Parakou (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 201
Téléphone : 61.03.25 et 61.03.29
Télex : 5099 BCEAO PKOU

BURKINA

Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel NASSER
Boîte Postale : 356
Téléphone : 30.60.15 - 30.60.16 et 30.60.17
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : 31 01 22

Bobo-Dioulasso (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 603
Téléphone : 98.02.29 et 98.02.32
Télex : BCEAO 8228 BF

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, Angle Boulevard Botreau-Roussel
et Avenue Delafosse
Boîte Postale : 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : 21.04.66 et 21.90.70
Télex : BC ABJ CI 23474, 23761, 22601
Téléfax : 22 28 52

Abengourou (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 905
Téléphone : 91.37.15, 91.38.15 et 91.39.15
Télex : 59 103 BCEAO-CI

Bouaké (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 773
Téléphone : 63.33.13 et 63.33.14
Télex : 69109 BCEAO-CI

Korhogo (agence auxiliaire)
Boîte postale : 54
Téléphone : 86.01.10 et 86.01.11
Télex : 63106 BCEAO-CI

Man (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 1017
Téléphone : 79.02.67
Télex : 89106 BCEAO-CI

San Pédro (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 387
Téléphone : 71.21.74
Télex : 99130 BCEAO-CI
Téléfax : 7202 BCEAO

MALI

Bamako, Square LUMUMBA
Boîte Postale : 206
Téléphone : 22.37.56 et 22.37.57
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : 22 47 86

Mopti (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 182
Téléphone : 43.01.02 et 43.05.65
Télex : BCEAO MPT 8001 MJ

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte Postale : 487
Téléphone : 72.24.91-72.24.92 et 72.24.95
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : 73 47 43

Maradi (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 265
Téléphone : 41.00.96
Télex : BCEAO M 8244 NI

Zinder (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 133
Téléphone : 51.00.92
Télex : BCEAO 8226 ZNI

SENEGAL

Dakar, Boulevard du Général de GAULLE
angle Triangle Sud
Boîte Postale : 3159
Téléphone : 23.13.30 et 23.53.84
Télex : 21 839 BCEAO SG
Téléfax : 23 57 57

Kaolack (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 79
Téléphone : 41.13.86 et 41.13.87
Télex : 74071 BCEAO SG

Ziguinchor (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 317
Téléphone : 91.10.39
Télex : 73027 BCEAO SG

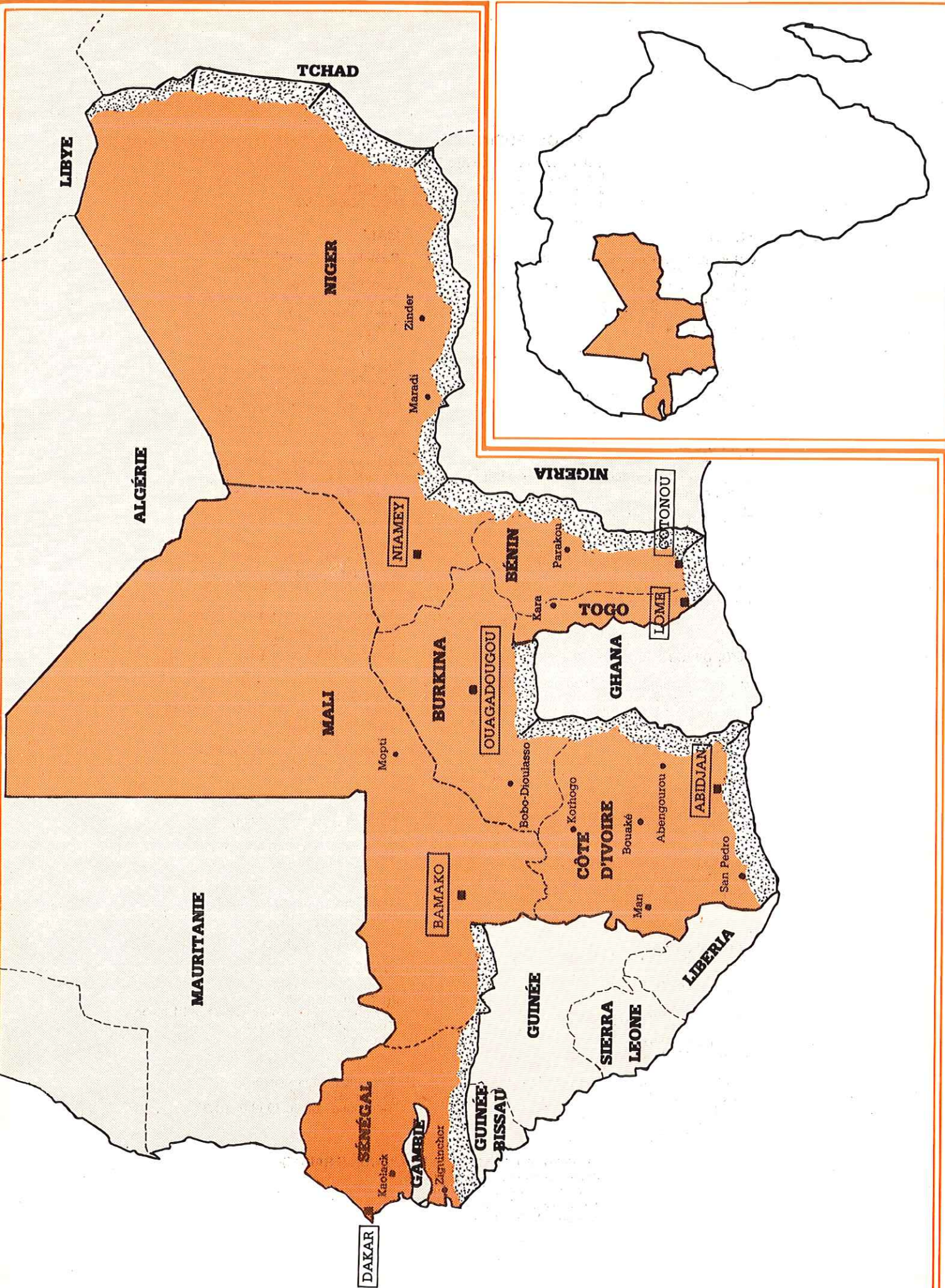
TOGO

Lomé, Rue des NIMES
Boîte Postale : 120
Téléphone : 21.25.12, 21.53.84 et 21.53.85
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : 21 76 02

Kara (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 75
Téléphone : 60.60.79 et 60.61.37

BUREAU A L'EXTERIEUR DE L'UNION (FRANCE)

Paris, 29, rue du Colisée (75008)
Téléphone : 42.25.71.60
Télex : BCEAO 650087 F
Téléfax : 42 56 00 37



SOMMAIRE

LETTRE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO	13
INTRODUCTION.....	15
L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	21
1. ENVIRONNEMENT EXTERIEUR.....	23
1.1. Conjoncture économique internationale.....	23
1.2. Marché des changes	24
1.3. Marchés des matières premières.....	27
1.4. Financements extérieurs	33
2. ENVIRONNEMENT INTERIEUR.....	39
2.1. Généralités.....	39
2.2. Production.....	39
2.3. Revenus et prix.....	42
2.4. Finances publiques et dette extérieure	43
LA MONNAIE ET LE CREDIT	49
1. POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT	51
1.1. Objectifs généraux.....	51
1.2. Moyens.....	51

2. EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES.....	55
2.1. Avoirs extérieurs et balances des paiements	56
2.2. Crédit intérieur.....	59
2.3. Masse monétaire	65
2.4. Épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne	67
2.5. Concours de la Banque centrale.....	68
2.6. Base monétaire	81
 LES AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE.....	 79
1. GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	87
1.1. Prélèvements et versements aux guichets	87
1.2. Composition de la circulation fiduciaire.....	88
2. EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'U.M.O.A.	89
2.1. Mouvements de billets entre agences.....	89
2.2. Dispositions entre les pays de l'U.M.O.A.....	90
3. EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR.....	92
3.1. Opérations sur billets	92
3.2. Transferts scripturaux	93
4. EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET DES CHANGES	95
4.1. Evolution du réseau bancaire	95
4.2. Programmes d'assainissement des banques	96
4.3. Dispositions réglementaires.....	96
4.4. Activités des chambres de compensation.....	97

5. COOPERATION MONETAIRE	98
5.1. Relations avec le Fonds Monétaire International	98
5.2. Relations avec les autres institutions.....	99
 L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE.....	103
1. FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES.....	105
2. PERSONNEL ET SERVICES.....	110
2.1. Organigramme de la Banque centrale.....	110
2.2. Personnel et formation	110
2.3. Informatisation de la Banque centrale	112
2.4. Réseau.....	112
3. LES COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE	113
3.1. Analyse du bilan	113
3.2. Compte de résultat	117
3.3. Contrôle des comptes.....	119
 BILAN DE LA BANQUE CENTRALE	121
 ANNEXE STATISTIQUE	127

LETTRE DU GOUVERNEUR DE LA B.C.E.A.O.

L'exercice 1991-1992 de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a été marqué par la tenue le 2 juillet 1992 à Dakar de la septième Conférence des Chefs d'Etat, au cours de laquelle a été prise une décision de portée majeure pour l'avenir de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Elle porte sur l'intégration économique des pays membres. Cette décision a été confortée au cours du même mois par la réaffirmation solennelle par les Chefs d'Etat de leur attachement au régime monétaire actuel du franc CFA et de leur volonté de renforcer l'ajustement interne des économies des pays membres.

Ces deux décisions, traduisant la volonté des pays membres d'approfondir les liens de solidarité qu'ils ont maintenus pendant plus de trois décennies, visent à consolider l'Union Monétaire en confortant sa base réelle. Ce faisant, elles lui fourniront les moyens de relever les défis multiformes qui les interpellent en cette fin de siècle. Elles concourent également à prévenir le risque d'une marginalisation de nos Etats, dans un contexte d'exacerbation de la compétition commerciale et d'accentuation du régionalisme, en mettant un terme au cloisonnement et à la fragmentation des espaces économiques nationaux. Les investissements requis par la nécessaire relance de la croissance au sein de la zone, se verront ainsi offrir de meilleures perspectives de rentabilisation, à la hauteur des défis technologiques, économiques et commerciaux des prochaines années.

C'est conscients de cet impératif que les Chefs d'Etat de l'Union ont décidé de mettre à profit les acquis capitalisés au terme de trois décennies de coopération monétaire pour accélérer le processus de l'intégration des économies des pays membres et offrir un cadre d'application élargi et plus efficace à leurs programmes de redressement économique.

Il s'agira ainsi d'assurer à leur intégration monétaire le socle réel qui lui a jusqu'ici fait défaut, en organisant une réelle convergence de leurs économies et en instituant entre les pays membres une véritable union économique, au sein de laquelle sera effective la liberté de circulation des personnes, des biens, des services et des facteurs de production. A travers l'Acte solennel qu'ils ont pris le 2 juillet 1992, les Chefs d'Etat, tirant les leçons des expériences du passé, se sont engagés à consentir aux abandons de souve-

raineté que requerra la matérialisation du schéma d'intégration qu'ils ont adopté et à instituer des mécanismes de financement viables, des programmes communautaires réalistes qu'ils entendent mettre en oeuvre.

Le projet d'intégration économique ainsi envisagé par les Chefs d'Etat de l'UMOA, loin d'être en contradiction avec les projets d'intégration pré-existants, se veut, au contraire, être un catalyseur de l'intégration sous-régionale et régionale. Il entend en effet d'une part, capitaliser les acquis des organisations intergouvernementales auxquelles ont adhéré les pays de l'UMOA et d'autre part, donner une impulsion nouvelle à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en confortant un des pôles.

Il s'inscrit de ce fait, conformément aux dispositions du Traité de l'UMOA, dans une perspective d'ouverture au voisinage sous-régional, l'Union économique et monétaire à promouvoir étant susceptible de s'élargir à d'autres pays de la sous-région, dans le cadre d'une approche itérative de l'intégration économique africaine. Ce faisant, il constitue un jalon important dans la perspective de la matérialisation de la Communauté Economique Africaine (CEA).

Il s'agit là d'un pari réaliste sur l'avenir, procédant de la conviction que le renforcement de l'intégration des économies des pays membres, concomitamment à l'approfondissement du processus de leur ajustement interne, conditionne leur sortie de la crise multiforme à laquelle elles se trouvent aujourd'hui confrontées. C'est pourquoi ce projet a d'ores et déjà reçu l'appui des principaux partenaires extérieurs de l'Union qui se sont engagés à lui assurer l'assistance technique et financière nécessaire à la réalisation des études sectorielles requises pour la matérialisation, dans les meilleurs délais, de la stratégie d'intégration économique approuvée par les Chefs d'Etat.

Charles Konan BANNY

Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest
et Président du Conseil d'Administration

INTRODUCTION

L'exercice 1991-1992 de la BCEAO porte, comme les deux précédents, la marque de la mise en oeuvre du nouveau dispositif de gestion monétaire de l'Institut d'émission. Il reflète, en outre, la situation économique et financière particulièrement difficile à laquelle sont demeurés confrontés les pays membres de l'UMOA, dans un contexte international resté marqué par la morosité de l'activité économique.

La croissance du produit intérieur brut des pays industrialisés, initialement attendue à 2,0%, s'est en définitive limitée à 1,5%, entraînant une montée du chômage et le renforcement des tensions protectionnistes. L'évolution divergente des taux d'intérêt a provoqué une volatilité accrue des taux de change qui s'est notamment traduite au mois de septembre par une crise aiguë au sein du Système Monétaire Européen (SME).

Dans un tel contexte, les négociations commerciales poursuivies dans le cadre du GATT se sont enlisées, tout comme celles menées en vue du renouvellement des accords de stabilisation des marchés des produits de base. L'absence de mécanismes régulateurs, jointe à la faiblesse de la demande, a engendré un effondrement quasi généralisé des cours des produits exportés par les pays de l'Union.

Cet environnement international peu propice, joint à des rigidités internes, a contribué au maintien d'importants déséquilibres, notamment au plan des finances publiques et des filières agricoles, entravant de ce fait le redressement économique et financier des pays membres de l'Union.

Dans ces conditions, nonobstant l'évolution dans l'ensemble favorable des récoltes, la croissance du produit intérieur brut de l'Union, initialement prévue au niveau pourtant modeste de 1,0%, a été révisée à la baisse à 0,5% seulement pour l'année 1992, en net retrait comparée à celle de 1,2% enregistrée en 1991.

L'évolution des prix intérieurs est, quant à elle, restée modérée, sous les effets conjugués de l'amélioration des disponibilités alimentaires, de l'atonie de la demande intérieure, de la rigueur de la politique monétaire de l'Institut d'émission et de la modération des prix au plan mondial. Mesurée à travers le déflateur du PIB, le taux d'inflation de la zone s'est, en effet, maintenu, pour la seconde année consécutive, à 1,0%.

La situation des finances publiques demeure, par contre, un sujet de préoccupation majeure. La rigidité à la baisse des dépenses courantes s'est en effet conjuguée avec le tassement, voire la contraction des recettes, induits par la morosité de l'activité économique et la faiblesse des entrées de ressources extérieures, pour accentuer les pressions sur les trésoreries publiques.

Les tensions persistantes sur les trésoreries des Etats qui en ont résulté, se sont traduites par une accumulation d'arriérés de paiements qui ont affecté la liquidité intérieure et entravé les activités productives. Elles ont, en outre, exercé de fortes pressions sur les concours de l'Institut d'émission, aggravant dans certains Etats les dépassements enregistrés sur le plafond statutaire des avances de celui-ci aux Trésors nationaux.

La dégradation des cours des matières premières s'est également reflétée au niveau des échanges extérieurs de l'Union. Le solde commercial, excédentaire de 129,4 milliards de francs en 1990 et de 62,0 milliards en 1991, est, en effet, ressorti déficitaire de 26,2 milliards en 1992, pour la première fois depuis l'année 1983. Compte tenu de l'importance des charges au titre des services, la balance des paiements courants s'est dégradée de 6,1%, pour accuser un déficit de 518,1 milliards en 1992 contre 487,3 milliards un an plus tôt. Dans ces conditions, l'excédent du solde global de la balance des paiements s'est contracté de 66,6%, en passant de 119, 1 milliards de francs en 1991 à 40,1 milliards.

Dans ce contexte particulièrement défavorable au plan économique et financier, l'évolution de la situation monétaire de l'Union a été marquée, à la fin du premier trimestre 1992, par une rupture de la tendance à l'amélioration de la position extérieure observée durant les quatre années précédentes. En effet, après s'être améliorés de 121,2 milliards au cours des trois premiers mois de 1992 pour ressortir à 175,7 milliards à fin mars 1992, les avoirs extérieurs nets négatifs se sont dégradés de 117,3 milliards par la suite pour s'inscrire à 293,0 milliards à fin septembre.

La politique restrictive menée par l'Institut d'émission a imprimé une baisse de 0,8 % du crédit intérieur, chiffré à 2 228,2 milliards à fin septembre. Cette évolution reflète la contraction de 7,2% des crédits à l'économie, ressortis à 1 785,1 milliards, en liaison avec le contexte de quasi-récession prévalant dans les Etats et l'impact de l'assainissement du système bancaire. L'acuité des tensions sur la trésorerie publique et le reclassement de certaines créances effectué dans le cadre de l'assainissement du système bancaire, ont par contre contribué à une dégradation de 36,8% de la position nette des Gouvernements, ressortie à 443,1 milliards à la fin de l'exercice.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est établie à 1 966,5 milliards à fin septembre, affichant ainsi une expansion modérée de 1,9%, au lieu de 1,2% un an plus tôt.

Les interventions de l'Institut d'émission se sont inscrites à 1 095,9 milliards à la fin de l'exercice sous revue, soit une hausse de 1,0% exclusivement imputable aux concours aux Etats. Ces derniers se sont, en effet, élevés à 298,8 milliards, enregistrant une hausse de 5,7%, contrastant avec le tassement des concours aux banques et établissements financiers. Ceux-ci sont restés presque stables en passant de 802,0 milliards à 797,1 milliards, en liaison avec l'amélioration des trésoreries bancaires favorisée par la restructuration du secteur.

L'évolution du compte d'exploitation de la Banque centrale a reflété la modération de ses interventions et la hausse de certaines de ses charges, liées notamment à la rémunération des dépôts des banques sur le marché monétaire et à l'occupation des nouveaux immeubles de ses Agences principales. Le résultat de l'exercice a, de ce fait, enregistré un fléchissement de 5,5 milliards pour s'inscrire à 65,8 milliards de francs.

Au total, l'exercice 1991-1992 de la Banque centrale a reflété la persistance des importantes difficultés auxquelles sont demeurés confrontés l'ensemble des pays de l'Union et qui requièrent, comme du reste les Etats s'y sont engagés, la poursuite et le renforcement de l'ajustement interne.

Ces mesures doivent s'inscrire dans le cadre d'une stratégie à moyen terme, prenant en compte la perspective de la mise en oeuvre progressive du schéma d'intégration économique des pays de l'Union adopté par les Chefs d'Etat lors de leur septième Conférence tenue le 2 juillet 1992 à Dakar.

Scène d'élevage au Burkina Faso



**L'environnement économique
et financier**

1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

1.1 Conjoncture économique internationale

L'environnement international a été marqué, en 1992, par le ralentissement de la demande globale et de la production dans les pays industrialisés, les difficultés rencontrées par les pays d'Europe de l'Est et nombre de pays en voie de développement dans leur processus d'ajustement et de réformes économiques. Dans ce contexte, la reprise significative escomptée ne s'est guère matérialisée. La croissance de l'économie mondiale a, en effet, été limitée selon les services du Fonds Monétaire International (FMI) à 1,1%, en net retrait comparée aux prévisions initiales de 2,8%.

Dans les pays membres de l'*Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)* en particulier, la croissance économique ne devrait guère dépasser 1,5% contre 0,8% l'année précédente. Cette modeste reprise a été impulsée par le redressement, quoique tardif, de l'économie américaine qui a progressé de 1,8% en 1992 après une baisse de 1,2% en 1991. Une évolution similaire a été observée au Canada où la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) a affiché une hausse de 2,1% contre une régression de 1,7% en 1991. Les autres pays ont connu des performances modestes.

En France, la croissance économique s'est limitée à 1,6% contre 1,7% l'année précédente. Au Royaume-Uni, l'activité économique a poursuivi son recul, avec un taux de croissance de 1,1% contre 2,2% en 1991.

La forte dévalorisation des actifs boursiers au Japon et le coût plus élevé que prévu de la réunification en Allemagne, ont fait entrer ces pays dans une phase de ralentissement. La chute des investissements et le recul de la production industrielle se sont soldés par un essoufflement de la croissance économique qui ne devrait guère dépasser 2,0 % au Japon et 0,5% en Allemagne contre respectivement 4,5% et 1,2% en 1991.

La persistance de la faiblesse de l'activité économique a provoqué une montée sensible du chômage qui a touché plus de 32 millions de personnes contre 28 millions en 1991. La crise de l'emploi a affecté pratiquement tous les pays et a concerné toutes les catégories de salariés.

La modération de la demande, renforcée par les bas prix du pétrole et des matières premières, a contribué au ralentissement de la hausse des prix dans les grands pays industrialisés. La progression des prix a été de 3,1% en 1992 contre 3,6% un an auparavant.

Le commerce international s'est, pour sa part, ressenti de la faiblesse de la croissance économique et des velléités protectionnistes. Le volume des échanges commerciaux a, pour la seconde année consécutive, progressé de moins de 3,0% en 1992, en décélération sensible par rapport aux années précédentes.

Dans les pays en développement, nonobstant le ralentissement du commerce mondial et le marasme des marchés des matières premières, l'activité économique a été globalement bien orientée. Selon les estimations du FMI, l'accroissement du produit intérieur brut (PIB) a atteint 6,2% en 1992 contre 3,2% en 1991. Cette amélioration a été, pour l'essentiel, imputable aux pays d'Asie, dont la croissance, chiffrée à 5,7% en 1991, s'est élevée à 6,9% en 1992. Les pays latino-américains ont enregistré une progression de 2,8%, comparable à celle de 2,9% relevée l'année précédente. En Afrique, les performances sont demeurées modestes, le PIB n'ayant augmenté que de 1,9%, contre 1,5% en 1991.

La désinflation constatée en 1991, ne s'est pas poursuivie, la hausse des prix s'étant stabilisée autour de 42,4% pour la seconde année consécutive pour l'ensemble des pays en développement. Ce niveau, encore élevé, est imputable aux pays latino-américains, les taux d'inflation des pays asiatiques et africains ayant été contenus respectivement à 8,4% et 28,6%.

Le déficit des paiements courants, est ressorti à 51,8 milliards de dollars contre 78,2 milliards en 1991.

1.2. Marchés des changes

Au cours de l'année 1992, les transactions sur les marchés des changes ont été marquées par une fébrilité du dollar américain et des tensions au sein du Système Monétaire Européen (SME).

La monnaie américaine a débuté l'année en hausse, soutenue par les anticipations sur une reprise de l'économie américaine. Par la suite, la confirmation du ralentissement de l'activité économique et l'élargissement du différentiel entre les taux d'intérêt américains et européens, se sont traduits par un glissement continu du cours du dollar E.U. qui a atteint son plus bas niveau historique contre le deutschemark en début septembre 1992. Au cours du dernier trimestre de l'année, la devise américaine s'est reprise, à la faveur de l'éclatement de la crise monétaire en Europe et de l'apparition de quelques signes d'une relance de l'activité économique aux Etats-Unis. Sur l'ensemble de l'année, le dollar s'est déprécié par rapport aux principales devises, à l'exception de la livre sterling.

Le yen japonais et le franc suisse se sont consolidés par rapport au dollar américain ainsi que vis-à-vis de la livre sterling suite à la sortie de la monnaie britannique du mécanisme de change du SME. Par contre, les rendements moins attractifs des monnaies nipponne et helvétique ont entraîné un repli de celles-ci face aux principales devises européennes.

Au sein du Système Monétaire Européen, les parités entre les monnaies ont été l'objet de fortes tensions. Cette situation découle de la poursuite de la politique de taux d'intérêt élevés par l'Allemagne et des inquiétudes nées des difficultés rencontrées dans la ratification du Traité de Maastricht dans certains Etats. Il en est résulté, d'une part, la suspension de la participation de la livre sterling et de la lire italienne au mécanisme de change du Système et, d'autre part, le réalignement des parités entre les autres devises.

Comparé à celui de 1991, le cours moyen du franc CFA s'est raffermi par rapport à toutes les principales devises. Cette appréciation a été plus marquée par rapport au dollar et à la livre sterling. Vis-à-vis du DTS, le cours moyen du franc CFA s'est également consolidé de près de 3,4%. Au total, le taux de change effectif nominal pondéré par les exportations et les importations s'est apprécié d'environ 4,4% par rapport à l'année 1991.

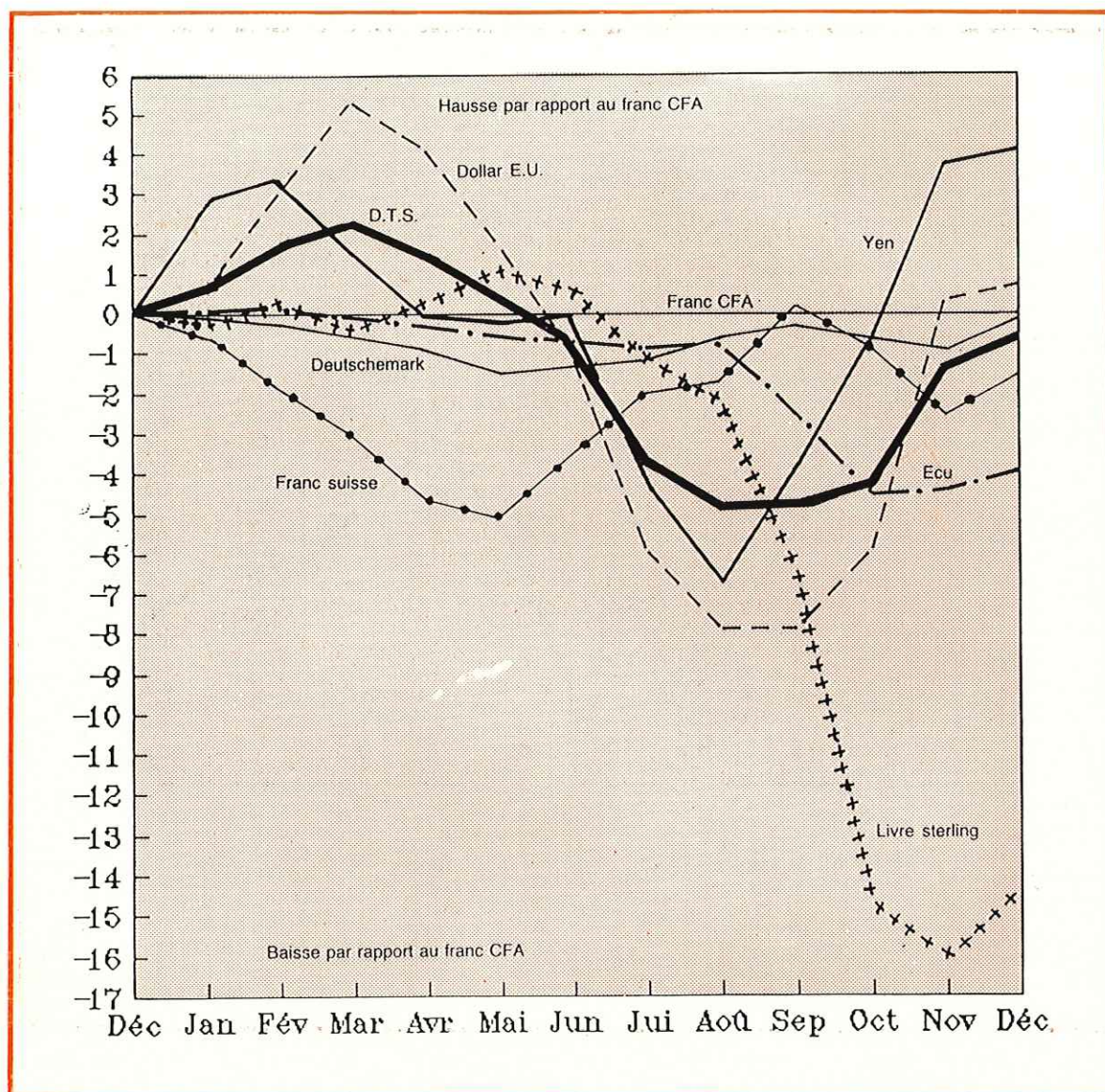
UMOA : EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE MOYENS ANNUELS

	1 9 9 1	1 9 9 2	VARIATION
Moyenne sur la période			
	Francs CFA par unité monétaire		Pour cent
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	385,37894	372,43154	- 3,36
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	348,91655	342,05443	- 1,97
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	282,08665	264,66888	- 6,17
Deutschemark (1 DEM)	170,03056	169,47700	- 0,33
Lire Italienne (1000 ITL)	227,41876	215,53283	- 5,23
Franc Suisse (1 CHF)	196,73584	188,35900	- 4,26
Livre Sterling (1 GBP)	497,34004	466,54692	- 6,19
Florin Hollandais (1 NLG)	150,88834	150,51008	- 0,25
Franc Belge (1 BEC)	8,25878	8,23226	- 0,32
Yen Japonais (1 JPY)	2,09681	2,08891	- 0,38
N.B. : Données calculées par la BCEAO à partir des cours en francs français des devises concernées, publiés par la Banque de France.			
Le signe (-) traduit une dépréciation de la devise vis-à-vis du franc CFA, le signe (+), une appréciation.			

UMOA : EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE MOYENS TRIMESTRIELS

A N N E E 1 9 9 1				
	1ER TRIM.	2EME TRIM.	3EME TRIM.	4EME TRIM.
Francs CFA par unité monétaire : moyenne par période				
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	368,40822	393,25157	395,98641	383,86954
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	349,97447	348,55691	348,76043	348,37441
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	260,49841	293,87901	296,37129	277,59790
Deutschemark (1 DEM)	170,07453	169,39555	169,92725	170,72492
Lire Italienne (1000 ITL)	226,95042	228,20766	227,60873	226,90825
Franc Suisse (1 CHF)	199,11932	199,18638	195,13618	193,50150
Livre Sterling (1 GBP)	496,52678	501,46391	499,04766	492,32180
Florin Hollandais (1 NLG)	150,88536	150,35639	150,80567	151,50593
Franc Belge (1 BEC)	8,25798	8,23448	8,25332	8,28934
Yen Japonais (1 JPY)	1,94740	2,12402	2,17220	2,14364
A N N E E 1 9 9 2				
Francs CFA par unité monétaire : moyenne par période				
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	382,36350	378,12000	360,15417	369,08850
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	347,55883	345,56070	342,65467	332,44350
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	275,54017	271,98633	247,99850	263,15050
Deutschemark (1 DEM)	170,15483	168,49400	169,50050	169,75867
Lire Italienne (1000 ITL)	226,23167	223,48367	219,08833	193,32767
Franc Suisse (1 CHF)	189,34817	184,13667	190,41417	189,53700
Livre Sterling (1 GBP)	487,65600	491,34650	472,28933	414,89583
Florin Hollandais (1 NLG)	151,10767	149,64750	150,38200	150,90317
Franc Belge (1 BEC)	8,26658	8,18822	8,22562	8,24861
Yen Japonais (1 JPY)	2,14369	2,08715	1,98578	2,13902
N.B. : Données calculées par la BCEAO à partir des cours en francs français des devises concernées, publiés par la Banque de France.				

VARIATIONS DES COURS DU FRANC CFA PAR RAPPORT AUX PRINCIPALES DEVISES*

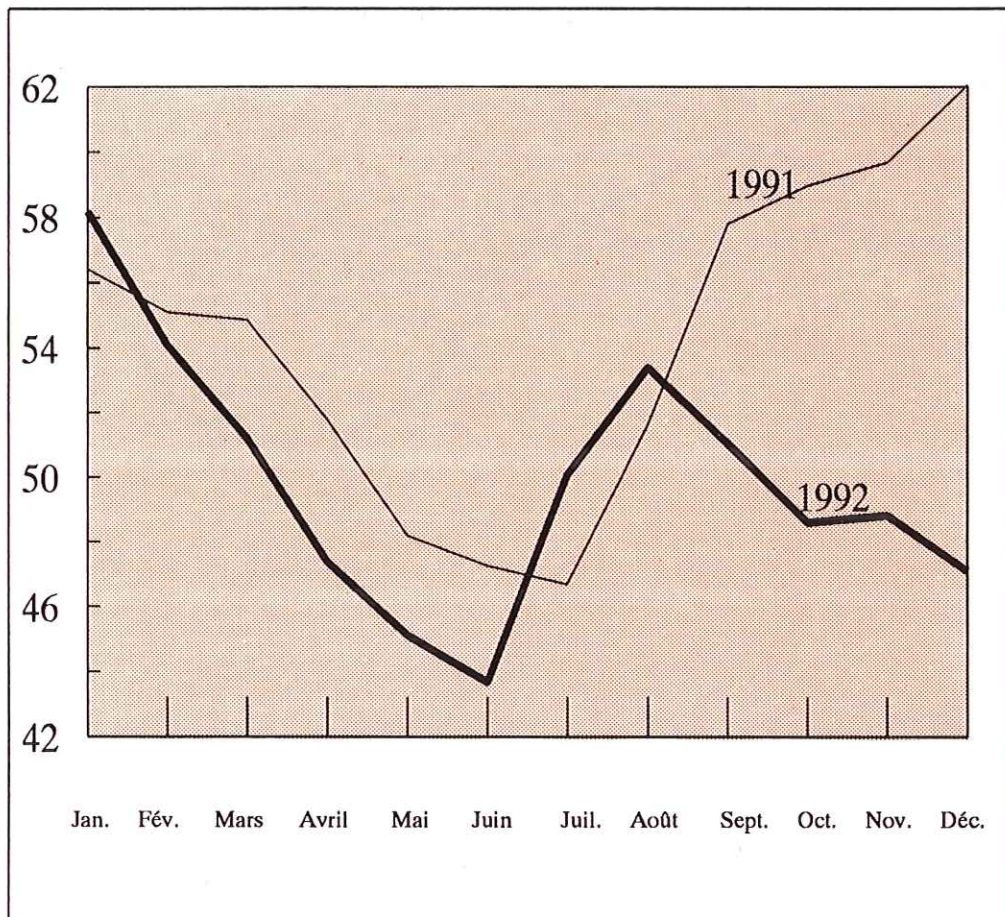


* Variations des taux moyens mensuels par rapport à décembre 1991.

1.3 Marchés des matières premières

Pour la troisième année consécutive, les cours de la plupart des matières premières se sont effondrés sur les marchés internationaux. Cette évolution résulte d'une part, du tassement de la demande, induit par la modération de la croissance économique et l'importance des stocks constitués dans les pays consommateurs, et d'autre part, des ventes massives auxquelles se sont livrés les pays producteurs, en l'absence de mécanisme de régulation du marché.

EVOLUTION DES COURS DU CACAO (en cents e.u. par livre)

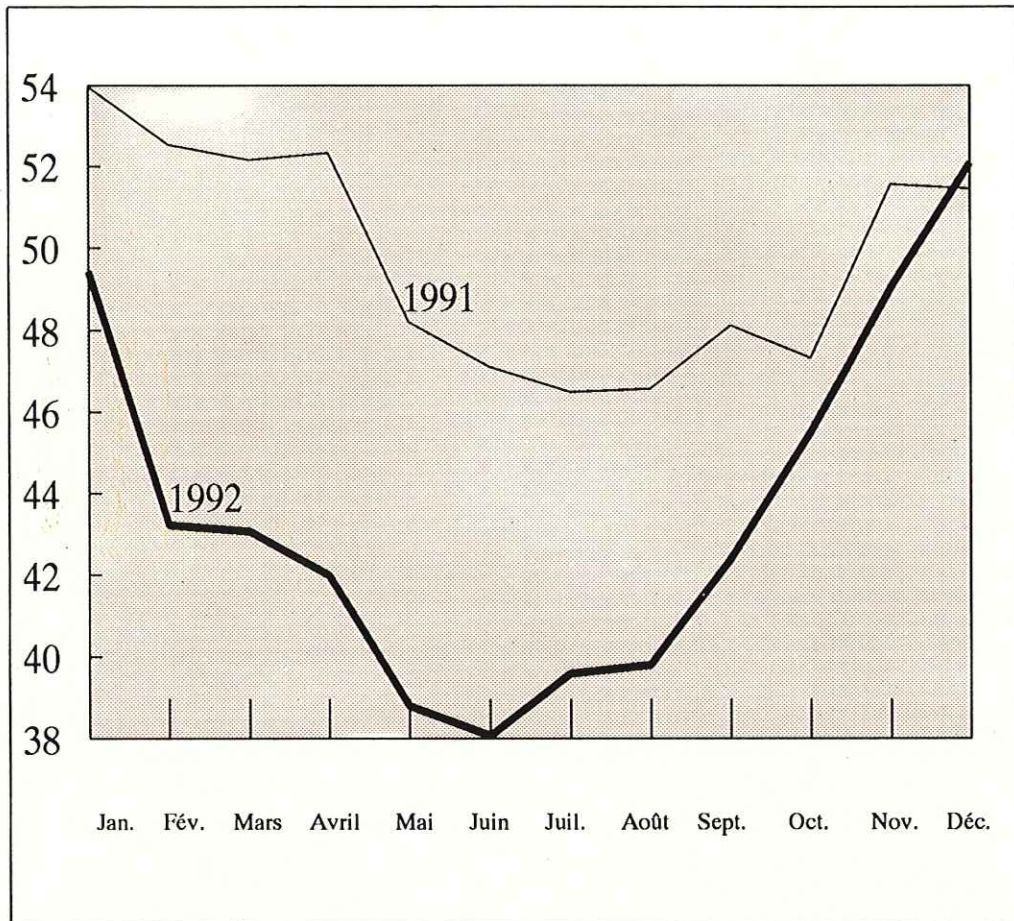


CACAO

Sur le marché du cacao, l'apparition d'un déficit de l'offre au cours de la campagne 1991-1992 n'a pas suffi à impulser un redressement des prix du fait de l'importance des stocks de fèves accumulés au cours des sept campagnes précédentes et détenus par les pays importateurs. Estimés à près de huit mois de consommation, ces stocks ont sensiblement réduit les besoins d'approvisionnement de l'industrie chocolatière et pesé sur le commerce mondial de cacao.

L'absence de progrès significatifs dans les négociations sur le renouvellement de l'Accord international a également contribué à accentuer la morosité du marché. Ainsi, la moyenne annuelle du prix quotidien de l'Organisation Internationale du Cacao (OICC) s'est établie à son niveau le plus bas depuis plus de vingt ans, soit 49,88 cents la livre, en baisse de 8,0% par rapport à l'année précédente.

EVOLUTION DES COURS DU CAFE (en cents e.u. par livre)

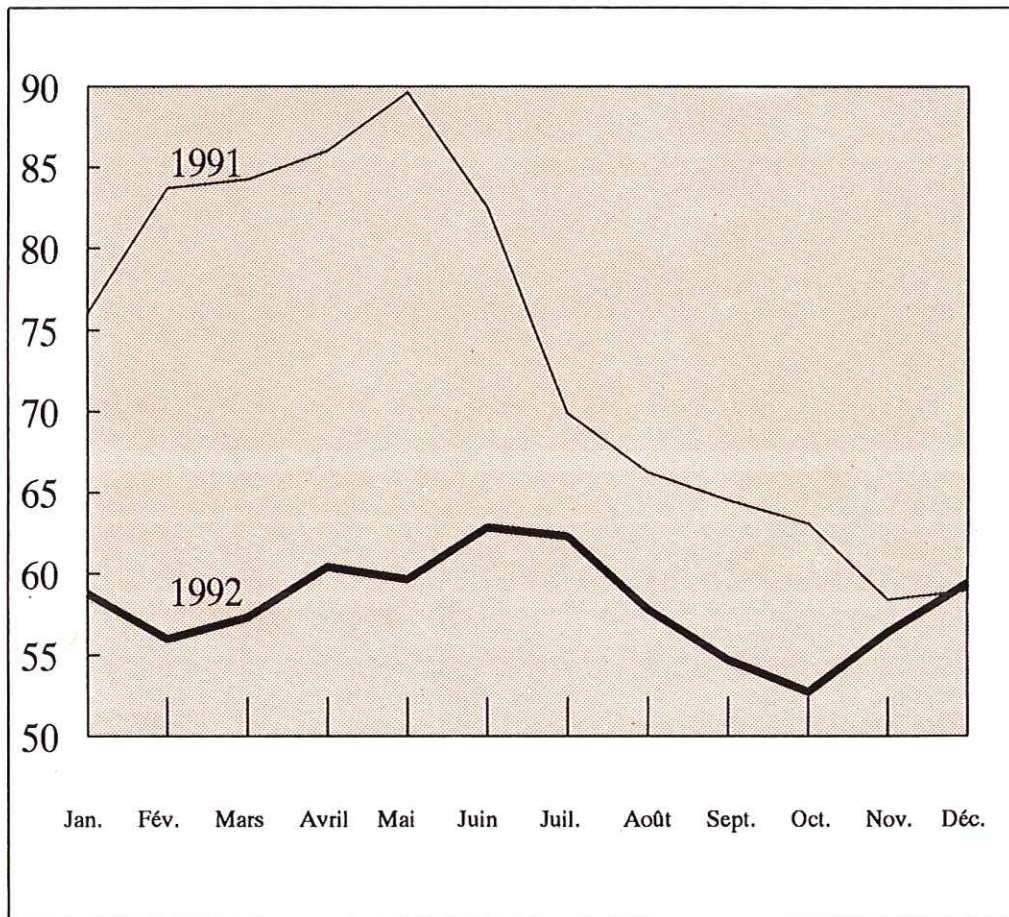


CAFE

L'intensification des exportations durant la campagne caféière 1991-1992, en anticipation de la remise en vigueur des quotas dans le cadre d'un nouvel accord, a accéléré la chute des cours qui sont tombés, au mois de juin 1992, à un niveau jamais atteint depuis plus de deux décennies.

L'inversion de la tendance amorcée par la suite, sous l'influence des achats spéculatifs, n'a pas permis de compenser la chute précédemment accusée. Le prix indicatif du café robusta est ressorti en moyenne annuelle à 43,58 cents la livre, en recul de 12,5%.

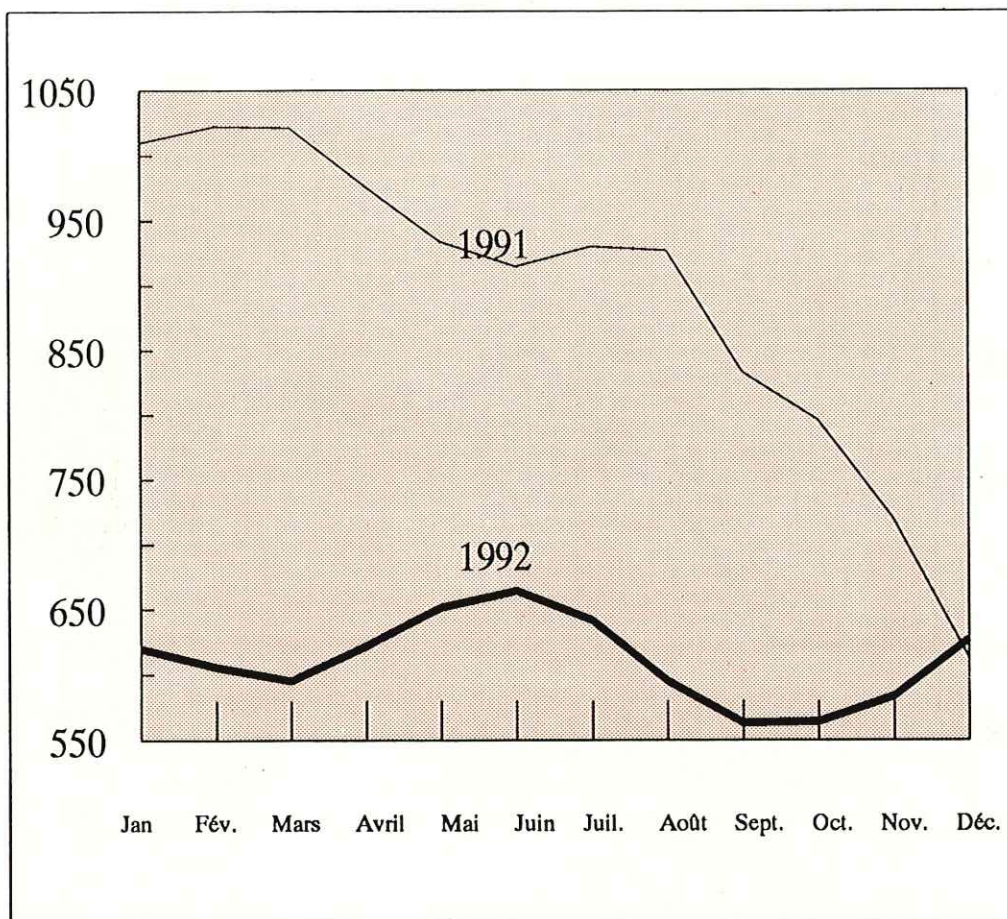
EVOLUTION DES COURS DU COTON (en cents e.u. par livre)



COTON

Entamée depuis le second semestre 1991, la chute des cours du coton s'est accentuée en 1992. Les prix moyens constatés sur la deuxième position du marché à terme de New York se sont effondrés de près de 21,0% pour se situer à 58,1 cents la livre. Cette évolution est consécutive aux bonnes récoltes en Asie qui ont suffi à couvrir les besoins de consommation locale et à l'afflux sur les marchés d'importantes quantités de fibre en provenance des pays d'Europe de l'Est.

EVOLUTION DES COURS DE L'HUILE D'ARACHIDE
(en dollars e.u. par tonne métrique)

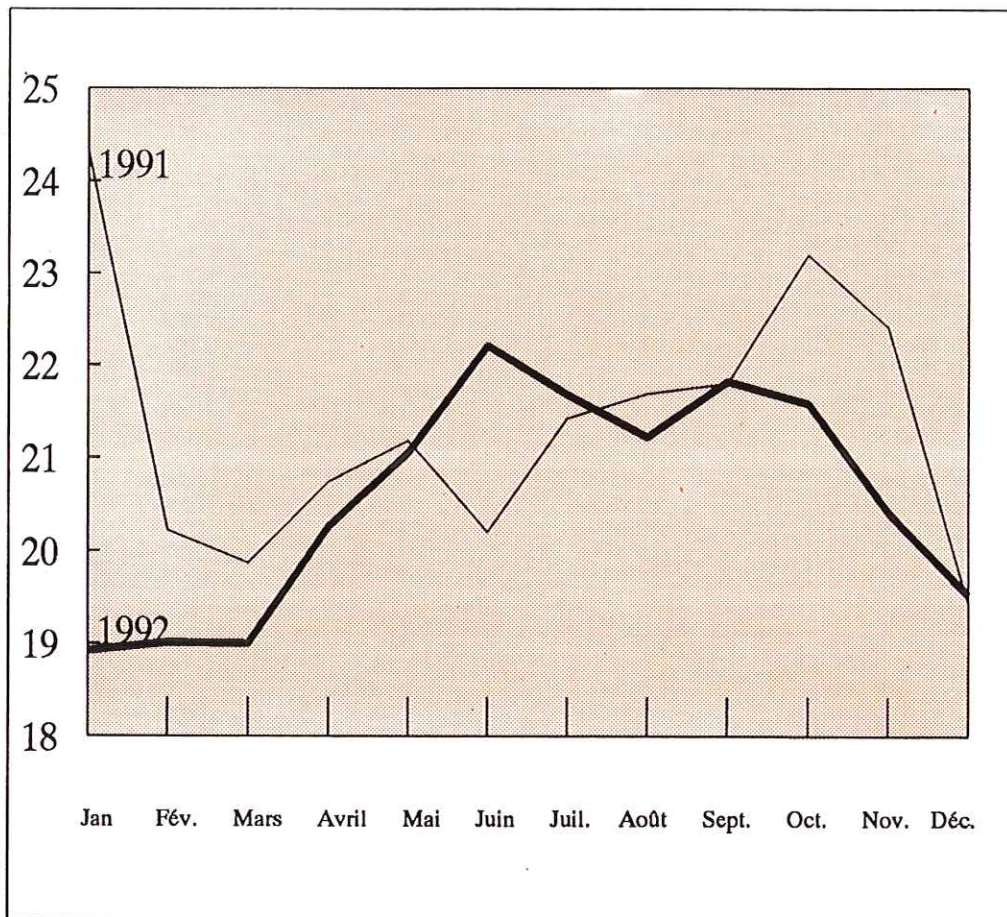


OLEAGINEUX

Sur les marchés des produits oléagineux, la morosité de la demande a affecté les cours de l'huile d'arachide qui se sont effondrés de 31,4% pour ressortir à 611 dollars la tonne.

En revanche, les produits du palmier se sont sensiblement appréciés, en raison du déclin des exportations des huiles concurrentes, notamment de tournesol, de colza et de coprah. Le transfert de demande qui en est résulté a profité à l'huile de palme qui s'est négociée en moyenne à 391 dollars la tonne, en progression de 14,7%. L'huile de palme s'est, pour sa part, renchérie de 36,2% pour s'échanger à 572 dollars la tonne.

EVOLUTION DES COURS DU BARIL DE PETROLE (en dollars e.u. par baril)



PRODUITS PETROLIERS

Sur le marché du pétrole, les cours du brut ont fléchi de 3% pour s'établir en moyenne à 20,56 dollars le baril . Ce repli résulte de la stagnation de la demande et d'un accroissement continu des disponibilités mondiales, l'OPEP ayant été dans l'incapacité de faire respecter les quotas fixés pour stabiliser le prix de référence à 21 dollars le baril.

OR

Les cours de l'or se sont dépréciés de 5,0% pour s'établir en moyenne à 343,88 dollars l'once. Les ventes massives effectuées par certaines banques centrales et la préférence des investisseurs pour les placements financiers spéculatifs ont contribué à déprimer le marché mondial, en dépit du tassement de la production.

PHOSPHATES

Le marché des phosphates a été soutenu par la vigueur de la demande, notamment en Asie. Il en est résulté un point d'équilibre entre l'offre et la demande qui a maintenu les cours des phosphates au niveau relativement ferme de 43 dollars la tonne métrique, semblable à celui de l'année précédente.

URANIUM

Le marché mondial de l'uranium est resté déprimé. Reflétant cette tendance, le prix moyen de cession de l'uranium nigérien est passé de 19 000 francs le kilo à 17 000 francs environ, soit une baisse de 10,5%.

1.4. Financements extérieurs

Nonobstant le ralentissement de l'activité économique dans les pays industrialisés, les apports nets de ressources en faveur des pays en développement ont amorcé une modeste reprise en 1991. Bien que favorable à l'Afrique dans sa globalité, cette évolution s'est traduite par une contraction des flux nets positifs en direction de l'Afrique sub-saharienne et des pays membres de l'UMOA. L'exercice sous revue a en outre été marqué par la redéfinition de nouveaux critères d'accès à l'Aide Publique au Développement, privilégiant désormais la protection de l'environnement, le respect des droits de l'homme, l'orientation vers l'économie de marché et la participation des populations au développement.

Au niveau des marchés de capitaux, l'évolution en 1992 des taux d'intérêt à court terme a été influencée dans les pays anglo-saxons et au Japon par des impératifs de relance économique. L'Allemagne et la France ont par contre donné la priorité à la lutte contre l'inflation et la défense de leur monnaie.

En revanche, les taux à moyen et long terme sont restés détendus malgré les incertitudes qui ont marqué le Système Monétaire International.

S'agissant des principales places boursières, les indices se sont inscrits en hausse, à l'exception de ceux de Francfort et de Tokyo.

1.4.1 Evolution des apports nets de ressources

Après un repli en 1990, lié au ralentissement de la croissance dans les pays industrialisés, les entrées de ressources dans les pays en développement ont augmenté de 9,1 % en 1991 pour s'établir à 81 950,9 millions de dollars E.U. La part consacrée à

l'Afrique est restée pratiquement stable en se situant à 25 709,1 millions de dollars, dont 18 410,1 millions au profit des pays d'Afrique subsaharienne, principaux bénéficiaires de l'aide apportée au continent.

UMOA - EVOLUTION DES APPORTS NETS DE RESSOURCES

	1988	1989	1990	1991
Millions de dollars EU				
Pays en développement	84 215,8	86 297,1	74 451,2	81 590,9
dont : Afrique	22 309,5	23 822,6	25 531,0	25 709,1
Afrique Subsaharienne	15 936,4	19 243,7	19 203,2	18 410,1
UMOA	2 154,1	2 142,5	3 280,7	2 807,2
Milliards de francs CFA				
UMOA	641,5	683,5	893,2	792,0
Apports bilatéraux	343,5	403,9	538,4	462,5
- Pays du CAD	334,2	398,1	530,8	452,7
dont : - France	88,2	78,0	221,5	193,0
- Allemagne	56,5	66,5	75,4	60,1
- Etats-Unis	43,5	42,7	46,8	46,3
- Italie	54,9	49,1	47,7	37,0
- Japon	45,3	42,7	53,7	32,8
- Pays arabes	9,3	5,8	7,7	9,8
Apports multilatéraux	298,0	279,6	354,8	329,5
dont : - Banque Mondiale	73,2	76,3	117,6	90,7
- Groupe de la BAD	54,1	46,1	67,2	61,8
- CEE	110,5	82,8	89,5	95,2
- Agences ONU	40,3	40,4	45,5	48,0
Sources : OCDE, BCEAO.				

Contrastant avec la tendance d'ensemble, les concours nets aux pays de l'Union ont fléchi de 13,7% pour s'inscrire à 2 807,2 millions de dollars. La contre-valeur en francs CFA de ces concours est passée de 893,2 milliards de francs à 792,0 milliards, soit un repli de 101,2 milliards imputable pour l'essentiel à une contraction des financements officiels, l'aggravation des sorties nettes au titre du secteur privé ayant été contenue à 8,5 milliards. Cette évolution est à lier aux incertitudes nées des bouleversements socio-politiques dans certains pays.

Les apports bilatéraux ont totalisé 462,5 milliards de francs, dont l'essentiel, soit 452,7 milliards, proviennent des pays membres du Comité d'Aide au Développement (CAD). Les conditions financières de l'aide accordée par ce groupe de pays sont demeurées extrêmement favorables en 1991. En effet, l'élément de libéralité s'est situé à 89,8%, soit au-dessus de la norme de 86% fixée. La durée moyenne des prêts au titre de l'APD accordée au PED s'est maintenue à 27 ans et le taux d'intérêt moyen appliqué a été ramené de 2,7% à 2,4%.

La France reste le principal bailleur de fonds bilatéral des pays de l'UMOA au sein du CAD. Ses contributions, avec 193,0 milliards de francs, ont diminué certes de 12,9%, mais elles représentent en moyenne 42,6% des apports totaux du CAD. Le rapport APD /PNB est passé de 0,60% à 0,62%.

Les versements nets de l'Allemagne ont accusé une baisse de 15,3 milliards de francs en s'établissant à 60,1 milliards en 1991. Nonobstant le coût de la réunification, ce pays a maintenu son ratio APD/PNB au-dessus de 0,4%, et envisage de le porter dès que possible au niveau de l'objectif de 0,7%. Les critères d'actions en matière d'aide intègrent, depuis 1991, des éléments tels que les droits de l'homme, l'orientation vers l'économie de marché et la participation des populations au développement.

L'aide des Etats-Unis aux pays de l'UMOA s'est stabilisée autour de 46 milliards de francs. Ce pays, qui entend privilégier au cours des prochaines années l'environnement dans son programme d'action, a consacré 0,20% de son PNB à l'APD en 1991, contre 0,21% l'année précédente. Les Etats-Unis ont procédé, ces dernières années, à une réorganisation de leur principale structure d'intervention, à savoir l'Agence pour le Développement International (US-AID), afin, notamment, de rationaliser son programme d'aide et d'assurer un suivi plus strict des résultats auprès des pays bénéficiaires.

Le montant net des versements du Japon aux pays de l'UMOA a diminué de 20,9 milliards de francs en s'élevant à 32,8 milliards en 1991. Le rapport APD/PNB s'est inscrit à 0,32 contre 0,31 en 1990. Le Japon a accordé la priorité ces dernières années aux problèmes d'environnement. Ce pays a adopté en 1992 une "charte de l'Aide Publique au Développement" définissant les grandes orientations de son action en matière d'aide dans les pays bénéficiaires. Ces orientations accordent une large part à l'ouverture démocratique, au respect des droits de l'homme et à l'instauration d'une économie de marché.

Les contributions nettes de l'Italie aux pays de l'Union sont passées de 47,7 milliards de francs CFA en 1990 à 37,0 milliards en 1991, soit une baisse de 22,4%. La part du PNB consacrée à l'APD a fléchi de 0,31 % à 0,30%, reflétant une diminution des versements aux institutions multilatérales qui avaient bénéficié de concours exceptionnels en 1990. L'Italie a entrepris une révision radicale de ses procédures en vue d'en améliorer la transparence et d'accroître l'efficacité de ses interventions.

S'agissant des entrées au titre de l'APD multilatérale, elles ont atteint en 1991 l'équivalent de 329,5 milliards de francs, soit 25,3 milliards de moins que l'année précédente. Ce repli est imputable au recul des contributions du groupe de la Banque Mondiale qui sont passées de 117,4 milliards à 90,6 milliards du fait d'une baisse des concours de la BIRD, ceux transitant par l'AID ayant légèrement progressé en liaison avec l'élargissement du nombre de pays bénéficiaires de ce guichet dans l'UMOA. Les apports du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) se sont contractés de 7,9% pour s'inscrire à 61,9 milliards. En revanche, les versements de la Communauté Economique Européenne (CEE) ont augmenté de 6,5 milliards de francs et ceux des Agences Spécialisées des Nations Unies de 2,5 milliards de francs pour s'inscrire respectivement à 95,2 milliards et 48,0 milliards.

Pour 1992, les données disponibles font état d'une amélioration de 28,6 milliards de francs des transferts nets au titre de la dette. Compte tenu des avancées notables enregistrées dans le processus de démocratisation et l'orientation plus marquée vers l'économie de marché, éléments qui constituent des critères dans le programme d'aide des pays donateurs, l'on devrait assister à une nette reprise des apports nets de ressources financières au profit des pays de l'UMOA.

1.4.2 Evolution des marchés de capitaux

Les taux d'intérêt ont connu une évolution divergente selon les pays. Aux Etats-Unis, au Japon et en Grande-Bretagne, les Autorités monétaires ont sensiblement assoupli leur politique monétaire pour soutenir la relance économique. En Allemagne et en France, les banques centrales ont privilégié une politique monétaire restrictive pour respectivement contenir les pressions inflationnistes et défendre leur monnaie, avant de réduire leurs taux directeurs en fin d'année.

Aux Etats-Unis, la poursuite du ralentissement de l'activité économique a amené la Réserve Fédérale à détendre sa politique de crédit. Ainsi, l'objectif assigné au taux d'intérêt des fonds fédéraux a été ramené par paliers successifs de 4,0% en décembre 1991 à 3,0% en décembre 1992, tandis que sur la même période le taux d'escompte officiel revenait de 3,5% à 3,0%.

De même, pour relancer la croissance économique au Japon, la Banque centrale nipponne a réduit son taux d'escompte officiel de 4,5% à 3,75% puis à 3,25%.

La même préoccupation a conduit la Banque d'Angleterre à réduire progressivement son taux d'intervention de 10,5% en décembre 1991 à 7,0% en décembre 1992, profitant notamment de la mise en flottement de la livre sterling.

En Allemagne, les Autorités monétaires ont continué d'accorder la priorité à la lutte contre l'inflation. Cette politique s'est traduite par le relèvement en juillet du taux d'escompte officiel de 8,0% à 8,75%, tandis que le lombard restait inchangé à 9,75%. Cependant, pour apaiser les tensions au sein du Système Monétaire Européen, le taux d'escompte et le lombard ont été ramenés respectivement à 8,25% et 9,5% en septembre.

En France, les Autorités monétaires ont privilégié la défense de la valeur du franc, en maintenant à 9,6% le taux des appels d'offres et en relevant en septembre de 10,5% à 13,0% celui des prises en pension de 5 à 10 jours. Toutefois au cours du dernier trimestre, la Banque de France a procédé à un assouplissement de la politique du crédit

pour stimuler la reprise économique. Ainsi le taux des appels d'offres est passé de 9,6% à 9,10% en novembre, tandis que celui des prises en pension a été ramené de 13,0% à 10,5% en octobre puis 10,0% en novembre.

Sur les marchés financiers, les taux de rendement des emprunts publics à moyen et long terme se sont dans l'ensemble détendus, en liaison, notamment, avec la maîtrise de l'inflation dans la plupart des pays industrialisés.

Sur les marchés des euro-devises, les taux d'intérêt se sont en moyenne repliés, à l'exception de ceux de l'euro-deutschemark et de l'euro-franc.

L'activité sur les marchés de capitaux a poursuivi, dans une moindre proportion en 1992, sa progression entamée en 1991. En effet, le volume global des emprunts accordés durant la période sous revue a atteint 458,3 milliards de dollars E.U., en hausse de 8,7% après celle de 15,4% l'année précédente. Dans un contexte marqué par des remous sur les marchés des changes, le pessimisme quant aux perspectives de l'économie mondiale et les incertitudes liées au processus de ratification du Traité de Maastricht, ces résultats témoignent de la capacité d'adaptation des marchés internationaux de capitaux.

Les emprunts sur les marchés obligataires internationaux se sont situés à 333,7 milliards de dollars E.U., soit une augmentation de 12,1% par rapport à l'année 1991. Cette évolution a résulté d'une remontée de 11,1% à 276,1 milliards de dollars des émissions d'obligations internationales et de 17,3% à 57,6 milliards de celles des obligations étrangères. La répartition en monnaies d'émission fait ressortir une sensible remontée des émissions dans les monnaies-refuges traditionnelles telles que le dollar et le deutschemark, tandis que celles en écu et en yen, ont reflué.

La faiblesse de la demande de crédit, couplée à la prudence des banques prêteuses a induit, dans l'ensemble, une stabilité des conditions d'emprunt. Toutefois, les opérations de refinancement et de restructuration de sociétés fortement endettées aux Etats-Unis ainsi que les prêts en vue de la reconstitution des réserves de change de la Suède et du Royaume-Uni ont engendré une progression de 0,64% du volume des crédits bancaires qui a atteint 124,6 milliards de dollars E.U. en 1992.

1.4.3 Evolution des principales bourses des valeurs

L'évolution des indices des principales places boursières en 1992 a essentiellement été guidée par des considérations internes à chaque pays.

Ainsi, à New-York, le reflux continu des taux d'intérêt à court et à long terme aux Etats-Unis a engendré une remontée de 20,5% de l'indice Dow Jones.

A Paris, les anticipations relatives à une reprise de l'économie, à la baisse des taux d'intérêt et à la hausse des bénéfices des entreprises en France se sont traduites par une progression de l'indice CAC 40 d'environ 5%.

Avec une hausse de l'indice Footsie de 11,9%, la Bourse de Londres a enregistré une meilleure tenue par rapport aux autres principales places européennes. Cette vigueur a été induite par le maintien au pouvoir des Conservateurs après les élections législatives du printemps et par la politique de relance budgétaire présentée par le Gouvernement britannique au début de l'automne.

A Francfort, les effets de la politique monétaire restrictive menée par la Bundesbank ont enrayé la remontée de l'indice DAX qui est demeuré pratiquement stable.

L'éclatement de la bulle spéculative financière de la fin des années 80 a continué de peser sur les valeurs boursières japonaises à la Bourse de Tokyo. Partant, l'indice Nikkei a fléchi de 26,4%.

2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR

2.1 Généralités

La situation économique d'ensemble des pays membres de l'UMOA ne s'est guère améliorée en 1992. La dépression continue des marchés des matières premières a en effet, une fois de plus, annihilé l'impact de l'évolution relativement satisfaisante des productions agricoles. En outre, le déroulement des activités de production a continué de se ressentir, dans certains Etats, du contexte socio-politique.

L'accroissement en volume du produit intérieur brut a, dans ces conditions, été ramené de 1,2 % en 1991 à 0,5 % en 1992.

2.2 Production

2.2.1 Production agricole

La campagne agricole 1991-1992 s'est soldée par des résultats globalement satisfaisants, l'amélioration des conditions climatiques et l'accroissement des surfaces emblavées ayant contribué à l'expansion de la plupart des productions.

CULTURES D'EXPORTATION

Les productions de rente ont, à l'exception du cacao, du coton-graine et du karité, évolué à la hausse.

La collecte de l'arachide a progressé de 49,9% pour s'établir à 425 300 tonnes, en raison notamment de la forte reprise observée au Sénégal. Les achats de café ont pour leur part augmenté de 38,4%, en passant de 206 000 tonnes à 285 100 tonnes d'une campagne à l'autre. Cette évolution a concerné à la fois la Côte d'Ivoire et le Togo.

En revanche, les achats de cacao sont ressortis en recul de 9,5%, en se chiffrant à 734 400 tonnes. Cette baisse s'explique par l'évolution moins favorable de la pluviométrie dans les zones de production. De même, la commercialisation du coton-graine a régressé de 4,7% pour se situer à 972 100 tonnes. La collecte de karité s'est également contractée de 26 500 tonnes à 13 200 tonnes en 1991-1992, en liaison avec la phase descendante du cycle végétatif de ce produit.

CULTURES VIVRIERES

En rapport avec l'amélioration des conditions pluviométriques, la situation alimentaire s'est révélée globalement satisfaisante dans l'Union. Ainsi dans la zone sahélienne, le bilan céréalier est ressorti excédentaire de 460 000 tonnes au lieu d'un déficit de plus de 800 000 tonnes la saison précédente. Pour les Pays de l'Union situés dans le Golfe de Guinée, la récolte d'igname s'est inscrite en hausse de 12,6% au Bénin et a baissé de 3,9% au Togo. La production de manioc a, quant à elle, augmenté sensiblement au Bénin alors qu'au Togo elle fléchissait de 13,9%.

2.2.2 Elevage

L'évolution du cheptel a été caractérisée, au Mali, par un recul de 1,4 % du nombre des bovins et une progression de 3,5% de celui des ovins-caprins, chiffrés respectivement à 5,1 millions et 13,2 millions de têtes en 1992. Au Sénégal, sur la base des dernières estimations, le taux de croît des ovins-caprins s'est fixé à 3,0% alors que celui des bovins est demeuré quasi stable à 0,5%. Au Burkina, l'effectif du cheptel s'est accru de 2,0% pour les bovins et de 2,7% pour les ovins-caprins en 1992.

2.2.3 Pêche

Le secteur de la pêche connaît un ralentissement au Sénégal du fait notamment des difficultés auxquelles est confrontée la pêche artisanale. Les données disponibles font apparaître pour les mises à terre de la pêche thonière un repli de 29,4% en juillet 1992 par rapport à l'année précédente.

2.2.4 Bois

En relation avec l'application de la nouvelle politique de commercialisation du bois en Côte d'Ivoire, les exportations de bois en grumes ont régressé de 30,2%, pour se situer à 259 543 mètres cubes en 1992 contre 371 760 mètres cubes un an auparavant; celles de bois débités ont en revanche progressé de 1,1%, passant de 612 935 mètres cubes à 619 557 mètres cubes pendant la même période.

2.2.5 Mines

En dépit de la reprise relative de la production dans certains pays, l'activité minière a continué, dans son ensemble, de se ressentir du marasme de la demande extérieure.

L'extraction d'or a enregistré en 1992 une baisse au Burkina du fait des lenteurs constatées dans la restructuration de la SOREMIB. A fin décembre 1992, elle est ressortie à 2 404,2 kilogrammes, en baisse de 17,8% par rapport à la même période de l'année 1991. Au Mali, par contre, la production d'or a été relativement soutenue grâce à l'expansion des activités de la mine de SYAMA. D'une année à l'autre, l'extraction d'or est passée de 2 597,0 à 5 467,0 kilogrammes. En Côte d'Ivoire, l'entrée en activité de la mine de SOMIAF en 1992 a contribué au relèvement de 54,7% des exportations aurifères, ressorties à 1 773,4 kilogrammes.

La production de pétrole s'est établie au Bénin à 933 400 barils à fin décembre 1992, en fléchissement de 31,0% par rapport à celle de 1 352 642 barils relevée un an auparavant. Cette évolution découle de la persistance des difficultés techniques et financières du projet pétrolier de SEME qui se sont traduites par la suspension provisoire de ses activités à fin septembre 1992.

Au Niger, la production d'uranium s'est relevée de 13,4% pour se fixer 3 242,7 tonnes en 1992 contre 2 859,3 tonnes l'année précédente.

Pour ce qui concerne les phosphates, au Sénégal la production s'est inscrite à 1 173 100 tonnes en 1992, en reprise de 24,9% par rapport à l'année précédente, du fait essentiellement de l'expansion des livraisons aux industries locales. Au Togo, par contre, la production a reculé de 36,1% pour s'établir à 1 895 200 tonnes en 1992 contre 2 964 700 tonnes un an auparavant.

2.2.6 Energie

Au Bénin et au Mali, les données relatives au premier semestre 1992 comparées à la même période de l'année précédente font apparaître des hausses respectives de 5,8 % et de 5,9% de la production d'énergie électrique. Au Togo, une augmentation de 16,1% a été enregistrée entre fin décembre 1991 et fin décembre 1992. En Côte d'Ivoire, la production d'énergie électrique a reculé de 2,0% d'une année à l'autre.

2.2.7 Activité industrielle

L'activité industrielle continue dans son ensemble de se ressentir de la faiblesse de la demande intérieure et extérieure.

Ainsi en Côte d'Ivoire, l'indice de la production industrielle et minière est ressorti en baisse de 0,7%, en atténuation cependant par rapport à celle de 3,1% relevée en 1991. Cette baisse est imputable, outre à la branche de "l'extraction de pétrole et des mines", à

celles des "textiles-chaussures-cuir", des "bois", de la "chimie" et des "industries diverses".

Au Mali, l'indice général de la production industrielle a par contre progressé de 22,8% en 1992 au lieu d'une baisse de 13,3% en 1991, sous l'effet d'un rattrapage de la production, suite à la réhabilitation de la quasi-totalité des unités de production.

Au Sénégal, l'analyse de l'indice de la production industrielle fait ressortir au premier semestre 1992 une amélioration par rapport à la même période de l'année 1991. La hausse de l'indice est ressortie à 5,6% dont 2,6% sans la branche des huileries. Cette évolution est attribuable pour l'essentiel à la bonne tenue des "industries extractives", des "industries alimentaires" et des "unités de fabrication de matériaux de construction". Les données sectorielles disponibles pour l'ensemble de l'année font apparaître notamment pour les productions d'huile brute et de tourteaux, des accroissements respectifs de 42,4% et de 46,8% comparés à l'année précédente.

Au Bénin par contre, le chiffre d'affaires de la principale minoterie s'est inscrit en recul de 19,8% à fin octobre 1992 par rapport à la même période de l'année 1991. La production de l'unité de brasserie a augmenté de 27,1% d'une année à l'autre. Au Burkina et au Niger, la production de tissu imprimé s'est repliée respectivement de 25,8% et de 38,2% à fin décembre 1992 comparée à la même période de l'année précédente. Au Togo, la production de ciment s'est inscrite en recul de 11,2% entre 1991 et 1992.

2.3 Revenus et prix

2.3.1 Revenus

Les revenus tirés de la commercialisation des principaux produits de rente ont augmenté de 5,0%, en ressortant à 342,0 milliards en 1992 contre 325,6 milliards un an plus tôt. Cette évolution traduit l'accroissement en volume des achats de café et de coton, compensé partiellement par les contre-performances de la collecte de cacao ainsi que le réajustement à la baisse de certains prix au producteur.

Les salaires ont de manière générale peu varié dans la zone durant l'année sous revue, à la faveur de la mise en oeuvre de mesures de rigueur visant à une meilleure maîtrise des budgets de fonctionnement. Au Mali, cependant, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) a été revalorisé de 25,2% en 1992.

2.3.2 Prix

L'évolution des prix est demeurée dans l'ensemble modérée sous le triple effet de la faiblesse de la demande intérieure, de l'amélioration des disponibilités alimentaires de la zone et de la désinflation observée au plan international.

En définitive, le taux d'inflation apprécié à travers le déflateur du PIB s'est stabilisé au même niveau qu'en 1991, soit 1,0%.

2.4 Finances publiques et dette extérieure

2.4.1 Finances publiques

Dans une conjoncture économique toujours difficile, les Etats de l'Union ont maintenu au cours de l'exercice budgétaire 1992 les efforts d'assainissement des Finances Publiques entamés les années antérieures. Les prévisions de ressources se sont établies à 2 016,1 milliards de francs cfa et celles des dépenses à 2 077,0 milliards, en hausse respectivement de 12,3% et 9,7%, ramenant ainsi d'un exercice à l'autre, le déficit prévisionnel de 98,5 milliards à 60,9 milliards.

L'accroissement des masses budgétaires est essentiellement lié à la prolongation exceptionnelle sur 18 mois de la Loi de finances d'un Etat de l'Union en vue de faire coïncider l'exercice budgétaire avec l'année civile, conformément aux directives du Conseil des Ministres de l'UMOA.

U M O A - BUDGETS DES ETATS

	1989	1990	1991	1992*
Milliards de francs CFA				
RESSOURCES	1 640,7	1 818,2	1 794,9	2 016,1
- Recettes fiscales	1 084,1	1 089,0	1 093,1	1 234,5
dont : douanes	446,0	393,5	417,1	484,1
- Recettes non fiscales	173,3	201,8	188,1	162,3
- Financement extérieur	383,3	527,4	513,7	619,3
DEPENSES	1 732,0	1 881,5	1 893,4	2 077,0
- Budget de fonctionnement	1 234,0	1 326,2	1 318,3	1 502,4
- Budget d'investissement	498,0	555,3	575,1	574,6
S O L D E	-91,3	-63,3	-98,5	-60,9
NB : Exercice : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo : 1er janvier - 31 décembre				
* Sénégal : 1er juillet 1991 - 31 décembre 1992				
Source : Trésors nationaux.				

Les ressources d'origine interne représentent 69,3% des ressources totales contre 71,4% l'exercice antérieur. Les recettes fiscales sont attendues à 1 234,5 milliards en hausse de 12,9% alors que les recettes non fiscales accusent une baisse de 13,7% pour s'établir à 162,3 milliards du fait principalement du retrait des contributions des sociétés d'Etat.

Les concours extérieurs augmentent de 513,7 milliards à 619,3 milliards d'un exercice à l'autre, soit une hausse de 20,5%.

Les crédits de fonctionnement absorbent 1 502,4 milliards, soit 72,3 % des dépenses totales contre 69,6 % l'année antérieure, en raison notamment de la hausse des charges d'intérêts sur la dette. Les dépenses d'investissement devraient au contraire baisser légèrement pour s'établir à 574,6 milliards compte tenu des difficultés de mobilisation des ressources extérieures dans le cadre du financement des projets de développement.

Les données provisoires disponibles sur les exécutions des budgets de l'exercice 1992 témoignent de la persistance des difficultés financières des Etats.

Au **Bénin**, au terme des neuf premiers mois de l'exercice budgétaire, les recouvrements de ressources ont atteint 50,1 milliards de francs cfa dont 22,2 milliards au titre des recettes fiscales, et les dépenses 55,1 milliards, soit un déficit de 5,0 milliards. Le taux de réalisation des ressources s'élève à 73,3 % et celui des dépenses à 44,2 %, en raison du retard observé dans le règlement du service de la dette et dans la consommation des crédits d'investissement.

Au **Burkina**, les données provisoires sur l'exécution du budget à fin décembre 1992 font apparaître un déficit de 27,0 milliards sur la base des engagements. Les ressources ont été recouvrées à concurrence de 68,5% des prévisions, soit 144,4 milliards dont 105,2 milliards au titre des recettes propres. Les recettes fiscales se sont élevées à 83,1 milliards ou 89,1% des prévisions. Les concours extérieurs, évalués à 39,2 milliards, ont connu un faible taux de mobilisation, les prévisions ayant tablé sur 91,8 milliards. S'agissant des dépenses, elles se sont globalement établies à 171,4 milliards, soit 79,1% des autorisations globales de crédits. Les crédits de fonctionnement, y compris le service de la dette, ont atteint 119,7 milliards, dont 42,6% consacrés aux charges de personnel. Les dépenses en capital, financées à hauteur de 84,5% par l'extérieur, ressortent à 51,7 milliards ou 55,5% des prévisions.

En **Côte d'Ivoire**, après dix mois d'exécution, le budget s'est soldé par un excédent de 14,1 milliards, les ressources totales étant ressorties à 464,0 milliards et les dépenses à 449,9 milliards. Les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 340,3 milliards, soit 71,4 % des prévisions. Les mobilisations de ressources extérieures ont atteint 111,3 milliards pour des prévisions de 52,7 milliards. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 362,2 milliards et les dépenses d'investissement à 87,7 milliards.

Au **Mali**, un déficit de 20,3 milliards a été enregistré au cours des neuf premiers mois de l'exercice budgétaire, en raison des effets conjugués de la faible mobilisation des ressources et de la pression exercée par les revendications sociales sur les charges de l'Etat. Ainsi, les ressources se sont situées à 111,1 milliards ou 51,7 % des prévisions et les dépenses à 131,4 milliards, montant correspondant à 59,1 % des crédits votés.

U M O A - EXECUTION DES BUDGETS DE L'EXERCICE 1992

	Bénin	Burkina	C.d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
	(a)		(b)	(a)	(c)	(d)	(a)
Milliards de francs CFA							
RESSOURCES	50,9	144,4	464,0	111,1	56,0	327,5	52,6
- Recettes fiscales	-	83,1	340,3	-	-	264,1	45,9
dont : douane	22,2	(46,4)	140,2	-	15,8	115,6	22,1
- Recettes non fiscales	9,0	22,1	12,4	-	-	43,2	6,7
- Financement extérieur	ND	39,2	111,3	-	-	20,2	-
DEPENSES	55,1	171,4	449,9	131,4	38,3	323,8	50,7
- Budget de fonctionnement	42,2	119,7	362,2	-	37,6	252,6	49,4
- Budget d'investissement	12,9	51,7	87,7	-	0,7	71,2	1,3
S O L D E	- 4,2	-27,0-	+14,1	-20,3	+17,7	+3,7	+ 1,9
(a) : 9 mois d'exécution; (b) 10 mois d'exécution; (c) : 11 mois d'exécution;							
(d) 12 mois d'exécution du budget couvrant la période de juillet 91 - décembre 92							
Source : Trésors nationaux.							

Au **Niger**, la balance du Trésor à fin novembre 1992 fait ressortir des recettes de 56,0 milliards et des dépenses de 38,3 milliards correspondant à des taux de réalisation respectifs de 29,8% et 20,3%. Ces données traduisent d'une part les difficultés rencontrées au cours de l'exercice 1992 dans la mobilisation des ressources et, d'autre part, une importante accumulation d'arriérés de paiement.

Au **Sénégal**, au terme des douze premiers mois de l'exercice budgétaire qui couvre exceptionnellement une période de 18 mois, l'exécution du budget 1991-1992 s'est soldée par un excédent de 3,7 milliards au lieu de 27,6 milliards arrêtés initialement. L'écart observé est essentiellement imputable à l'évolution des dépenses, les ressources recouvrées ayant atteint le niveau prévu de 327,5 milliards; dont 264,1 milliards au titre des recettes fiscales. Avec un montant de 323,8 milliards, les dépenses exécutées se sont situées nettement au-delà des prévisions, l'écart ressortant à 23,9 milliards, en raison notamment de dépassements enregistrés au niveau des salaires et des dépenses en capital.

Au **Togo**, il ressort de la balance du Trésor à fin septembre 1992 un total de recettes de 52,6 milliards contre 50,7 milliards pour les dépenses dont 49,4 milliards au titre des charges de fonctionnement. Les recettes recouvrées représentent 56,1% des évaluations de recettes et les dépenses 54,1% des autorisations de crédits.

2.4.2 Dette extérieure

Les politiques antérieures en matière d'endettement menées dans le cadre des programmes d'ajustement ont été maintenues dans tous les pays de l'UMOA au cours de l'année 1992. Elles se sont traduites par une orientation exclusive vers les sources officielles de financement concessionnel, parallèlement à la poursuite des efforts de restructuration de la dette à l'égard des créanciers gouvernementaux.

Les nouveaux engagements conclus l'année sous revue ont totalisé 478,8 milliards, montant en recul de 14,9% par rapport à celui constaté en 1991. Les tirages sur emprunts ont baissé de 8,4% en s'inscrivant à 326,4 milliards contre 329,8 milliards, en liaison avec les retards observés dans l'exécution des projets d'investissement .

Pour l'année 1992, le service prévisionnel de la dette extérieure avait été évalué à 827,5 milliards. Compte tenu d'une part, des réaménagements et remises de dette obtenus, et d'autre part des variations enregistrées sur les arriérés, les règlements n'auraient porté que sur 307,6 milliards, répartis entre principal et intérêts à concurrence respectivement de 167,9 milliards et 139,7 milliards.

A fin décembre 1992, l'encours de la dette extérieure des pays de l'Union était globalement estimé à 5 724,2 milliards, en progression de 2,9%. Sa structure demeure marquée par la prépondérance des dettes officielles dont la part relative ressort à 84,2%.

BARRAGE DE MANANTALI : projet d'infrastructure sous-régionale réalisé entre deux Etats membres de l'UMOA et un Etat voisin non membre.



La monnaie et le crédit

1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

1.1 Objectifs généraux

La persistance de la faiblesse du taux de couverture de l'émission monétaire dans l'Union a conduit le Conseil des Ministres de l'UMOA à retenir, lors de sa session du 26 septembre 1991, comme priorités de l'action monétaire pour 1992, la reconstitution durable des réserves de change et le relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire au-dessus du minimum statutaire de vingt pour cent. Prenant également en considération les perspectives toujours défavorables de l'environnement économique international, le Conseil a recommandé la poursuite et le renforcement des actions d'ajustement menées en vue de l'assainissement du cadre macro-économique d'ensemble. Il a ainsi fixé pour chaque pays membre, un objectif d'excédent ou d'équilibre de sa balance des paiements, en fonction de sa position au compte des disponibilités extérieures de l'Union.

Dans cette perspective, le Conseil des Ministres a mis l'accent sur une surveillance étroite de la qualité du crédit et de la structure financière des établissements de crédit. Il a demandé qu'une attention particulière soit accordée au suivi de l'évolution de la position extérieure des banques en vue d'atténuer, voire d'inverser, l'important mouvement de désengagement vis-à-vis des correspondants extérieurs. Le Conseil des Ministres a souligné, par ailleurs, la nécessité d'un parachèvement de la restructuration du système bancaire ainsi que de la poursuite d'une politique dynamique et flexible des taux d'intérêt en vue de favoriser le maintien dans l'Union des ressources disponibles et leur allocation optimale.

Pour assurer aux actions menées au plan de la monnaie et du crédit toute leur efficacité, le Conseil a préconisé des mesures d'accompagnement visant notamment l'assainissement des filières agricoles, la poursuite et le renforcement des mesures d'ajustement des finances publiques ainsi que l'application stricte de la réglementation des changes. Il a, en outre, recommandé la mise en oeuvre dans les Etats de programmes d'ajustement économique et financier avec l'appui des institutions de Bretton Woods ainsi que le respect des engagements souscrits dans ces programmes afin de continuer de bénéficier du soutien financier de la communauté internationale.

1.2 Moyens

Pour atteindre les objectifs visés, la Banque centrale a poursuivi la politique restrictive de la monnaie et du crédit menée depuis quelques années, dans le cadre de la mise en oeuvre, selon la programmation graduelle adoptée, du nouveau dispositif de gestion monétaire en vigueur depuis le 2 octobre 1989.

1.2.1 Plafonnement du crédit intérieur et des refinancements

Le contrôle de la liquidité a continué d’être fondé sur la maîtrise de l’évolution des crédits bancaires ainsi que des concours de l’Institut d’émission.

Ainsi, dans chaque Etat, un plafond normatif et des normes d’évolution trimestrielle ont été fixés pour l’ensemble des crédits à l’économie. S’agissant en particulier des crédits de campagne, leur niveau a été déterminé sur la base des schémas de financement global de la commercialisation agricole visant à exclure du financement monétaire les déficits éventuels de filières. La Position nette du Gouvernement a été assujettie aux mêmes règles de contrôle que les crédits à l’économie.

En ce qui concerne les interventions de la Banque centrale, des plafonds normatifs de refinancement des crédits à l’économie ont été arrêtés, avec des sous-plafonds pour le refinancement des crédits de campagne, fixés à partir du schéma de financement global de la commercialisation agricole. Le maximum des concours au Trésor a continué d’être fixé selon les dispositions statutaires.

Sur ces bases et conformément aux directives du Conseil des Ministres de l’UMOA, le Conseil d’Administration de la BCEAO, sur proposition des Comités Nationaux du Crédit, a arrêté les plafonds de crédit intérieur et le montant global des concours de la Banque centrale dans chacun des Etats comme suit :

UMOA - PLAFONDS DU CREDIT INTERIEUR

	Crédit	Position nette	Crédits à
	intérieur net	du Gouvernement	l'économie
Milliards de francs CFA			
Bénin	80,3	-7,7	88,0
Burkina	98,3	-22,7	121,0
Côte d'Ivoire	1314,6	342,0	972,6
Mali	86,0	-9,4	95,4
Niger	116,3	28,3	88,0
Sénégal	532,0	110,0	422,0
Togo	115,1	-0,7	115,8
UMOA	2 342,6	439,8	1 902,8
Source : BCEAO.			

UMOA - CONCOURS MAXIMUMS AUTORISES DE LA BANQUE CENTRALE

	Concours à l'Etat	Refinancements des crédits à l'économie	Total
Milliards de francs CFA			
Bénin	12,6	44,3	56,9
Burkina	20,4	9,0	29,4
Côte d'Ivoire	120,6	460,0	580,6
Mali	18,9	23,9	42,8
Niger	13,2	25,9	39,1
Sénégal	46,1	186,7	232,8
Togo	18,2	7,5	25,7
UMOA	250,0	757,3	1 007,3
Source : BCEAO			

1.2.2 Politique des taux de la Banque centrale

Conformément aux orientations des nouvelles règles d'intervention en vigueur depuis le 2 octobre 1989, plus axées sur les lois du marché, une politique flexible des taux d'intérêt a été menée tout au long de l'exercice sous revue. Cette flexibilité a été renforcée à la suite des attaques contre la monnaie commune, en application de la décision des Chefs d'Etat de l'UMOA de maintenir la parité du franc CFA vis-à-vis du franc français à son niveau actuel.

Les taux d'intérêt en vigueur au 30 septembre 1991 ont été maintenus jusqu'au 22 juin 1992. A compter de cette date, les taux de rémunération des dépôts sur le marché monétaire ont d'abord été réduits d'un demi-point sur tous les compartiments, pour tenir compte de la détente générale du loyer de l'argent sur les principales places financières à l'étranger, particulièrement en France. Par la suite, dans le cadre des mesures de renforcement de la politique monétaire, les taux des dépôts sur le marché ont été relevés d'un point, tandis que ceux des avances ont été augmentés de deux points, à compter du 20 août 1992. Simultanément, le taux d'escompte de la Banque centrale a été porté de 11,0% à 13,0%. Cette hausse du taux d'escompte a été répercutée sur les conditions applicables par les banques à leur clientèle.

EVOLUTION DES TAUX D'INTERET SUR LE MARCHE MONETAIRE

Dates de changement	Jour le jour		un mois		trois mois	
	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances
Pour cent l'an						
02 octobre 1989	9,500	10,000	9,500	10,000	9,500	10,000
09 octobre 1989	10,000	10,250	10,000	10,250	10,000	10,250
06 novembre 1989	10,250	10,375	10,250	10,375	10,250	10,375
27 novembre 1989	10,500	10,625	10,500	10,625	10,500	10,625
25 décembre 1989	10,850	10,975	10,850	10,975	10,850	10,975
04 novembre 1991	10,600	10,725	10,725	10,850	10,850	10,975
22 juin 1992	10,100	10,725	10,225	10,850	10,350	10,975
20 août 1992	11,100	12,725	11,225	12,850	11,350	12,975
Source : BCEAO.						

DEPOTS A TERME DES BANQUES PUBLIQUES A STATUT SPECIAL

Dates de changement	Dépôts		Retraits	Retraits
	à un mois	à trois mois	anticipés pendant	anticipés après
	(A)	(B)	le 1er mois	le 1er mois
02 octobre 1989	9,500	9,500	9,500	9,500
09 octobre 1989	10,000	10,000	10,000	10,000
06 novembre 1989	10,250	10,250	10,250	10,250
27 novembre 1989	10,500	10,500	10,500	10,500
25 décembre 1989	10,850	10,850	10,850	10,850
04 novembre 1991	10,725	10,850	10,600	10,725
22 juin 1992	10,225	10,350	10,100	10,225
20 août 1992	11,225	11,350	11,100	11,225
Source : BCEAO.				

Dans l'ensemble, les taux de l'Union sont restés compétitifs par rapport aux conditions prévalant sur les marchés étrangers, notamment en France, contribuant ainsi au maintien des ressources dans la zone.

1.2.3 Accord de classement

L'année 1992 a été marquée par l'entrée en vigueur du mécanisme des accords de classement. Cet instrument de contrôle qualitatif, a posteriori, des crédits mis en place par les banques et établissements financiers, remplace le système des autorisations préalables utilisé depuis 1975.

Le mécanisme des accords de classement permet de procéder à une cotation des signatures et de distinguer les crédits mobilisables à la Banque centrale de ceux qui sont exclus de l'accès au portefeuille de l'Institut d'émission.

La mise en oeuvre de ce mécanisme s'inscrit dans le cadre de la réforme des instruments de la politique de la monnaie et du crédit de la BCEAO, entreprise en 1989. Elle a notamment pour objet de laisser aux banques l'entière responsabilité des crédits qu'elles accordent et de concourir au renforcement de la structure financière des entreprises.

Afin de permettre aux entreprises de s'adapter aux nouvelles normes, il a été institué une période transitoire allant du 1er janvier 1992 au 31 décembre 1994, au cours de laquelle des assouplissements sont prévus concernant deux ratios de base: le ratio d'indépendance financière et le ratio de rentabilité.

2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

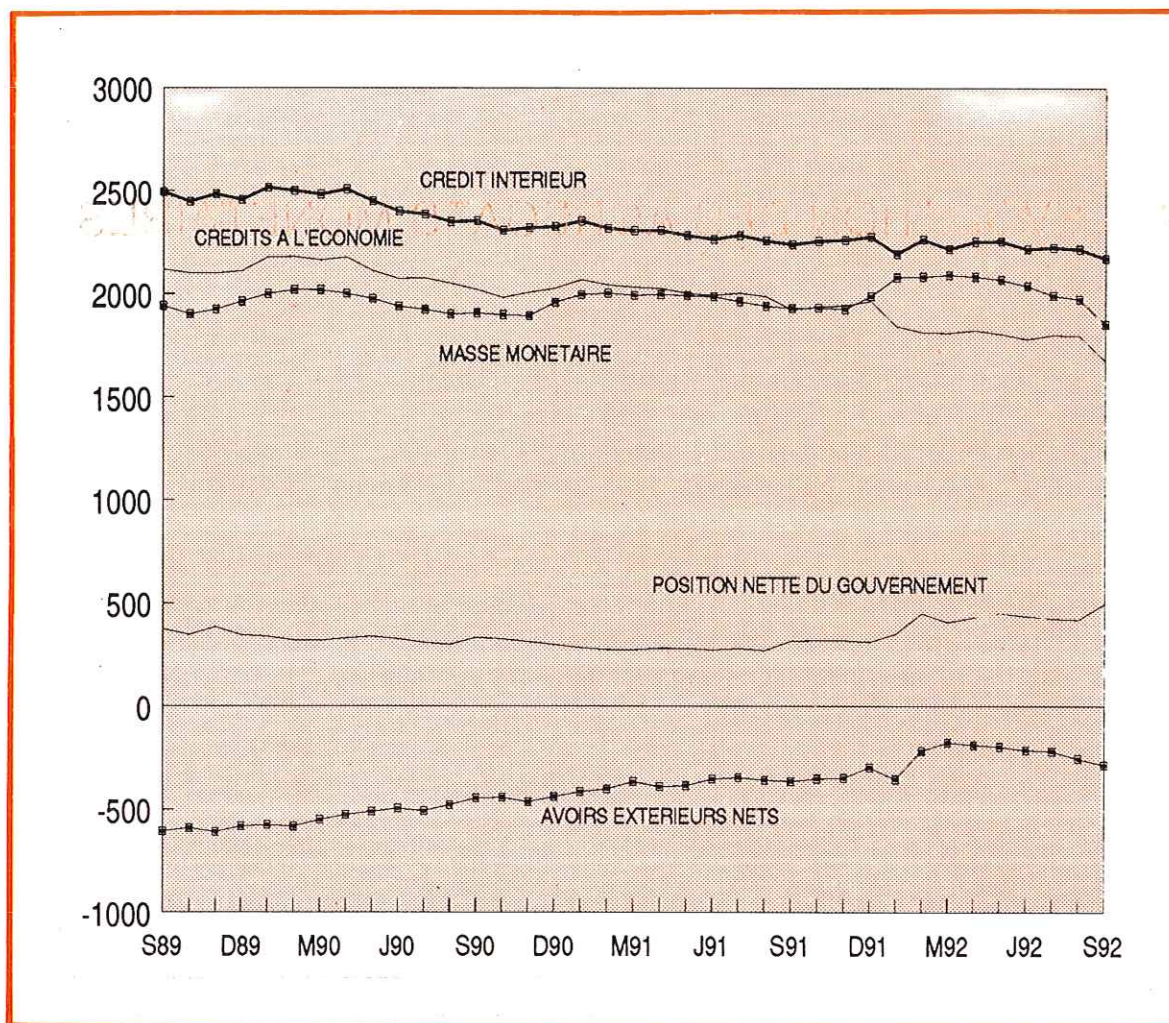
La situation monétaire des pays membres de l'Union s'est ressentie, durant l'exercice 1991-1992, d'une conjoncture économique toujours morose ainsi que des difficultés rencontrées par certains Etats dans les négociations avec les institutions de Bretton Woods. Elle a également été affectée dans certains cas par un contexte socio-politique particulièrement difficile.

Ainsi, au 30 septembre 1992, l'examen de l'évolution des principaux agrégats monétaires, au regard de ceux établis un an plus tôt, fait ressortir une amélioration de la position extérieure des institutions monétaires, un tassement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire.

UMOA : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

	30 septembre			
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs nets	- 606,7	- 446,3	- 364,5	- 283,5
- Banque centrale	- 368,5	- 231,9	- 233,0	- 161,3
- Banques	- 238,2	- 214,4	- 131,5	- 122,2
Crédit intérieur	2 494,0	2 353,9	2 247,0	2 228,2
- Gouvernement (net)	375,0	333,5	324,0	443,1
- Crédits à l'économie	2 119,0	2 020,4	1 923,0	1 785,1
Actif = Passif	1 887,3	1 907,6	1 882,5	1 944,7
Masse monétaire	1 941,3	1 906,8	1 930,1	1 966,5
- Circulation fiduciaire	537,2	510,6	524,0	522,9
- Dépôts en banques	1 375,7	1 371,5	1 387,9	1 421,3
- Dépôts en CNE et CCP	28,4	24,7	18,2	22,3
Autres éléments nets	- 54,0	0,8	- 47,6	- 21,8
Source : BCEAO.				

UMOA : SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES (en milliards de F. CFA)



2.1 Avoirs extérieurs nets et balances des paiements

2.1.1 Evolution d'ensemble

La position extérieure nette débitrice des institutions monétaires de l'UMOA s'est établie à 283,5 milliards à fin septembre 1992, en amélioration de 81,0 milliards par rapport à septembre 1991.

Cette évolution a concerné essentiellement l'Institut d'émission dont les avoirs extérieurs nets négatifs ont évolué de 233,0 à 161,3 milliards après avoir atteint 77,6 milliards en mars 1992. En particulier, le solde créditeur du compte d'opérations ouvert dans les livres du Trésor français s'est conforté de 55,5 milliards au cours de la période sous revue, induisant un relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire de 12,4% en septembre 1991 à 16,3% un an plus tard, après s'être établi à 22,9% en mars 1992.

La position extérieure nette débitrice des banques s'est établie à 122,2 milliards, en amélioration de 9,3 milliards par rapport au niveau de septembre 1991, contre une amélioration de 82,9 milliards constatée un an plus tôt.

UMOA : EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS DES INSTITUTIONS MONETAIRES

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Bénin	- 43,2	- 12,2	17,5	60,2
Burkina	61,6	47,4	60,2	70,8
Côte d'Ivoire	- 536,5	- 557,9	- 583,2	- 553,7
Mali	- 19,2	12,7	38,9	41,3
Niger	0,7	- 1,6	- 3,0	- 2,0
Sénégal	- 265,2	- 215,0	- 207,0	- 210,2
Togo	47,7	66,2	71,1	53,6
UMOA*	- 606,7	- 446,3	- 364,5	- 283,5
Source : BCEAO				
* y compris les avoirs non répartis et ajustements.				

2.1.2 Evolution par Etat

Au **Bénin**, les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 42,7 milliards contre 29,7 milliards un an plus tôt. La forte amélioration constatée durant l'exercice sous revue est essentiellement imputable au renforcement du solde de la balance des transferts sans contrepartie et de celui de la balance des capitaux. Le déficit des transactions sur biens et services s'est par contre aggravé, du fait de l'augmentation des importations de biens d'équipement et des paiements accrus au titre des intérêts, du fret et des assurances.

Au total, la position extérieure créditrice de la Banque centrale s'est élevée à 54,9 milliards contre 19,7 milliards un an plus tôt. La contribution du Bénin au compte des disponibilités extérieures de l'Union a atteint 64,8 milliards, en progression de 34,8 milliards.

Quant aux banques, leur endettement net de 2,2 milliards vis-à-vis des correspondants étrangers s'est retourné en constitution d'avoirs pour 5,4 milliards, du fait de la baisse des engagements nets des anciennes banques en liquidation, conjuguée au renforcement des avoirs extérieurs des nouveaux établissements de crédit.

Au **Burkina**, les avoirs extérieurs nets se sont renforcés de 10,6 milliards, à la suite essentiellement de l'amélioration du solde des transferts sans contrepartie et de l'accroissement des entrées de capitaux au titre des ressources de financement exceptionnel. Cette évolution favorable a été atténuée par la dégradation du solde négatif de la balance commerciale, induite surtout par la baisse des exportations, notamment de coton.

L'amélioration de la position extérieure des institutions monétaires a principalement concerné la Banque centrale dont les avoirs extérieurs positifs se sont accrus de 13,5 milliards. En particulier la position créditrice au Burkina au compte des disponibilités extérieures de l'Union s'est confortée de 13,1 milliards.

Les banques ont, pour leur part, accru leur endettement extérieur net de 2,9 milliards en raison de la baisse des dépôts de garantie auprès de leurs correspondants étrangers et d'un accroissement des effets reçus de l'extérieur pour encaissement.

En **Côte d'Ivoire**, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires est passée de 583,2 milliards à 553,7 milliards, en amélioration de 29,5 milliards contre une dégradation de 25,3 milliards en 1991. L'amélioration de la position extérieure durant l'exercice sous revue est due aux effets conjoints des évolutions favorables du solde des capitaux non monétaires ainsi que celui du compte courant, en dépit du recul de l'excédent commercial.

L'amélioration de la position extérieure a principalement concerné les banques qui ont réduit leur endettement net de 25,0 milliards, en raison du maintien à l'extérieur de ressources du *STABEX* dans l'attente du respect des conditionnalités liées à leur utilisation et de la transformation de certaines créances de maisons-mères en participation dans le cadre de la restructuration de leurs filiales locales.

Les avoirs extérieurs nets négatifs de la Banque centrale ne se sont redressés que de 4,5 milliards. En effet, l'importance des rachats de billets BCEAO et des règlements des échéances de la dette vis-à-vis des Institutions de Bretton Woods, conjuguée à la faiblesse des recettes d'exportation, a annihilé l'impact de la mobilisation des ressources extérieures. Les engagements au compte des disponibilités extérieures ont atteint 390,0 milliards contre 368,2 milliards un an auparavant; cependant, les réserves officielles de change ont progressé de 1,4 milliard à 3,7 milliards.

Au **Mali**, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 41,3 milliards à fin septembre 1992 en amélioration de 2,4 milliards contre 26,2 milliards l'exercice précédent. Cette moindre progression est essentiellement due aux détériorations conjointes du solde des opérations courantes, en raison principalement de la chute des cours du coton, et du solde des mouvements de capitaux non monétaires.

L'amélioration de la position extérieure résulte du renforcement de 3,2 milliards des avoirs extérieurs nets créditeurs de l'Institut d'émission, compensé en partie par l'accroissement de 0,8 milliard des engagements nets des banques vis-à-vis de l'extérieur.

En particulier, le solde créditeur au compte des disponibilités extérieures de l'Union s'est accru de 3,7 milliards.

Au **Niger**, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires est passée de 3,0 milliards à fin septembre 1991 à 2,0 milliards un an plus tard, à la suite notamment de l'excédent enregistré au niveau de la balance des capitaux non monétaires.

Durant cette période, la position extérieure nette créditrice de l'Institut d'émission a progressé de 5,0 milliards tandis que les banques ont aggravé leur position débitrice de 3,9 milliards.

La position créditrice du Niger au compte des disponibilités extérieures s'est élevée à 57,8 milliards.

Au **Sénégal**, les avoirs extérieurs nets négatifs sont passés de 207,0 milliards à 210,2 milliards entre septembre 1991 et septembre 1992. Cette dégradation est imputable au déficit de la balance courante, induit par la forte contraction des recettes tirées des produits arachidiers. Elle a été cependant atténuée par la contraction du solde négatif des services et par l'excédent enregistré sur les capitaux non monétaires.

La détérioration de la position extérieure est entièrement imputable aux banques de dépôts dont les engagements nets sur l'extérieur ont augmenté de 10,1 milliards. Quant à l'Institut d'émission, sa position extérieure s'est plutôt améliorée de 6,9 milliards.

Durant la période sous revue, la position débitrice du Sénégal au compte des disponibilités extérieures de l'Union s'est améliorée de 1,1 milliard.

Au **Togo**, les avoirs extérieurs nets positifs des institutions monétaires se sont élevés à 53,6 milliards à fin septembre 1992 en baisse de 17,5 milliards par rapport à 1991. Cette évolution qui intervient dans un climat socio-politique difficile, est liée, entre autres, à l'aggravation du déficit des transactions courantes induite par l'évolution défavorable des opérations sur biens et services. Elle a été accentuée par la détérioration du solde des capitaux non monétaires, du fait du ralentissement des entrées de ressources extérieures, en raison des difficultés à conduire à terme le programme appuyé par les institutions de Bretton Woods. Cependant l'excédent de la balance des transferts sans contrepartie a quelque peu atténué cette évolution.

La détérioration des avoirs extérieurs nets a concerné aussi bien l'Institut d'émission que les banques. La position extérieure des banques, positive de 5,1 milliards en septembre 1991, est devenue négative de 1,3 milliard douze mois plus tard. Celle de la Banque centrale s'est également dégradée de 11,1 milliards en se fixant à 54,9 milliards.

En particulier, la position créditrice du Togo au compte des disponibilités extérieures de l'Union a baissé de 11,3 milliards pour se fixer à 81,5 milliards.

2.2 Crédit intérieur

Le crédit intérieur s'est établi à 2 228,2 milliards en recul de 0,8% contre 4,5% un an plus tôt. Le tassement enregistré durant la période sous revue a surtout concerné les crédits à l'économie qui ont régressé de 7,2% en raison de la morosité économique et des apurements de bilans de banques. Les concours nets aux Etats ont dans le même temps progressé, en relation avec les difficultés des finances publiques.

2.2.1 La position nette des Gouvernements

La position nette débitrice des Gouvernements est passée de 324,0 milliards à 443,1 milliards entre septembre 1991 et septembre 1992. Cette dégradation observée depuis le 1er trimestre 1992 est imputable aux opérations de titrisation effectuées dans un pays. Elle est également due à une augmentation de 16,0 milliards des concours monétaires de la Banque centrale aux Etats avec des dépassements persistants sur les plafonds statutaires dans quatre pays. Ces dépassements traduisent les difficultés des Trésors publics qui ont dû, par ailleurs, faire face à d'importants décaissements en faveur du FMI.

Au **Bénin**, la position nette créditrice du Gouvernement s'est améliorée de 2,3 milliards pour s'établir à 4,8 milliards en septembre 1992, après avoir atteint 9,1 milliards en mars. Cette situation a résulté d'un accroissement de 2,8 milliards des dépôts affectés dans les livres de la Banque centrale, la baisse des concours à l'Etat au titre de l'article 16 ayant été compensée par celle de ses dépôts dans les banques. Toutefois, il faut signaler que les ressources extérieures attendues n'ont pu être mobilisées en totalité, en raison des difficultés de l'Etat à remplir toutes les conditionnalités. Aussi, les dépassements sur maximum autorisé au titre de l'article 16 se sont-ils fixés à fin septembre 1992 à 9,2 milliards contre 11,2 milliards un an auparavant.

Au **Burkina**, la position nette créditrice du Gouvernement qui s'était fixée à 30,4 milliards en septembre 1990, s'est progressivement dégradée pour atteindre 13,9 milliards en septembre 1991 et 8,7 milliards en septembre 1992. La dégradation de la position nette du Gouvernement, entre septembre 1991 et septembre 1992, est due à la baisse des dépôts de l'Etat à la suite de l'utilisation des ressources de la première tranche annuelle de la facilité d'ajustement structurel et au retard dans la mobilisation de la 2ème tranche, en raison de l'absence d'un accord entre l'Etat et le FMI.

En **Côte d'Ivoire**, la position nette débitrice du Gouvernement a évolué de 219,2 milliards à 355,8 milliards en liaison principalement avec les opérations de titrisation qui se sont traduites par le transfert à l'Etat, d'engagements contractés par des entreprises publiques vis-à-vis du système bancaire. Les concours de la Banque centrale connaissent pour leur part une rigidité à la baisse et demeurent en dépassement par rapport au plafond statutaire. Cette situation traduit les tensions persistantes sur la trésorerie publique, liées au ralentissement dans la mobilisation de ressources extérieures et à la morosité de l'activité économique.

Au **Mali**, la position nette débitrice du Gouvernement s'est dégradée de 3,2 milliards pour se situer à 4,9 milliards à fin septembre 1992. Cette détérioration est essentiellement liée au retard enregistré dans la conclusion d'un accord au titre de la FASR. Les utilisations des concours de l'Institut d'émission sont restées au-delà du plafond statutaire durant la période, et se chiffraient à 20,6 milliards au 30 septembre 1992 contre 19,3 milliards un an plus tôt.

Au **Niger**, la position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée en s'établissant à 21,3 milliards contre 23,2 milliards un an plus tôt. Cette évolution résulte d'une contraction de 4,9 milliards des dettes du Trésor qui s'est traduite par un désengagement vis-à-vis de l'Institut d'émission, des banques et une réduction des avoirs auprès des CCP. Cependant, l'impact de cette contraction a été atténué par la diminution de

3,1 milliards des créances du Trésor Public. Toutefois, en cours de période, l'intensification des recours de l'Etat aux facilités statutaires de l'Institut d'émission a engendré l'apparition de dépassements épisodiques sur le maximum autorisé.

Au **Sénégal**, la position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 21,0 milliards en passant de 113,4 milliards à 92,4 milliards d'un exercice à l'autre. Cette évolution est essentiellement due à la mobilisation de la première tranche du prêt de la BAD destiné à la dotation du Fonds de Promotion des PME/PMI et des ressources affectées à la restructuration du secteur bancaire. Elle résulte également de la réduction des engagements de l'Etat au titre des concours rétrocédés du FMI. Néanmoins, les difficultés de trésorerie de l'Etat sont demeurées vives, induisant un recours accru aux facilités de l'Institut d'émission qui se sont élevées à 52,2 milliards au 30 septembre 1992, en dépassement de 6,1 milliards par rapport au plafond statutaire.

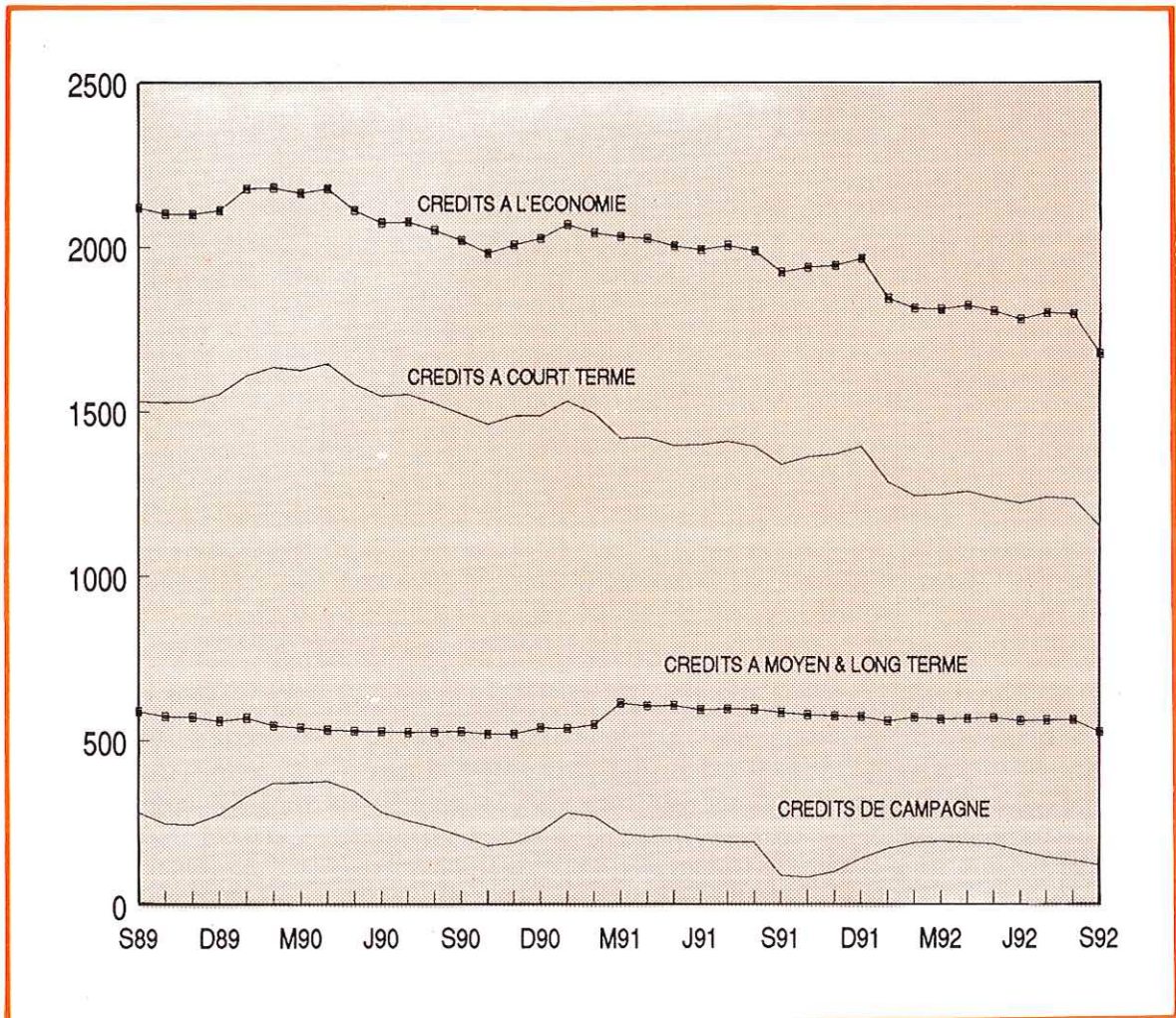
Au **Togo**, la position nette créditrice du Gouvernement s'est améliorée de 3,6 milliards du fait essentiellement de l'augmentation des dépôts auprès du système bancaire. Néanmoins, les tensions sur la trésorerie publique se sont avivées au cours de la période, se traduisant par un recours accru au concours monétaire de l'Institut d'émission.

2.2.2 Les crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 1785,1 milliards en baisse de 7,2% soit 137,9 milliards par rapport à septembre 1991. Les crédits de campagne ont progressé de 89,1 milliards à 121,5 milliards, du fait de l'accroissement des volumes commercialisés et du ralentissement du rythme d'embarquement du cacao, du café, du coton et de l'arachide, en raison de la mévente sur les marchés internationaux.

Les concours ordinaires ont, par contre, baissé de 9,3% soit 170,3 milliards pour se fixer à 1663,6 milliards, du fait essentiellement de l'impact de l'opération de titrisation en Côte d'Ivoire. Cette évolution a concerné essentiellement les crédits à court terme qui ont reculé de 167,5 milliards, tandis que les crédits à moyen et long terme n'ont baissé que de 2,8 milliards.

EVOLUTION DES CREDITS A L'ECONOMIE (en milliards de F. CFA)



Au **Bénin**, les crédits à l'économie se sont contractés de 25,4% soit 22,4 milliards pour s'établir à 65,9 milliards en septembre 1992, contre une baisse de 13,2 milliards l'année précédente. Cette évolution est imputable à un recul des crédits ordinaires du fait des opérations d'assainissement des portefeuilles des anciennes banques en liquidation et du recouvrement d'une partie des créances compromises. Le recul des crédits ordinaires a néanmoins été atténué par l'accroissement de 7,5 milliards des concours consentis par les nouveaux établissements.

La domiciliation à la Banque centrale des produits des recettes d'exportation a permis, à l'instar des deux précédents exercices, la résorption des crédits de campagne qui avaient atteint 6,0 milliards en mars 1992.

Au **Burkina**, les crédits à l'économie ont fléchi de 3,9% pour se situer à 113,1 milliards au 30 septembre 1992, en relation avec la poursuite de la politique restrictive du crédit. Les crédits de campagne se sont dégonflés de 2,8 milliards au cours de la période. Quant aux concours ordinaires, leur encours a baissé de 1,8 milliard, sous l'impulsion des crédits à moyen et long terme.

En **Côte d'Ivoire**, les crédits à l'économie ont baissé de 11,6% en passant de 1 030,9 milliards à 911,6 milliards. Les crédits de campagne ont progressé de 23,0 milliards pour s'établir à 81,6 milliards en liaison avec l'accumulation des stocks de café et de cacao, consécutive à un ralentissement des exportations de ces produits. Les concours ordinaires par contre se sont dégonflés de 14,6%, soit 142,3 milliards, pour se chiffrer à 830,0 milliards. Cette évolution est due aussi bien aux opérations de titrisation qu'à la constitution de provisions sur des créances compromises dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'Ajustement du Secteur Financier (PASFI). L'incidence de ces opérations a été en partie compensée par la mise en place de crédits en faveur des agents économiques au cours de l'exercice.

Au **Mali**, les crédits à l'économie ont progressé de 6,3 milliards pour s'établir à 92,1 milliards du fait exclusivement de l'accroissement de 7,3 milliards des concours ordinaires, imputable à la mise en place de concours en faveur des unités industrielles. L'encours des crédits saisonniers s'est dégonflé de 1,0 milliard mais demeure néanmoins élevé en raison de la mévente du coton sur les marchés internationaux.

Au **Niger**, les crédits à l'économie ont baissé de 10,7% soit 8,8 milliards pour se fixer à 73,8 milliards à fin septembre 1992. Pour la deuxième année consécutive, il n'y a pas eu de financement de la campagne de commercialisation agricole. De ce fait, l'encours des crédits de campagne, à l'instar de l'exercice précédent, est demeuré nul.

La régression des crédits ordinaires est essentiellement liée à des redressements comptables intervenus entre septembre 1991 et décembre 1991. Elle traduit en outre la morosité de l'activité économique.

Au **Sénégal**, les crédits à l'économie se sont établis à 414,6 milliards, en hausse de 4,3% par rapport à septembre 1991, soit un accroissement de 17,2 milliards imputable aux crédits de campagne pour 14,4 milliards et aux crédits ordinaires pour 2,8 milliards. La hausse des crédits de campagne s'explique par l'augmentation des volumes de la commercialisation de l'arachide et du coton au cours de la campagne 1991-1992. L'évolution des crédits ordinaires est imputable à la mise en place de nouveaux financements dans le cadre de l'exécution du programme de financement des PME/PMI relatif au Fonds de Promotion économique (FPE).

Au **Togo**, l'encours des crédits à l'économie s'est contracté de 2,8 milliards. Cette évolution résulte de la baisse de 3,6 milliards des crédits ordinaires et de la hausse de 0,8 milliard des crédits de campagne. La baisse des crédits ordinaires est imputable tant aux crédits de trésorerie qu'à ceux à moyen et long terme et serait due au ralentissement de l'activité économique.

CENTRALE DES RISQUES

Les risques recensés dans l'U M O A, se sont élevés à 1629,8 milliards au 30 septembre 1992. La répartition sectorielle à cette date, met en exergue la prépondérance des financements à court terme en faveur du commerce, de l'industrie et des services divers. Par ailleurs, il a été relevé une stabilisation du montant des créances douteuses et litigieuses qui se sont situées à 203,4 milliards au cours de la période sous revue.

Au **Bénin**, l'encours des crédits recensés en se situant à 63,2 milliards a connu une baisse de 11,2 milliards, imputable aux utilisations des crédits à court terme. Le taux de recensement des risques s'est élevé à 95,9% contre 84,6% un an auparavant.

Au **Burkina**, les crédits recensés se sont élevés à 88,6 milliards, affichant ainsi un taux de recensement de 81,4%. Les crédits ordinaires ont diminué de 37,8 milliards en s'établissant à 88,6 milliards à fin septembre 1992. Cette baisse a affecté tous les termes.

En **Côte d'Ivoire**, les risques recensés, en s'établissant à 705,7 milliards, enregistrent un recul de 36,6 milliards. Ce repli a été essentiellement localisé au niveau des crédits à court terme consentis aux secteurs agricoles, des transports et des services divers. Le taux de recensement des risques s'est élevé à 85,5% contre 75,1% précédemment. Par principaux secteurs d'activité, les crédits recensés à fin septembre 1992 se répartissent à concurrence de 49,9% pour le commerce, 27,2% pour les industries et 10,3% pour les services divers.

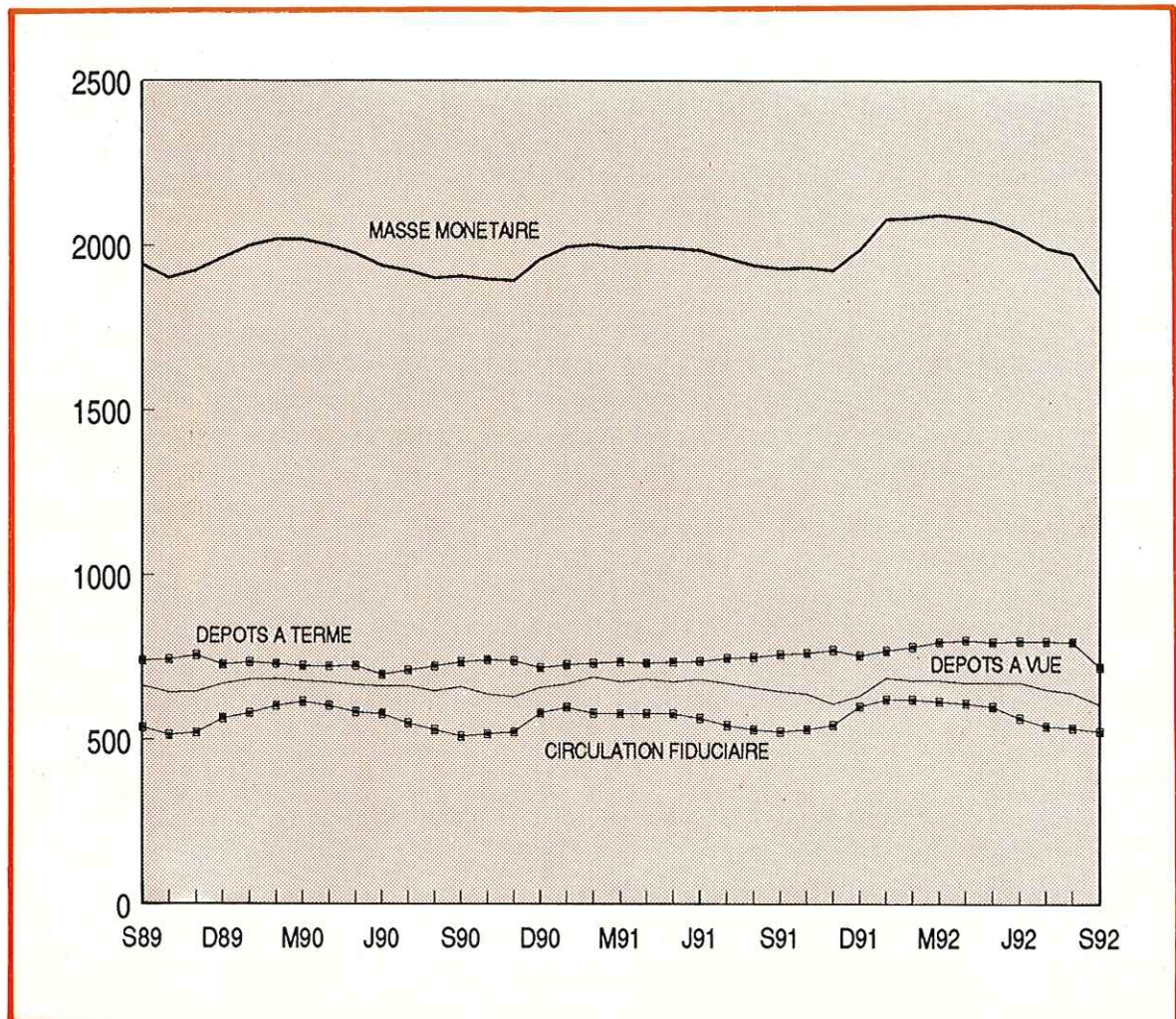
Au **Mali**, les crédits recensés, dont l'encours est ressorti à 91,7 milliards, ont progressé de 6,6 milliards en liaison avec l'accroissement des concours à court terme dont ont bénéficié les activités industrielles et commerciales. Le taux de recensement des crédits est ressorti à 98,6%.

Au **Niger**, les risques bancaires recensés se sont élevés à 87,9 milliards, en baisse de 11,8 milliards par rapport à fin septembre 1991. Cette évolution s'explique essentiellement par la contraction des crédits à court terme accordés aux secteurs du commerce, de l'industrie et des bâtiments et travaux publics.

Au **Sénégal**, l'encours des crédits recensés à fin septembre 1992 s'est établi à 496,0 milliards, en progression de 63,1 milliards sous l'impulsion des crédits à court et à moyen termes. Presque tous les secteurs de l'économie ont contribué à cette évolution. La répartition sectorielle fait ressortir la part prépondérante du commerce qui a représenté 45,6% des crédits concernés.

Au **Togo**, le total des risques recensés a progressé de 0,1% en ressortant à 96,7 milliards. Cette évolution résulte principalement des mouvements divergents de hausse des crédits aux activités industrielles et aux services divers et de baisse des crédits au commerce et aux activités minières. Malgré une contraction des concours bancaires de 3,5 milliards, la branche du commerce est restée prépondérante avec 39,1% des risques recensés.

UMOA : EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE (en milliards de F. CFA)



2.3 La masse monétaire

2.3.1 Evolution globale

La masse monétaire s'est accrue de 1,9% soit 36,4 milliards, pour s'établir à 1966,5 milliards, en raison de l'amélioration de la position extérieure qui a largement compensé le repli du crédit intérieur.

L'augmentation de la liquidité globale a concerné exclusivement les dépôts qui se sont accrus de 2,7% soit 37,5 milliards; la circulation fiduciaire s'est, pour sa part, contractée de 1,1 milliard ou 0,2%.

2.3.2 Evolution par Etat

Au **Bénin**, la forte amélioration de la position extérieure a induit une progression de 12,2% de la liquidité intérieure au cours de la période sous revue. Le stock monétaire s'est ainsi établi en septembre 1992 à 163,1 milliards. Cette évolution s'est traduite par la hausse de 13,1 milliards de la circulation fiduciaire et de 4,6 milliards des dépôts. Il convient de relever que les dépôts des organismes publics ont fléchi de 8,7 milliards, en relation avec les mesures de restructuration des entreprises publiques, marquées par le désengagement de l'Etat de certains secteurs.

Au **Burkina**, en rapport avec l'amélioration de la position extérieure, la masse monétaire a augmenté de 5,6% soit 9,3 milliards, pour se fixer à 174,7 milliards. Cette progression a concerné exclusivement les dépôts pour 9,7 milliards, notamment les dépôts à terme qui ont progressé de 13,9%, renforçant ainsi leur part dans l'ensemble des dépôts. La circulation fiduciaire pour sa part, a baissé de 0,4 milliard.

En **Côte d'Ivoire**, la liquidité globale s'est inscrite en hausse de 2,1% soit 16,6 milliards pour s'élever à 792,6 milliards contre une baisse de 2,9% enregistrée en 1991. Cette évolution a concerné essentiellement les dépôts des particuliers et entreprises privées qui se sont accrus de 19,6 milliards, les avoirs des organismes publics étant demeurés quasiment stables au cours de la période.

La circulation fiduciaire s'est contractée de 3,3 milliards pour se situer à 205,0 milliards, en relation avec les perturbations relevées au niveau de la campagne de commercialisation des produits agricoles d'exportation.

Au **Mali**, la liquidité globale s'est accrue de 5,1 % soit 7,3 milliards, en s'établissant à 150,1 milliards à fin septembre 1992, contre une progression de 9,1% observée en 1991. L'accroissement du stock monétaire durant l'exercice sous revue s'est effectué à travers un renforcement de la circulation fiduciaire de 3,4 milliards et une augmentation de 3,9 milliards des dépôts en banque.

Au **Niger**, la masse monétaire a décliné de 4,7%, soit 5,9 milliards, pour se fixer à 119,4 milliards. Ce recul a concerné aussi bien la circulation fiduciaire pour 5,4 milliards que les dépôts en banque et en CCP pour 0,5 milliard.

Au **Sénégal**, la masse monétaire s'est chiffrée à 363,7 milliards au 30 septembre, 1992 en hausse de 1,6% soit 5,9 milliards. Cette augmentation de la liquidité se répartit entre la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 3,7 milliards et les dépôts en banque qui ont progressé de 2,2 milliards. Quant aux dépôts en CCP, ils se sont stabilisés à 3,6 milliards d'une fin d'exercice à l'autre.

Au **Togo**, à la suite du repli simultané de ses deux contreparties, la liquidité globale s'est réduite de 16,7%, soit 28,4 milliards pour s'établir à 142,1 milliards. Cette baisse de la masse monétaire qui contraste avec l'expansion de 7,5% observée un an plus tôt, a concerné aussi bien la circulation fiduciaire que les dépôts pour respectivement 12,0 milliards et 16,1 milliards.

2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

2.4.1 Evolution générale

L'épargne collectée par le système bancaire et les caisses d'épargne auprès des particuliers et entreprises s'est établie à 722,4 milliards, en progression de 6,6% par rapport à septembre 1991. Cette évolution résulte notamment de l'accroissement de 9,7% des dépôts à terme et de 3,9% des comptes à régime spécial.

Rapportée au PIB et à la masse monétaire, la part de l'épargne privée ressort respectivement à 9,5% et 36,7% contre 8,1% et 35,1% pour l'exercice antérieur.

2.4.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, le volume de l'épargne mobilisée par les banques a progressé de 28,6% ou 6,2 milliards pour s'établir à 27,9 milliards. Cette progression a été induite par les dépôts à terme, qui se sont élevés de 5,4 milliards à 10,4 milliards et les comptes sur livret, qui ont augmenté de 1,6 milliard. Quant aux dépôts en caisse d'épargne, ils ont faiblement régressé en s'établissant à 5,0 milliards contre 5,2 milliards un an auparavant.

Rapporté au PIB et à la masse monétaire, l'épargne privée a représenté 4,8% et 17,0% contre respectivement 3,1% et 11,3% l'exercice précédent.

Au **Burkina**, l'épargne collectée par le système bancaire s'est chiffrée à 58,5 milliards contre 49,4 milliards un an plus tôt. Cette légère progression résulte de l'accroissement de 15,4% des dépôts à terme, compensée pour une large part par les baisses concomitantes des comptes à régime spécial et des avoirs des particuliers et entreprises en caisse d'épargne.

Rapportée au PIB et à la masse monétaire, l'épargne intérieure représente 6,5% et 33,5% contre 5,2% et 29,9% en 1991.

En **Côte d'Ivoire**, le volume de l'épargne drainée vers le système bancaire a évolué de 305,7 milliards à 326,1 milliards sous les effets conjoints des dépôts à terme et des comptes à régime spécial qui ont respectivement progressé de 10,2% et 2,5%.

L'épargne privée a représenté 12,2% du PIB et 41,2% de la masse monétaire contre respectivement 11,5% et 39,4% un an auparavant.

Au **Mali**, l'épargne mobilisée par les banques a progressé de 38,8 milliards à 45,6 milliards sous l'impulsion exclusive des comptes sur livrets qui ont augmenté de 4,7 milliards pour se chiffrer à 33,9 milliards, alors que les dépôts à terme progressent de 2,4 milliards.

La part de l'épargne privée dans la masse monétaire est passée de 26,6% à 30,4% et représente 5,9% du PIB contre 5,3% en 1990-1991.

Au **Niger**, l'épargne privée drainée par le système bancaire s'est amoindrie de 2,5 milliards pour s'établir à 38,1 milliards, en relation avec les baisses conjointes des dépôts à terme (2,1 milliards) et des comptes sur livret (0,4 milliard).

La part de l'épargne privée dans la masse monétaire s'est réduite de 32,4% à 31,9%. Rapportée au PIB, elle a représenté 6,1% du PIB contre 5,7% l'exercice précédent.

Au **Sénégal**, le volume de l'épargne privée collectée par les banques et la caisse d'épargne s'est accru de 18,5 milliards pour atteindre 165,0 milliards. Cette évolution a surtout concerné les dépôts à terme et les comptes à régime spécial qui ont progressé de 9,7 milliards et 8,2 milliards.

La part de l'épargne privée dans la masse monétaire a évolué de 40,9% à 45,3% tandis que par rapport au PIB, elle s'est élevée de 9,4% à 10,3%.

Au **Togo**, le montant de l'épargne privée collectée par le système bancaire et la caisse d'épargne s'est chiffré à 65,6 milliards, en recul de 1,2% ou 0,8 milliard. Cette évolution a été induite par les dépôts à terme qui ont baissé de 1,1 milliard tandis que les dépôts en caisse nationale d'épargne et les comptes à régime spécial ont respectivement augmenté de 0,1 milliard et 0,2 milliard.

La part de l'épargne privée dans la masse monétaire s'est néanmoins relevée de 39,3% à 46,3% du fait de la forte contraction aussi bien de la circulation fiduciaire que des dépôts d'un exercice à l'autre. Rapportée au PIB, l'épargne privée a représenté 15,7% contre 14,4% l'exercice précédent.

2.5 Concours de la Banque centrale

2.5.1 Evolution globale

Les interventions de la Banque centrale ont connu une hausse de 11,1 milliards, soit 1,0% d'une année à l'autre en s'établissant à 1 095,9 milliards contre 1 084,8 milliards à fin septembre 1991. Cette évolution est exclusivement imputable à la poussée des concours aux Etats, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers s'étant inscrits en légère baisse.

UMOA - CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Trésors nationaux(a)	283,3	256,7	282,8	298,8
Découverts en compte courant	260,8	242,5	270,8	290,1
Effets publics à moyen et long terme	18,4	11,3	8,8	6,5
Obligations cautionnées	4,1	2,9	3,2	2,2
Banques et établissements financiers	763,6	780,2	802,0	797,1
Crédits de campagne	212,9	108,3	62,3	73,9
Crédits ordinaires	550,7	671,9	739,7	723,2
TOTAL :	1 046,9	1 036,9	1 084,8	1 095,9
Source : BCEAO.				
(a) Articles 14,15 et 12 des Statuts de la BCEAO.				

Les **concours aux Trésors nationaux** se sont accrus de 16,0 milliards contre 22,1 milliards un an plus tôt. Cette évolution est la résultante d'une progression de 19,3 milliards des découverts en compte courant et d'un recul de 3,3 milliards des crédits d'investissement et des réescomptes d'obligations cautionnées. Le recours aux facilités de l'article 14 des Statuts de la Banque centrale a représenté 97,0% des concours aux Trésors nationaux contre 96,0% en 1991, reflétant l'exacerbation des tensions de trésorerie publique qui ont conduit certains Etats à des dépassements sur les plafonds autorisés, en vue notamment d'honorer des engagements vis-à-vis du Fonds Monétaire International (FMI).

L'analyse de la structure des ressources et emplois des banques fait ressortir une nette amélioration de leur trésorerie, en liaison avec la poursuite du programme de restructuration du système bancaire. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ainsi passé de 82,9% à 84,8%.

Les **refinancements en faveur des banques et établissements financiers** ont corrélativement enregistré une baisse de 4,9 milliards ou 1,0%, en s'établissant à 797,1 milliards contre 802,0 milliards en 1991. La contraction de ces concours a été induite par le recul de 16,5 milliards des crédits ordinaires, partiellement compensé par le gonflement de 11,6 milliards des crédits saisonniers. En conséquence, le taux de refinancement des crédits à l'économie est passé de 41,9% en septembre 1991 à 44,6% un an plus tard, compte tenu de la contraction des crédits à l'économie, induite par l'assainissement du portefeuille de certains établissements à la suite de constitution de provisions ou d'apurement sur ressources financières.

TAUX DE REFINANCEMENT DES CREDITS À L'ECONOMIE

Septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Crédits à l'économie	2 119,1	2 020,4	1 923,0	1 785,6
. Variations en %	- 1,4	- 4,7	- 4,8	- 7,2
Refinancements des crédits à l'économie	767,7	783,1	805,2	799,3
. Variations en %	+ 1,3	+ 2,0	+ 2,8	- 0,7
Part des crédits à l'économie				
refinancée par la BCEAO en %	36,2	38,8	41,9	44,8
Source : BCEAO.				

La progression des refinancements de **crédits de campagne**, ressortis à 73,9 milliards au lieu de 62,3 milliards un an auparavant, est le résultat des effets conjugués de la progression de la production commercialisée et de l'importance des stocks de produits induite par des difficultés d'écoulement.

Le ratio de rigidité des refinancements de crédits de campagne, mesurant le rapport entre l'encours à fin septembre, considéré comme la fin de la campagne, et la pointe de la campagne, s'est fortement dégradé en s'établissant à 67,7% contre 44,2% en 1991 et 38,3% en 1990. Cette évolution est due à la mise en place tardive de certains financements relatifs à des produits de contre-saison, décalant de ce fait le creux de la campagne.

UMOA - RESORPTION DES REFINANCEMENTS DE CREDITS DE CAMPAGNE

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Maximum observé (a)	389,8	282,5	140,8	109,1
Encours en fin d'exercice (b)	212,9	108,3	62,3	73,9
Pour cent				
Ratio de rigidité (b/a)	54,6	38,3	44,2	67,7
Source : BCEAO.				

Les **refinancements de crédits ordinaires**, passés à 723,2 milliards contre 739,7 milliards à fin septembre 1991, ont surtout été marqués par la progression de la part des créances gelées et des titres publics, ressortie à 85,0% ou 618,2 milliards à fin septembre 1992 contre 61,0% et 448,3 milliards. Cette évolution est consécutive d'une part, à une consolidation additionnelle de soldes débiteurs et de créances gelées par l'Institut d'émission en faveur d'établissements en difficulté pour 22,3 milliards et d'autre part, à la titrisation de 147,6 milliards de créances dans un Etat de l'Union.

Les **procédures de mobilisation** font ressortir une part prépondérante et croissante des consolidations qui témoigne de la participation accrue de l'Institut d'émission au processus d'assainissement du système bancaire et financier. Ainsi le taux de rigidité des refinancements, mesuré par le rapport entre les montants consolidés, y compris les concours sur titres publics, et l'ensemble des refinancements en faveur des banques et établissements financiers, est passé à 78,0% contre 57,3% en septembre 1991.

**UMOA - REPARTITION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE PAR PROCEDURE
DE MOBILISATION**

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Pour cent				
Réescompte et pension	22,5	-	-	-
Marché monétaire	29,7	39,3	38,5	20,9
Créances consolidées	26,1	45,6	57,3	78,3
Autres avances	21,7	15,1	4,2	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : BCEAO.				

L'analyse de la **structure des refinancements** selon les taux révèle une prépondérance des interventions au taux concessionnel de 3,0%. Leur part relative a représenté 77,4% du total à fin septembre 1992 contre 56,5% un an plus tôt. Les avances au marché monétaire sont ressorties à 21,0% au lieu de 38,5% du fait de la titrisation des concours dans un Etat.

UMOA - REPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1989	1990	1991	1992
	Pour cent			
Taux d'escompte normal*	2,6	-	-	
- 12,5 %		-	-	
- 10,5 %	-	-		
- 10,0 %	2,5	-	-	
- 9,5 %	-	-	-	
- 8,5 %	0,1	-	-	
- 8,0 %	-	-	-	
Taux d'escompte (TES)**	-	9,2	0,2	0,8
Taux d'escompte préférentiel*	38,3	-	-	
- Crédits de campagne	27,7	-	-	
- Autres crédits	10,6	-	-	
- 10,0 %	-	-	-	
- 9,0 %	2,5	-	-	
- 8,0 %	0,4	-	-	
- 7,5 %	-	-	-	
- 7,0 %	-	-	-	
- 6,0 %	0,2	-	-	
- 5,5 %	7,5	-	-	
Taux des créances consolidées	26,1	45,6	57,3	78,3
Taux du marché monétaire	29,7	39,3	38,5	20,9
Taux pénalisateurs	3,3	5,9	4,0	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Y compris les obligations cautionnées.				
* : Supprimé depuis octobre 1989.				
** : En vigueur depuis octobre 1989.				
Source : BCEAO.				

L'évolution des opérations du **marché monétaire** au cours de l'exercice 1991-1992 a reflété l'amélioration des trésoreries bancaires. Les placements se sont accrus tandis que les demandes d'avances ont régressé, induisant un solde moyen excédentaire contre une situation déficitaire l'exercice précédent.

UMOA - MARCHE MONETAIRE

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Offres	261,6	308,2	332,9	379,9
Avances	227,7	380,2	311,3	167,3
Moyenne par séance				
	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992
Milliards de francs CFA				
Offres	255,4	279,9	300,2	368,0
Jour le jour	148,2	235,1	272,2	185,2
1 mois	24,7	26,4	21,4	28,5
3 mois	82,5	18,4	6,6	154,3
Avances	181,6	502,0	362,3	212,3
Jour le jour	157,9	500,8	362,3	212,3
1 mois	5,4	1,2	-	-
3 mois	18,3	-	-	-
Source : BCEAO.				

Les dépôts se sont établis à 379,9 milliards à fin septembre 1992, marquant une augmentation de 47,0 milliards ou 14,0% par rapport à l'exercice précédent. Leur niveau moyen par séance s'est fixé à 368,0 milliards, s'améliorant de 67,8 milliards par rapport aux 300,2 milliards atteints un an plus tôt. Cette amélioration des dépôts, survenue sur toutes les places sauf à Niamey où une stabilité a été relevée, provient des effets positifs des mesures d'assainissement du système bancaire dans tous les pays de l'UMOA ainsi que des entrées nettes de ressources dans certains Etats.

La répartition des offres par terme s'est ressentie du rétablissement de la hiérarchie des taux entre les compartiments intervenu le 4 novembre 1991. A fin septembre 1992, l'encours des placements à terme s'est élevé à 243,7 milliards et a représenté 64,0% du total des ressources placées contre seulement 6,0% antérieurement.

Les demandes d'avances se sont fixées à 167,3 milliards à fin septembre 1992, en contraction de 144,0 milliards. Ce repli de 46,0% fait suite à l'opération de titrisation de créances bancaires sur le secteur public intervenue dans un Etat. Par ailleurs, les entrées de ressources en faveur des principaux demandeurs et la liquidation d'un certain nombre d'établissements en difficulté ont contribué à atténuer les besoins exprimés sur le marché. Le niveau moyen par séance des avances est tombé à 212,3 milliards, en baisse de 150,0 milliards ou 41,0% d'un exercice à l'autre. La totalité des demandes qui s'est concentrée sur le compartiment au jour le jour a été entièrement satisfaite sur res-

sources du marché monétaire. Comme par le passé, l'évolution des besoins de trésorerie a suivi le cycle de financement de la campagne de commercialisation des produits agricoles locaux.

Au total, l'excédent des opérations est passé de 21,6 milliards à fin septembre 1991 à 212,6 milliards. L'excédent moyen par séance a été de 155,7 milliards par séance contre un déficit de 62,1 milliards un an plus tôt.

Les dépôts des organismes régionaux ont atteint un volume de 66,4 milliards contre 56,2 milliards précédemment. Cette progression est due à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dont les placements ont représenté 51,0% des dépôts de l'es-pèce en fin d'exercice.

2.5.2 Evolution par Etat

Au **Bénin**, les concours de l'Institut d'émission ont fléchi de 4,0 milliards exclusivement en raison de l'atténuation des découverts en compte courant du Trésor national.

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Trésor public	15,2	20,7	25,8	21,8
Banques et établissements financiers	58,0	57,0	50,3	50,3
Total	73,2	77,7	76,1	72,1

Les avances au Trésor ont été ramenées à 21,8 milliards contre 25,8 milliards au 30 septembre 1991. La persistance des tensions de la trésorerie publique n'a cependant pas permis de résorber le dépassement sur le plafond statutaire, arrêté à 12,6 milliards au cours de l'exercice sous revue, en raison de la non-mobilisation des ressources initialement prévues pour son apurement.

L'amélioration de la liquidité des banques, reflétée dans le taux de couverture des crédits par les dépôts ressorti à 185,5% contre 132,9% un an plus tôt, est imputable au gonflement de 22,9 milliards de l'encours des risques.

Les refinancements du système bancaire, stabilisés à 50,3 milliards, ont exclusivement concerné les engagements d'anciennes banques actuellement en liquidation.

Les excédents de trésorerie dégagés par les banques ont pu ainsi alimenter le marché monétaire. Au 30 septembre 1992, les placements se sont chiffrés à 62,6 milliards, marquant une progression de 13,8 milliards par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Les dépôts moyens par séance, en augmentant de 19,0 milliards ou 52,5%, se sont établis à 55,2 milliards.

L'exercice 1991-1992 a connu un transfert massif des ressources du compartiment au jour le jour vers les compartiments à terme, notamment celui à 3 mois, qui accueillent ainsi 58,0% des offres. Au 30 septembre 1992, les offres recensées sur la place de Cotonou ont représenté 16,5% des dépôts communautaires.

Aucune demande d'avance n'a été exprimée durant l'exercice écoulé.

Au **Burkina**, les interventions de la Banque centrale se sont élevées à 30,1 milliards, en légère baisse d'une fin d'exercice à l'autre. Le repli de 0,2 milliard a été induit par le fléchissement des refinancements des banques et établissements financiers, atténué par la hausse des concours à l'Etat.

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Trésor public	19,0	18,9	19,2	20,1
dont : obligations cautionnées	1,0	0,9	0,3	0,2
Banques et établissements financiers	6,8	8,1	11,1	10,0
Total	25,8	27,0	30,3	30,1

Les concours au Trésor, en s'inscrivant à 20,1 milliards, sont restés contenus dans le plafond de 20,4 milliards autorisé. La faiblesse de la marge reflète les tensions de la trésorerie publique.

La trésorerie des banques s'est améliorée d'une année à l'autre sous l'action conjuguée du renforcement des dépôts de 1,7 milliard et de la diminution des crédits pour 7,5 milliards, portant ainsi le taux de couverture des crédits par les dépôts à 123,2% contre 115,0% à fin septembre 1991.

Cette évolution a permis l'apurement des avances accordées aux banques qui étaient de 0,7 milliard à fin septembre 1991, ramenant ainsi les refinancements aux seules créances consolidées d'un montant inchangé de 9,0 milliards d'un exercice à l'autre. Les concours accordés aux établissements financiers ont également légèrement fléchi en passant de 1,4 milliard à 1,1 milliard. Par nature de crédit, seuls des effets représentant des crédits ordinaires ont été recensés dans le portefeuille de la Banque centrale à la fin de l'exercice. Les crédits de campagne refinancés ont été résorbés à cette date. Par rapport aux plafonds, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ont accusé un dépassement de 0,5 milliard.

Le marché monétaire a recueilli les ressources dégagées par l'amélioration de la trésorerie des banques. Les placements ont enregistré un gonflement de 13,5 milliards, soit 48,2% au 30 septembre 1992. Cette évolution s'est traduite par une baisse de 9,9 milliards sur le compartiment à un jour et par une hausse de 23,4 milliards des dépôts à 3 mois. Le niveau moyen des dépôts par séance est ressorti à 37,7 milliards, en amélioration de 13,7 milliards d'un exercice à l'autre. Les offres locales ont représenté 11,0% des dépôts sur le marché de l'Union contre 8,0% précédemment.

Les avances au marché monétaire ont diminué de 1,7 milliard pour se chiffrer à 0,7 milliard, entièrement absorbées par les établissements financiers qui ont, par ailleurs, enregistré un découvert accidentel de 0,5 milliard. Ce recul des avances est en partie dû à la liquidation d'un établissement financier, demandeur traditionnel de la place. L'excédent moyen est passé de 21,2 milliards à 36,5 milliards d'une année à l'autre.

En **Côte d'Ivoire**, les interventions de la Banque centrale sont ressorties à 645,5 milliards, en accroissement de 2,3 milliards par rapport à septembre 1991, sous l'impulsion exclusive des concours à l'Etat.

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Trésor public	135,9	130,1	138,5	153,8
Banques et établissements financiers	458,8	470,5	504,7	491,7
Total	594,7	600,6	643,2	645,5

Les concours à l'Etat ont augmenté de 15,3 milliards pour se chiffrer à 153,8 milliards, entièrement utilisés sous forme de découvert en compte courant. Cette hausse est due aux opérations de débit d'office dont les échéances n'ont pu être honorées dans les livres de la Banque centrale. Par rapport au plafond statutaire de 120,6 milliards fixé pour l'année 1992, les réalisations ont été en dépassement de 33,2 milliards au lieu des 17,9 milliards relevés un an auparavant.

La trésorerie des banques n'a pas connu un changement notable, le taux de couverture des crédits par les dépôts passant de 59,0% à 59,7%. Les refinancements accordés aux établissements de crédit ont toutefois enregistré une baisse de 13,0 milliards, en passant de 504,7 milliards à 491,7 milliards. Cette diminution est le résultat de la régression des crédits ordinaires de 11,7 milliards et de celle des crédits de campagne de 1,4 milliard. La contraction des crédits ordinaires s'explique essentiellement par la résorption des débits accidentels relevés à fin septembre 1991 de 10,8 milliards. Malgré ce recul, les interventions en faveur des banques et établissement financiers se sont encore inscrites au-dessus des normes fixées par le Comité National du Crédit avec, cependant, un écart moins important ressorti à 8,7 milliards contre 53,7 milliards à fin septembre 1991.

Sur le marché monétaire, le déficit s'est fortement réduit à la suite d'une opération de titrisation de créances bancaires qui a permis, en janvier 1992, d'accorder une avance de 147,6 milliards au taux de 3,0%, transférant ainsi une partie significative des besoins de trésorerie sur un guichet spécial de refinancement.

Les demandes d'avances, entièrement exprimées au jour le jour, sont ainsi tombées à 158,0 milliards contre 303,4 milliards à fin septembre 1991. Leur niveau moyen par séance est ressorti à 202,1 milliards en 1991-1992 contre 350,4 milliards au cours de l'exercice précédent. Elles ont représenté 95,0% des avances recensées sur le marché de l'Union. Le déficit local ressorti à 138,6 milliards contre 280,8 milliards à fin septembre 1991, a été entièrement couvert à partir des excédents collectés sur les autres places de l'UMOA.

Les dépôts se sont élevés à 19,4 milliards au 30 septembre 1992, en diminution de 3,2 milliards. En moyenne par séance, leur niveau a cependant progressé de 6,0 milliards pour ressortir à 20,0 milliards.

Au **Mali**, les concours de la Banque centrale se sont inscrits à 44,5 milliards, enregistrant ainsi une hausse de 1,3 milliard entièrement imputable au Trésor national.

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Trésor public	34,2	14,4	19,3	20,6
Banques et établissements financiers	23,9	23,9	23,9	23,9
Total	58,1	38,3	43,2	44,5

Les concours à l'Etat se sont chiffrés à 20,6 milliards, en dépassement de 1,7 milliard par rapport au plafond statutaire fixé à 18,9 milliards. Cet écart, moins important que celui de 4,6 milliards relevé en 1991, traduit la persistance de vives tensions au niveau de la trésorerie publique.

La liquidité bancaire s'est légèrement resserrée, en liaison avec la faiblesse relative du taux de progression des dépôts par rapport à celui des crédits. Les refinancements en faveur des établissements de crédit sont restés circonscrits à 23,9 milliards, correspondant au montant de la consolidation du solde débiteur d'une banque de la place.

Le marché monétaire est resté actif au seul plan des offres pour la deuxième année consécutive. Les dépôts se sont élevés à 67,3 milliards au 30 septembre 1992, en hausse de 1,6 milliard. Leur niveau moyen par séance a atteint 64,4 milliards, progressant ainsi de 9,5 milliards soit 17,0% d'un exercice à l'autre. Cette évolution est liée aux entrées de ressources, principalement au titre du rapatriement des recettes d'exportation tirées du coton. D'importants transferts ont été effectués du compartiment au jour le jour vers les guichets à terme. Ces derniers, restés inactifs en 1991, ont recueilli 64,0% des offres locales en 1992. Les placements ont représenté 18,0% des offres communautaires au 30 septembre 1992.

Au **Niger**, les interventions de l'Institut d'émission se sont établies à 38,9 milliards, en recul de 0,2 milliard d'une année à l'autre, sous l'action des concours au Trésor public.

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Trésor public	13,0	10,4	12,0	11,8
Dont : obligations cautionnées	-	-	0,1	-
Banques et établissements financiers	26,8	27,1	27,1	27,1
Total	39,8	37,5	39,1	38,9

Les concours au Trésor public ont diminué de 0,2 milliard en se chiffrant à 11,8 milliards. Cette évolution résulte de l'apurement de 0,1 milliard des obligations cautionnées, de l'aggravation du découvert en compte courant pour 1,8 milliard et du remboursement des effets publics pour 1,9 milliard. Les concours sus-visés sont néanmoins restés à l'intérieur du plafond statutaire de 13,2 milliards.

La trésorerie des banques s'est améliorée du fait d'une baisse des concours bancaires plus forte que celle des dépôts, soit respectivement 15,6 milliards et 8,2 milliards. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ainsi passé de 106,4% à 115,7%.

Les refinancements des banques et établissements financiers se sont établis à 27,1 milliards, dont 25,9 milliards de concours consolidés, le reste correspond aux avances sur le marché monétaire local.

L'amélioration de la trésorerie des banques s'est traduite par une hausse des placements au marché monétaire et un recul des demandes d'avances. Les dépôts se sont établis à 42,3 milliards contre 35,8 milliards à fin septembre 1991, marquant une hausse de 6,5 milliards. Leur niveau moyen par séance est resté stable à 39,7 milliards. Les déposants ont transféré une bonne partie de leurs ressources de l'échéance à un jour vers les guichets à terme pour bénéficier d'une meilleure rémunération. Au total, 70,0% des offres locales ont été placées à terme contre un placement nul à fin septembre 1991. La place de Niamey a enregistré 11,0% des placements de l'Union.

Les avances sont restées modestes en volume, en régressant de 2,5 milliards à 1,2 milliard d'un exercice à l'autre. En moyenne par séance, elles sont ressorties à 1,2 milliard contre 1,3 milliard précédemment.

Au **Sénégal**, les concours de la Banque centrale se sont établis à 239,9 milliards, en augmentation de 12,8 milliards par rapport à septembre 1991. Cette hausse est due tant aux refinancements accordés aux banques et établissements financiers qu'aux concours à l'Etat.

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Trésor public	47,8	44,5	50,1	53,7
Dont : obligations cautionnées	1,6	2,0	1,6	1,6
Banques et établissements financiers	181,5	188,7	176,9	186,1
Total	229,3	233,2	227,0	239,8

Les concours à l'Etat ont progressé de 3,6 milliards, se situant à 53,7 milliards à fin septembre 1992 sous l'action exclusive des tirages en compte courant. Ces derniers se sont inscrits en dépassement de 6,1 milliards par rapport au plafond de l'exercice contre 5,8 milliards un an plus tôt.

La trésorerie des banques s'est sensiblement améliorée en raison de la forte progression des dépôts qui a largement contrebalancé l'accroissement des concours bancaires. Le gonflement des dépôts dans les banques, ressorti à 20,5 milliards, a été principalement le fait de l'Etat qui a mobilisé, au cours de l'exercice, 11,6 milliards auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre du Fonds de Promotion Economique. Globalement, le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 85,0% contre 81,9% un an plus tôt.

Au total cependant, les interventions de la Banque centrale en faveur des établissements de crédit, ont progressé de 176,9 milliards à 186,1 milliards. Cette évolution est imputable aux crédits de campagne qui se sont accrus de 13,7 milliards, à la suite des difficultés de dénouement de la filière arachide d'huilerie et de la mise en place de nouveaux crédits pour les produits de contre-saison. Les refinancements de crédits ordinaires ont baissé de 4,6 milliards, après le remboursement des crédits primaires ayant servi de support à la prise en pension d'effets.

En définitive, les refinancements des crédits à l'économie hors marché monétaire local, en ressortant à 179,6 milliards, sont demeurés à l'intérieur du plafond de 186,7 milliards fixé pour l'exercice.

L'évolution du marché monétaire local a été caractérisée par une reprise des offres et des demandes d'avances. Les placements ont atteint des niveaux records, culminant à 99,7 milliards à fin mars 1992. Ils sont ressortis à 78,1 milliards au 30 septembre 1992, en hausse de 16,3 milliards soit 26,0% d'un exercice à l'autre. En moyenne par séance, les offres ont atteint 80,8 milliards contre 65,7 milliards un an plus tôt. Cette évolution est due à des dépôts additionnels de ressources stables par la clientèle et notamment par le Fonds de Promotion Economique. Les dépôts au jour le jour sont passés de 65,8 milliards en moyenne en 1990-1991 à 44,8 milliards en 1991-1992, soit une baisse de 21,0 milliards. Les compartiments à terme, inactifs en 1990-1991, ont enregistré durant l'exercice sous revue un dépôt moyen par séance de 36,1 milliards. Dakar est ainsi restée la place la plus liquide de l'Union avec 22,0% des dépôts.

Les demandes d'avances sont passées de 1,7 milliard à fin septembre 1991 à 6,4 milliards à fin septembre 1992. Leur niveau moyen n'a toutefois progressé que de 0,2

milliard ressortant ainsi à 6,5 milliards entièrement sollicités sur le compartiment à 1 jour. Le solde excédentaire moyen par séance s'est établi à 74,4 milliards contre 59,5 milliards en 1990-1991, soit une hausse de 14,9 milliards.

Au **Togo**, les interventions de la Banque centrale n'ont pas connu d'évolution significative, en raison du contexte socio-politique qui a quelque peu bloqué l'activité des institutions financières.

30 septembre				
	1989	1990	1991	1992
Milliards de francs CFA				
Trésor public	18,2	17,6	17,9	17,0
Dont : obligations cautionnées	1,5	-	1,2	0,5
Banques et établissements financiers	7,7	5,0	8,0	8,0
Total	25,9	22,6	25,9	25,0

La contraction des concours au Trésor national, ressortie à 0,9 milliard, s'est répartie entre les découverts en compte courant auprès de l'Institut d'émission à hauteur de 0,2 milliard et les refinancements d'obligations cautionnées pour 0,7 milliard.

L'examen de la structure des ressources et emplois des banques révèle une baisse du taux de couverture des crédits par les dépôts de 189,3% à 173,0%, en raison du recul plus que proportionnel des dépôts par rapport aux concours bancaires.

Les refinancements des établissements de crédit se sont stabilisés à 8,0 milliard d'une année à l'autre. Ils sont constitués pour 7,5 milliards de consolidation de créances gelées. Aucun concours additionnel de la Banque centrale n'a été relevé eu égard à la surliquidité traditionnelle de cette place.

L'évolution des opérations du marché monétaire s'est traduite par une consolidation du profil largement excédentaire du marché local. Les offres se sont élevées à 68,5 milliards à fin septembre 1992 contre 70,1 milliards à fin septembre 1991, soit une baisse de 2,3%. Leur niveau moyen par séance a cependant progressé de 4,5 milliards pour atteindre 70,2 milliards, faisant de Lomé la deuxième place liquide de l'Union, avec 19,0% des dépôts totaux. Les opérateurs ont surtout renforcé leur position sur les compartiments à terme pour mieux rentabiliser leurs placements. A fin septembre 1992, les échéances à terme recueillaient environ 79,0% des dépôts locaux.

Les demandes d'avances se sont élevées à 1,0 milliard à fin septembre 1992 contre 1,7 milliard à la fin de l'exercice précédent. En moyenne par séance, les concours ont fléchi de 0,2 milliard pour ressortir à 1,3 milliard. Un établissement financier et le Trésor, dans le cadre des refinancements d'obligations cautionnées, constituent les seuls demandeurs locaux.

L'excédent moyen par séance s'est chiffré à 68,9 milliards, en accroissement de 4,7 milliards ou 7,0%.

2.6 BASE MONETAIRE

2.6.1 Evolution générale

La base monétaire s'est élargie de 5,5% soit 52,1 milliards pour s'établir à 993,1 milliards, sous l'impulsion du renforcement de 71,7 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale, atténué par la baisse de 11,1 milliards des intervention globales de l'Institut d'émission.

L'élargissement de la base de la création monétaire s'est traduit notamment par un accroissement de 46,9 milliards des réserves de banques.

Le multiplicateur de monnaie s'est établi à 1,98 contre 2,05 un an plus tôt.

2.6.2 Evolution par Etat

Au **Bénin**, la base monétaire s'est renforcée de 30,2% ou 27,0 milliards pour se fixer à 116,3 milliards, sous l'impulsion essentielle de l'amélioration de la position extérieure de la Banque centrale, les concours nets au Gouvernement ayant reculé de 7,9 milliards. Quant aux interventions en faveur des banques et établissements financiers, exclusivement constituées de concours consolidés, elles sont demeurées stables à 50,3 milliards d'un exercice à l'autre. L'élargissement de la base monétaire s'est traduite par un accroissement concomitant de la circulation fiduciaire et des réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie a baissé de 1,63 à 1,40.

Au **Burkina**, la base de la création monétaire s'est établie à 105,9 milliards, en augmentation de 13,1%. Cette évolution qui s'explique essentiellement par le renforcement de 13,5 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale, s'est traduite notamment par un accroissement de 45,4% ou 13,5 milliards des réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie a reculé de 1,77 à 1,65.

En **Côte d'Ivoire**, la base monétaire s'est amoindrie de 5,2% pour se situer à 234,7 milliards, à la suite de la contraction concomitante des refinancements aux banques et établissements financiers (13,0 milliards) et des concours nets en faveur de l'Etat (3,3 milliards), atténuée par une légère amélioration de la position extérieure de l'Institut d'émission de 4,5 milliards. Cette évolution s'est reflétée sur les billets et pièces et les réserves des banques, qui régressent respectivement de 10,6 milliards et 2,5 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est accru pour se situer à 3,38 au terme de l'exercice contre 3,13 l'année précédente.

Au **Mali**, la base monétaire s'est accrue de 4,1% pour s'établir à 126,0 milliards, sous les effets conjoints de l'amélioration de la position extérieure nette de l'Institut d'émission et de la progression des concours nets à l'Etat. Les concours en faveur des banques et établissements financiers, constitués exclusivement de consolidations, se sont stabilisés à 23,9 milliards d'un exercice à l'autre. Le multiplicateur de monnaie est demeuré quasiment stable en se fixant à 1,18 contre 1,17 un an plus tôt du fait de la progression de la liquidité globale.

Au **Niger**, la base monétaire a progressé de 1,9% pour s'établir à 82,0 milliards, en contrepartie exclusivement du renforcement des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale, les concours nets à l'Etat s'étant dégonflés de 3,1 milliards. Quant aux interventions en faveur des établissements de crédit, elles se sont stabilisées à 27,1 milliards, dont 25,9 milliards de consolidations. La progression de la base monétaire s'est traduite par un accroissement de 18,9% des réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie a régressé de 1,59 à 1,46.

Au **Sénégal**, la base monétaire s'est élargie de 13,4% pour se fixer à 172,3 milliards sous l'impulsion des concours aux établissements de crédit, accentuée par l'amélioration de la position extérieure de l'Institut d'émission et l'accroissement des concours nets à l'Etat. Cette évolution s'est traduite par un renforcement des réserves des banques et une progression de la circulation fiduciaire. Le multiplicateur de monnaie a reculé de 2,36 à 2,11.

Au **Togo**, la base monétaire s'est amoindrie de 13,0% pour s'établir à 97,6 milliards, en contrepartie de la dégradation de la position extérieure de l'Institut d'émission et du léger recul des concours nets au Gouvernement.

La régression de la base de la création monétaire a concerné aussi bien la circulation fiduciaire que les réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie a baissé de 1,52 à 1,45.



Les autres activités de la Banque centrale

1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

1.1 Prélèvements et versements aux guichets

Les opérations de prélèvements et de versements aux guichets de la Banque centrale se sont inscrites en hausse par rapport à l'exercice 1990-1991. En effet, les signes monétaires manipulés ont totalisé 842,3 millions d'unités au lieu de 809,6 millions, soit une progression de 32,7 millions d'unités ou 4,0% inférieure à celle de 41,2 millions d'unités enregistrée au cours de la période précédente.

Les **prélèvements** ont atteint 466,0 millions de signes monétaires, en accroissement de 22,9 millions, imputable aussi bien aux sorties de billets que de pièces de monnaies. La proportion des monnaies métalliques dans le volume des signes monétaires délivrés s'est renforcée en passant de 17,9% à 18,4%. Toutefois, la structure des prélèvements en valeur est demeurée stable d'un exercice à l'autre, la part des billets s'étant établie à 99,8% du montant des sorties aux guichets.

Les billets délivrés aux guichets ont totalisé 380,1 millions de coupures pour une valeur globale de 1 278,3 milliards de francs contre 363,8 millions pour 1 185,0 milliards de francs en 1990-1991.

L'évolution constatée a concerné les grosses coupures. La part des billets de 10.000 francs dans les paiements est passée de 14,0% à 15,0% et celle des coupures de 5.000 francs de 28,1% à 28,5%, alors que la proportion des billets de 1.000 francs se repliait de 33,3% à 31,9%.

Les sorties de pièces de monnaie ont porté sur 85,8 millions d'unités d'une valeur de 3,1 milliards de francs contre 79,3 millions d'unités pour 2,9 milliards. Cette hausse est imputable essentiellement aux pièces de 50 francs dont la part s'est renforcée de 15,0% à 17,0%.

Les **versements** ont, à l'instar des prélèvements, progressé de 366,5 millions à 376,6 millions de signes monétaires, confirmant ainsi la tendance amorcée au cours de l'exercice 1990-1991. Les entrées de billets ont totalisé 345,9 millions de coupures pour une valeur de 1 091,6 milliards de francs contre 331,4 millions pour 1 040,5 milliards de francs. Toutes les coupures, à l'exception des billets de 500 et de 1.000 francs, ont été affectées par cette hausse. La part des coupures de 1.000 francs dans le volume des versements a, en effet, fléchi de 34,4% à 31,9% tandis que celles des billets de 500 francs a stagné à 24,6%.

Le volume de monnaies divisionnaires versées a été de 30,4 millions au lieu de 35,2 millions d'unités. Leur valeur est toutefois restée stable à 1,9 milliard de francs.

La baisse en volume a concerné toutes les pièces à l'exception de celles de 100 francs et de 1 franc.

1.2 Composition de la circulation fiduciaire

Au 30 septembre 1992, la circulation fiduciaire s'est inscrite en baisse de 7,3 milliards de francs en passant de 560,0 milliards de francs à 552,7 milliards de francs. Cette baisse est imputable aux billets dont le montant a régressé de 527,1 milliards de francs à 518,8 milliards.

La structure des signes monétaires se présente comme suit :

	MINIMUM		MAXIMUM		FIN D'EXERCICE	
	1/10/90	1/10/91	31/1/91	2/3/92	30/9/91	30/9/92
Pourcentage de la valeur totale						
Billets	94,1	94,1	94,9	94,9	94,1	93,9
Pièces	5,9	5,9	5,1	5,1	5,9	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pourcentage du volume total						
Billets	15,0	15,7	16,8	17,0	15,7	15,2
Pièces	85,0	84,3	83,2	83,0	84,3	84,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : BCEAO.						

Le **maximum saisonnier** de la période sous revue a été atteint à fin février 1992, avec un montant de 661,7 milliards de francs contre 641,6 milliards de francs enregistré à fin janvier 1991, soit un accroissement de 20,1 milliards de francs ou 3,1%.

L'amplitude saisonnière calculée entre le début de l'exercice et le maximum a été de 101,0 milliards de francs comme pour l'exercice précédent.

Au **minimum saisonnier**, la composition de la circulation fiduciaire est demeurée identique d'une période à l'autre, la proportion des billets s'étant fixée à 94,1% en valeur. En volume toutefois, la part des billets s'est renforcée en s'établissant à 15,7% contre 15,0% un an plus tôt.

Au **maximum saisonnier**, la composition de la circulation fiduciaire en valeur n'a pas varié. Toutefois, en volume, la part relative des billets s'est renforcée de 16,8% à 17,0%. La proportion des billets de 1.000 francs a progressé de 13,2% à 13,5% et celle des billets de 500 francs de 4,6% à 5,2%.

En fin de période, la proportion des pièces dans la circulation fiduciaire s'est légèrement redressée de 84,3% à 84,8%. En valeur, la part des billets a fléchi de 94,1% à 93,9%. Cette évolution résulte essentiellement du repli des coupures de 5.000 francs.

2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des agences

Au cours de l'exercice 1991-1992, les entrées de billets externes aux guichets des agences de la Banque centrale ont porté sur un montant de 256,4 milliards de francs, en baisse de 23,0 milliards ou 8,2%.

BCEAO - MOUVEMENTS DE BILLETS EXTERNES AUX GUICHETS DES AGENCES

	Exercice 1990/1991			Exercice 1991/1992		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Millions de francs CFA						
Bénin	51.178	22.604	+28.574	67.616	14.913	+52.703
Burkina	48.222	41.680	+6.542	51.680	29.195	+22.485
Côte d'Ivoire	35.813	120.233	-84.420	34.504	105.924	-71.420
Mali	37.139	26.142	+10.997	13.099	38.064	-24.965
Niger	18.036	33.369	-15.333	17.121	31.014	-13.893
Sénégal	16.697	14.562	+ 2.135	36.568	8.940	+27.628
Togo	72.346	20.841	+51.505	35.831	28.369	+ 7.462
Total	279.431	279.431	/	256.419	256.419	/

Les entrées se sont renforcées au Bénin, au Burkina et au Sénégal. Elles se sont contractées dans les autres Etats.

Les billets émis en Côte d'Ivoire sont demeurés prépondérants dans la masse des billets déplacés, avec 41,3% du total contre 38,1%, l'exercice précédent.

Les soldes par pays ont, d'une fin de période à l'autre, conservé les mêmes signes sauf au Mali. Les excédents des échanges de billets externes se sont améliorés au Bénin, au Burkina et au Sénégal.

Au Mali, le solde déficitaire résulte des sorties plus importantes de billets en direction de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Burkina, du Niger et d'une contraction des entrées en provenance de la Côte d'Ivoire.

Au Bénin, la consolidation de l'excédent de 24,1 milliards de francs est liée à l'accroissement du flux des entrées de billets émis au Togo, en Côte d'Ivoire et au Burkina. Au Sénégal, l'amélioration du solde de 25,4 milliards de francs est imputable aux billets en provenance de la Côte d'Ivoire et du Mali. Au Burkina, le solde s'est inscrit en hausse de 16 milliards de francs à la suite de la baisse des sorties de billets vers le Togo.

Les mouvements de billets externes aux guichets des agences ont porté sur 67,8 millions de coupures en 1991-1992 au lieu de 78,4 millions en 1990-1991, soit une baisse de 13,5%.

Comme les années antérieures, l'essentiel des échanges de billets s'est effectué au moyen des coupures de 10.000 et 5.000 francs, avec toutefois un léger renforcement de la proportion de cette dernière dénomination.

Billets de	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92
Pourcentage					
10 000 F	36	42	42	44	42
5 000 F	52	44	45	44	48
1 000 F	9	11	11	9	8
500 F	300	3	2	3	2
TOTAL	100	100	100	100	100

2.2 Dispositions entre les pays de l'UMOA

Le volume des dispositions entre les pays membres de l'UMOA a atteint 175,9 milliards contre 178,2 milliards l'exercice précédent, soit une diminution de 2,3 milliards.

BCEAO - DISPOSITIONS ENTRE LES PAYS DE L'UMOA

	Exercice 1990/1991			Exercice 1991/1992		
	Reçues	Emises	Solde	Reçues	Emises	Solde
Millions de francs CFA						
Bénin	10 778	14 301	- 3 523	10 655	15 636	- 4 981
Burkina	16 433	29 656	- 13 223	9 689	32 980	- 23 291
Côte d'Ivoire	52 384	37 489	+ 14 895	58 265	31 477	+ 26 788
Mali	3 120	26 759	- 23 639	3 203	22 832	- 19 629
Niger	4 723	19 119	- 14 396	3 998	21 433	- 17 435
Sénégal	23 829	14 591	+ 9 238	25 879	14 233	+ 11 649
Togo	37 666	9 443	+ 28 223	33 319	7 741	+ 25 578
Siège	29 346	26 921	+ 2 425	30 900	29 576	+ 1 324
Total	178 279	178 279	-	175 908	175 908	-

Au **Bénin**, le solde négatif des dispositions s'est creusé de 1,4 milliard en liaison principalement avec la progression de 1,3 milliard des dispositions émises.

Au **Burkina**, le déficit s'est fortement aggravé de 10,0 milliards à la suite de la baisse de 6,7 milliards des dispositions reçues conjuguée à la hausse de 3,3 milliards des dispositions émises.

En **Côte d'Ivoire**, l'excédent enregistré l'année précédente s'est renforcé de 11,8 milliards du fait de la hausse de 5,8 milliards des dispositions reçues et du reflux de 6,0 milliards des dispositions émises.

Le solde négatif du **Mali** s'est réduit de 4,0 milliards sous l'effet principalement de la diminution de 3,8 milliards des dispositions émises.

Au **Niger**, le déficit s'est aggravé de 3,0 milliards en raison essentiellement de la progression de 2,3 milliards des dispositions émises.

Au **Sénégal**, le solde positif s'est amélioré de 2,4 milliards en liaison avec la hausse de 2,0 milliards des dispositions reçues.

Le solde des échanges du **Togo** demeure largement positif bien qu'en recul de 2,6 milliards. Cette évolution résulte de la diminution concomitante des réceptions de 4,3 milliards et des émissions de 1,7 milliard.

3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

3.1 Opérations sur billets

Les opérations effectuées par la BCEAO avec l'extérieur, sur les billets de son émission et ceux de la Zone Franc, ont accusé un déficit de 68,4 milliards contre 15,4 milliards l'exercice précédent.

L'aggravation du solde déficitaire des opérations sur billets de 53,0 milliards résulte de l'accroissement des reprises de billets de son émission auprès des correspondants étrangers de 51,2 milliards et de la baisse des cessions de billets Zone Franc de 1,8 milliard.

	Exercice 90/91	Exercice 91/92
Millions de francs CFA		
Rachats de billets BCEAO	- 152 546	- 205 787
Cessions de billets BCEAO	-	+ 2 059
Cessions de billets BEAC	+ 109 020	+ 106 844
Cessions de billets BDF	+ 28 028	+ 31 979
Achats de billets BDF	-	- 3 500
Total	- 15 498	- 68 405

Les reprises de billets BCEAO aux correspondants ont atteint 205,8 milliards au 30 septembre 1992 contre 152,6 milliards un an plus tôt. Cette évolution résulte de la hausse des rachats à la Banque de France de 54,1 milliards et de la baisse des rachats effectués auprès de la BEAC de 0,8 milliard.

La part des billets émis au Sénégal est devenue prépondérante malgré une baisse en valeur relative de 29,2% à 28,9%. La proportion des billets émis en Côte d'Ivoire s'est sensiblement repliée de 35,5% à 28,8% au profit de celle des autres Etats. Cette évolution a essentiellement concerné le Mali, le Bénin et le Togo pour respectivement 12,9%, 5,6% et 4,5% au lieu de 9,8%, 3,7% et 3,6% un an plus tôt.

Les cessions de billets BEAC se sont établies à 106,8 milliards, en baisse de 2,2 milliards par rapport à l'exercice précédent.

Les entrées de billets BEAC se sont contractées au Togo et au Burkina. Au Bénin, elles ont progressé de 13,3 milliards pour se situer à 50,2 milliards.

La contre-valeur des billets français cédés a été de 32,0 milliards contre 28,0 milliards en liaison avec l'accroissement des billets rapatriés par le Sénégal.

En Côte d'Ivoire, les approvisionnements en billets français ont atteint 3,5 milliards au lieu de 1 milliard.

Les cessions de billets BCEAO à la Banque de France se sont chiffrées 2,0 milliards.

3.2 Transferts scripturaux

Les transferts de fonds avec l'extérieur, exécutés par le canal de la Banque centrale, se sont soldés par une entrée nette de capitaux de 9,2 milliards contre une sortie de 88,3 milliards l'exercice précédent.

U.M.O.A. - TRANSFERTS AVEC L'EXTERIEUR

	TRANSFERTS REÇUS		TRANSFERTS EMIS		S O L D E S	
	1990/91	1991/92	1990/91	1991/92	1990/91	1991/92
Millions de francs CFA						
Banques	422 700	348 188	498 472	468 450	- 75 772	-120 262
Organismes publics	236 005	343 079	254 032	218 279	- 18 027	+124 800
CCAO	5 861	5 077	335	383	+ 5 526	+ 4 694
Total	664 566	696 344	752 839	687 112	- 88 273	9 232
Source : BCEAO.						

Les transferts sur l'extérieur initiés par les banques ont marqué une régression en s'établissant à 468,4 milliards. Ceux reçus ont connu également une nette diminution en se situant à 348,2 milliards, soit une baisse de 74,5 milliards par rapport à l'exercice antérieur. Ces évolutions ont entraîné un déficit de 120,3 milliards en 1991-1992 contre 75,8 milliards en 1990-1991.

Les Gouvernements et les organismes publics ont réglé, principalement au titre de la dette publique, 218,3 milliards contre 254,0 milliards en 1990-1991. Les concours financiers reçus de la communauté internationale se sont inscrits à 343,1 milliards, en accroissement de 107,1 milliards. Au total, les entrées nettes de capitaux publics se sont chiffrées à 124,8 milliards contre des sorties nettes de 18,0 milliards en 1990-1991.

Les opérations effectuées par le canal de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO)* sont demeurées faibles. Si les émissions se sont élevées à 0,4 milliard, niveau comparable à celui de l'exercice antérieur, les entrées se sont établies à 5,0 milliards enregistrant une baisse de 0,8 milliard. En conséquence, les opérations de la BCEAO avec les autres membres de la CCAO se sont soldées par un excédent de 4,7 milliards contre 5,5 milliards un an plus tôt.

4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET DES CHANGES

4.1 Evolution du réseau bancaire

Après s'être stabilisé à 60 unités au cours des deux derniers exercices, le nombre de banques en activité dans l'Union s'est établi, au terme de l'exercice sous revue, à 58 établissements. Les retraits d'agrément intervenus ont concerné la Bank of Credit and Commerce du Niger et la Bank of Credit and Commerce International de Côte d'Ivoire. Les activités des autres succursales du groupe BCCI installées dans l'Union sont restées suspendues durant cette période. De même, ont été suspendues les activités des banques du groupe DMI, en l'occurrence la Banque Islamique du Sénégal et la Banque Islamique du Niger, dans l'attente de l'achèvement de leur restructuration financière.

La Banque Arabe Libyenne Togolaise du Commerce Extérieur (BALTEX) est devenue, à la suite de la modification de sa dénomination sociale, la Société Interafricaine de Banque (SIAB).

Le nombre des établissements financiers est passé de 23 à 19. Cette réduction est consécutive à la radiation des institutions ci-après :

- le Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGPME) et la Société Internationale d'Equipement par le Leasing (SIEL) au Burkina ;
- la Société Ivoirienne de Financement (SIF) ;
- le Fonds d'Intervention en faveur des PME Nigériennes (FIPMEN).

REPARTITION PAR PAYS DES GUICHETS OUVERTS AU 30 SEPTEMBRE 1992

	Permanents	Périodiques
Bénin	13	-
Burkina	59	54
Côte d'Ivoire	168	4
Mali	43	-
Niger	17	-
Sénégal	54	0
Togo	39	3
UMOA	393	61

4.2 Programmes d'assainissement des banques

L'exécution des plans de réhabilitation des établissements de crédit en difficulté s'est poursuivie avec des résultats plutôt contrastés.

Sur certaines places, l'accélération de la mise en oeuvre des mesures de restructuration a permis l'émergence d'une intermédiation financière renouvelée et assainie. Dans d'autres Etats, les négociations se poursuivent avec les bailleurs de fonds pour achever les programmes d'ajustement du secteur financier.

S'agissant du recouvrement des créances bancaires gelées, les réalisations sont restées largement en deçà des prévisions, compromettant en partie les objectifs en matière de désintéressement des déposants, condition nécessaire à la pleine restauration de la crédibilité du système bancaire en rénovation.

Des réflexions visant à trouver des solutions au recouvrement de ces créances gelées sont en cours à l'échelle de l'Union.

4.3 Dispositions réglementaires

Aucune nouvelle disposition réglementaire n'est intervenue pendant l'exercice sous revue.

Au titre du renforcement de la surveillance bancaire, les concertations se sont poursuivies avec les établissements de crédit de l'Union, dans le cadre de la mise en oeuvre des règles édictées par le nouveau dispositif prudentiel, en vigueur depuis le 1er octobre 1991.

4.4 Activités des chambres de compensation

L'activité des chambres de compensation s'est légèrement tassée au cours de l'exercice 1991-1992, en passant de 4 546,2 milliards à 4 503,4 milliards. Cette baisse de 42,8 milliards ou 0,9% qui confirme la tendance baissière observée depuis l'exercice 1986-1987 a concerné principalement la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo. Elle s'expliquerait par la morosité de l'activité économique et les mesures de restructuration du système bancaire. Cependant au Mali et surtout au Bénin, la reprise des activités et la réhabilitation complète du système bancaire ont induit un accroissement du volume des valeurs échangées.

UMOA - VALEURS ECHANGEES EN CHAMBRE DE COMPENSATION

	1989-1990	1990-1991	1991-1992	Variation entre les 2 derniers exercices
	Milliards de francs CFA			%
Bénin	61,7	91,7	128,7	+40,3
Burkina	233,0	234,9	215,8	-8,8
Côte d'Ivoire	3 021,8	2 814,7	2 764,0(*)	-1,8
Mali	98,3	125,4	149,4	+19,1
Niger	88,0	72,1	57,6	-20,1
Sénégal	833,1	919,5	937,8	+2,0
Togo	313,6	287,9	250,1	-13,1
TOTAUX	4 649,5	4 546,2	4 503,4	-0,9
(*) : estimations.				

5 COOPERATION MONETAIRE

5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Les opérations avec le *FMI*, effectuées par la Banque centrale pour le compte des Etats de l'Union, se sont soldées par des transferts nets négatifs de 95,3 millions de DTS contre 91,4 millions de DTS l'exercice précédent. La légère aggravation de ce reflux reflète une diminution notable des utilisations de ressources du FMI et une légère contraction des rachats de monnaie.

En effet, les tirages bruts se sont chiffrés à 59,9 millions de DTS, soit 22,7 milliards de francs, contre 86,2 millions de DTS, soit 32,8 milliards de francs en 1990-1991. Les tirages sur les ressources générales se sont établis à 16,5 millions de DTS contre 45,8 millions de DTS en 1990-1991. Aucun achat n'a été effectué sur des ressources d'emprunts, qui avaient contribué au cours de l'exercice précédent au financement des tirages sur ressources générales à hauteur de 42,6% . Les ressources mobilisées au titre de la FAS et de la FAS-R ont, quant à elles, porté sur 43,4 millions de DTS, montant légèrement supérieur aux 40,4 millions de DTS de l'exercice 1990-1991.

Les rachats de monnaie se sont élevés à 121,8 millions de DTS contre 130,2 millions de DTS l'exercice précédent. La contre-valeur en francs de ces rachats s'est établie à 45,8 milliards contre 49,9 milliards un an plus tôt. Ces paiements ont dégagé des gains de change de 2,8 milliards de francs cfa, en hausse de 0,8 milliard par rapport à l'exercice précédent.

En liaison avec ces opérations, l'encours des engagements nets des Etats de l'Union vis-à-vis du FMI, tant au titre de l'utilisation des ressources générales que de la FAS et de la FAS-R, s'est établi à 593,1 millions de DTS contre 655,0 millions de DTS en 1990-1991, soit une baisse de 9,4%.

Ces engagements ont donné lieu à des paiements d'intérêts et de commissions chiffrés à 35,8 millions de DTS contre 50,0 millions de DTS en 1990-1991.

Ces charges ont concerné les rémunérations versées au titre de l'utilisation des ressources générales du Fonds pour 26,2 millions de DTS, les paiements d'intérêts au titre de l'utilisation des ressources administrées pour 1,5 million de DTS et diverses commissions pour 8,1 millions de DTS. Le règlement de ces charges a nécessité l'acquisition

d'un montant global de 32,7 millions de DTS pour une contre-valeur de 12,7 milliards pour le compte des Etats dont les avoirs en DTS ne permettaient pas les paiements requis.

En revanche, le FMI a versé à la BCEAO, une somme de 2,4 millions de DTS représentant les rémunérations des positions créditrices et des ajustements de commissions.

Enfin, conformément aux dispositions de l' article V, section 11 de ses statuts, le Fonds a procédé au 30 avril 1992 à un réajustement de ses avoirs en monnaie des Etats membres. Cette opération s'est soldée par une baisse de 6,6 milliards de francs cfa des avoirs du Fonds comptabilisés dans les livres de l'Institut d'émission, consécutive à une appréciation du franc cfa vis-à-vis du DTS de l'ordre de 2,4%.

5.2 Relations avec les autres Institutions

Les réunions annuelles des organes de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO)*, de l'*Association des Banques de l'Afrique de l'Ouest (ABAO)*, des Banques Centrales des pays membres de la CEDEAO et du Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de l'*Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)* se sont tenues à Abuja, au Nigéria, du 18 au 22 mai 1992. Comme à l'accoutumée, les principaux sujets évoqués lors de ces rencontres ont été la situation économique, financière et monétaire des pays de la sous-région, les problèmes monétaires et économiques internationaux ainsi que les activités de la Chambre. En outre, les Gouverneurs se sont penchés sur les perspectives de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest. Les opérations de celle-ci ont connu une hausse pour le deuxième exercice consécutif en évoluant de 16,7 millions d'Unités de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) au cours de l'exercice 1990-1991 à 17,7 millions d'UCAO (a).

Cette augmentation qui reste marquée par la prépondérance des transactions financières sur celles commerciales, s'est néanmoins accompagnée d'une amélioration du taux de compensation des opérations qui est passé de 16,1% à 18,0%. Ce taux demeure cependant modeste et traduit la faiblesse des échanges transitant par la Chambre et l'importance des règlements en devises effectués entre les pays de la sous-région.

Réunis les 21 et 22 juillet 1992 en session extraordinaire à Dakar, en marge des réunions statutaires des instances de la CEDEAO, le Comité de Change et de Compensation de la CCAO et le Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des pays membres de la CEDEAO ont adopté le mémorandum sur le "Rôle des Banques Centrales dans le processus d'intégration économique de la sous-région" et celui relatif aux implications et aux modalités de la transformation de la CCAO en une Agence spécialisée et autonome de la CEDEAO. Ces mémoranda ont été par la suite soumis aux instances de la CEDEAO qui ont notamment décidé de la transformation de la CCAO en une Agence spécialisée et autonome de la CEDEAO.

(a): l'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) équivaut à un Droit de Tirage Spécial (DTS) du FMI.

S'agissant du *Centre Africain d'Etudes Monétaires (CAEM)*, le Conseil d'Administration a tenu deux réunions extraordinaires le 10 avril 1992 à Dakar et, en marge des Assemblées Annuelles du Fonds et de la Banque Mondiale, le 24 septembre 1992 à Washington. Au cours de ces rencontres, les principales questions évoquées ont porté sur le fonctionnement et la redynamisation du Centre.

Les assises annuelles des Institutions de Bretton Woods se sont tenues du 22 au 24 septembre 1992 à Washington. Durant ces réunions, les pays en voie de développement ont exprimé leur inquiétude face:

- à la dégradation de leurs perspectives de croissance et des chances de réussite de leur processus d'ajustement,

- au faible niveau des flux financiers en leur faveur et à la persistance des transferts nets négatifs de ressources,

- au problème de la dette.

Ils ont en outre déploré le retard constaté dans l'entrée en vigueur de la 9ème révision générale des quotes-parts et du 3ème amendement des Statuts du Fonds. Ils ont également renouvelé leur appel en faveur d'une nouvelle allocation de DTS et de la dixième reconstitution des ressources de l'IDA et, enfin, souhaité que l'adhésion d'une quinzaine de nouveaux membres, notamment les pays de l'ex-URSS, n'affecte pas leur représentation au Conseil d'Administration.

Agence principale d'Abidjan



Agence principale de Niamey

**L'administration et les comptes
de la Banque centrale**

1 FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 1991-1992, les instances de l'UMOA et les organes de la BCEAO ont tenu leurs assises conformément aux dispositions du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et aux Statuts de la Banque centrale qui lui sont annexés.

La Conférence des Chefs d'Etat de l'Union s'est réunie en sa septième session le 2 juillet 1992 à Dakar, sous la présidence de son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso, son Président en exercice. Les autres Etats membres ont été représentés comme suit :

- Son Excellence Monsieur Nicéphore SOGLO, Président de la République du Bénin;
- Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali ;
- Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal ;
- Son Excellence Monsieur Amadou CHEIFFOU, Premier Ministre de la République du Niger ;
- Son Excellence Monsieur Amara ESSY, Ministre des Affaires Etrangères de la République de Côte d'Ivoire ;
- Son Excellence Monsieur Elias KPETIGO, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise.

Cette haute instance a eu à connaître du Rapport d'activité du Gouverneur de la Banque centrale et du Rapport sur l'intégration économique des Etats de l'UMOA.

L'examen du Rapport d'activité du Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a donné lieu à la confirmation des grandes orientations définies par les précédents Conseils d'Administration de la BCEAO et des Ministres de l'UMOA et à l'approbation de leur mise en application dans les domaines ci-après :

- l'adoption par les Etats des mesures d'accompagnement préalablement identifiées et sans lesquelles l'action monétaire ne pourrait donner la pleine mesure de son efficacité;

- la poursuite résolue par l'Institut d'émission de la mise en oeuvre des actions entreprises, en vue de la reconstitution durable de ses réserves de change et du relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire ;

- le renforcement des actions du *Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB)* en matière de formation du personnel de la Banque centrale et d'ouverture aux administrations, aux banques ainsi qu'aux universités et centres de recherche.

Aux termes des propositions qui lui ont été soumises dans le cadre du **Rapport du Gouverneur sur l'intégration économique des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine**, les Chefs d'Etat ont accepté les orientations tendant à accélérer le processus d'intégration des Etats et donné mandat au Gouverneur d'approfondir les études nécessaires à la mise en oeuvre du schéma préconisé dans les domaines-clés identifiés.

Les Chefs d'Etat ont également demandé au Gouverneur de leur soumettre avant la fin de l'année 1992 les conclusions de ces études ainsi qu'un projet de traité de l'*Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)* définissant notamment les domaines dans lesquels des transferts de compétence pourront être opérés par les Etats au profit des organes communautaires.

Le **Conseil des Ministres de l'UMOA** a été successivement présidé par Monsieur Paul DOSSOU, Ministre des Finances de la République du Bénin, Monsieur Frédéric Assomption KORSAGA, Ministre des Finances du Burkina Faso et Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan du Burkina Faso.

Le Conseil a tenu trois sessions ordinaires respectivement le 19 décembre 1991 à Bamako, le 31 mars 1992 à Niamey et le 14 septembre 1992 au Siège de la BCEAO à Dakar. Il a également organisé un séminaire, les 28 et 29 février 1992 à Cotonou, sur la convergence des politiques budgétaires nationales et leur harmonisation avec la politique monétaire commune et sur l'harmonisation des programmes d'ajustement appuyés par le FMI et la Banque Mondiale.

Au cours des réunions statutaires, le Conseil a passé en revue l'évolution de la situation monétaire de l'Union, marquée par l'amélioration de la position extérieure des institutions monétaires jusqu'à fin juin 1992, puis l'inversion de cette tendance, en liaison avec la persistance de la dégradation de l'environnement international, notamment les incertitudes sur la reprise économique et la baisse continue des cours des matières premières.

Face à cette situation, le Conseil a insisté sur la nécessité de relancer, de manière durable, l'activité économique dans les Etats au moyen de :

- l'assainissement du cadre macro-économique, aux fins de l'émergence d'une épargne publique ;

- l'instauration d'un environnement juridique réglementaire incitatif ;

- et le renforcement de l'ajustement interne, en vue d'assurer une amélioration de la compétitivité des économies.

Les différentes revues de l'état d'avancement de la mise en oeuvre des programmes de restructuration du système bancaire ont par ailleurs permis au Conseil de souligner la nécessité d'un vigoureux recouvrement des créances bancaires compromises et d'une mobilisation accrue de l'épargne.

Lors de sa séance du 19 décembre 1991, le Conseil a décidé de l'affectation des résultats de la Banque centrale au titre de l'exercice clos au 30 septembre 1991. Le Conseil a, en outre, pris connaissance des dossiers concernant notamment les plafonds d'intervention de la Banque centrale pour l'année 1992, les schémas de financement agricole pour la campagne 1991-1992, ainsi que l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail sur l'intégration économique des Etats membres de l'UMOA. Enfin et conformément aux dispositions de l'article 7 du Traité constituant l'UMOA, le Conseil a décidé de porter à sa présidence le Ministre chargé des Finances du Burkina Faso pour une durée de deux ans.

Au cours de sa séance du 31 mars 1992, le Conseil, après examen et adoption des recommandations du séminaire de Cotonou des 28 et 29 février 1992, a demandé au Gouverneur de la BCEAO de lui soumettre le plus rapidement possible les modalités pratiques et le calendrier de leur mise en oeuvre. Le Conseil a en outre pris connaissance de l'état d'avancement des travaux en cours au niveau de la Zone franc pour la restructuration des secteurs de l'assurance et de la prévoyance sociale, ainsi que pour la création d'un observatoire économique (AFRISTAT) dans les pays africains de la Zone Franc.

A sa réunion du 14 septembre 1992, le Conseil a eu à connaître, notamment, du Rapport du Gouverneur sur l'état de l'Union. Conformément aux orientations définies par la septième Conférence des Chefs d'Etat, le Conseil a souligné l'urgence de la mise en oeuvre d'un système de surveillance multilatérale, dans la perspective de soutenir l'intégration économique de l'Union. Au plan monétaire, il a approuvé l'opportunité des mesures déjà introduites, notamment en matière de politique des taux d'intérêt, en vue de promouvoir la mobilisation de l'épargne intérieure et le financement de l'activité économique interne. Le Conseil a d'autre part recommandé la mise en oeuvre effective et l'harmonisation de la réglementation des pays membres en matière de relations financières extérieures et arrêté les Directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1993.

Au cours de l'exercice sous revue, un certain nombre d'Etats ont apporté des modifications à leur représentation au sein du Conseil des Ministres :

Pour le **Burkina**, Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan a été nommé en remplacement de Monsieur Frédéric Assomption KORSAGA ;

Monsieur Jacques SAWADOGO, Ministre délégué chargé du Plan, a été nommé en remplacement de Madame Haby Djiga née TOURE.

Pour le **Mali**, Monsieur Oumar Mahamar MAIGA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, a remplacé Monsieur Bassary TOURE;

. Monsieur Boubacar BAH, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de l'Initiative Privée, a remplacé Madame Mariam K. CISSE née SIDIBE.

Le Conseil d'Administration de la Banque centrale s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles Konan BANNY, son Président statutaire, quatre fois en session ordinaire le 18 décembre 1991 à Bamako, le 30 mars 1992 à Niamey, le 6 juillet 1992 à Abidjan et le 11 septembre 1992 au Siège de la BCEAO à Dakar.

Au cours des quatre sessions, le Conseil a examiné la situation monétaire de l'Union. Il s'est félicité de la poursuite de l'amélioration de la position extérieure des institutions monétaires. Il a relevé toutefois que la situation économique et financière de l'Union demeure précaire en raison notamment de la persistance d'un environnement international défavorable. Aussi, le Conseil a-t-il recommandé aux Etats membres de renforcer les actions d'assainissement et de restructuration du cadre macro-économique d'ensemble. A cet effet, il a mis l'accent sur la nécessité de dégager une épargne publique et de rechercher une plus grande efficacité de la politique d'ensemble, pour soutenir l'action monétaire. Il a par ailleurs réaffirmé la nécessaire harmonisation des politiques budgétaires nationales entre elles et avec la politique monétaire commune et, dans ce sens, a souligné l'importance de la mise en oeuvre des recommandations issues du séminaire du Conseil des Ministres tenu les 28 et 29 février 1992 à Cotonou, en République du Bénin.

Le Conseil a ensuite arrêté, sur la base des propositions des Comités Nationaux du Crédit, les plafonds d'intervention de la Banque centrale dans les Etats membres pour l'année 1992 et les schémas de financement de la commercialisation des produits agricoles locaux pour la campagne 1991-1992. Dans ce cadre, il a particulièrement insisté sur la mise en oeuvre des recommandations visant à assurer un financement sain de la commercialisation.

Le Conseil a insisté sur la nécessité d'un renforcement de l'ajustement interne en vue d'assurer une amélioration de la compétitivité des économies des pays membres de l'Union.

Au plan monétaire, le Conseil a souligné le caractère approprié des mesures déjà introduites en matière de politique des taux d'intérêt en vue de promouvoir la mobilisation de l'épargne intérieure pour le financement de l'activité économique interne. Il a pris connaissance des directives de la politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1993 et du rapport du Gouverneur sur l'état de l'Union.

Le Conseil a examiné le rapport d'exécution du budget de la BCEAO pour l'exercice 1990-1991 et approuvé les comptes de la Banque centrale arrêtés au 30 septembre 1991. Il a également adopté le budget de l'Institut d'émission pour 1992-1993 et approuvé les orientations pour la politique de prise de participation de la Banque centrale.

Par ailleurs, le Conseil a fait le point de l'exécution des programmes de restructuration des établissements de crédit dans l'UMOA Il a insisté sur la nécessité de parachever l'assainissement et la restructuration des établissements de crédit. Il a, à ce titre, insisté sur la nécessité d'intensifier le recouvrement des créances bancaires compromises, notamment en améliorant le cadre juridique.

La représentation des Etats au Conseil d'Administration de la BCEAO a connu les modifications ci-après :

pour le **Bénin** Mme Alimatou SYLLA, Directeur des Affaires Monétaires et Bancaires par intérim, est nommée Administrateur de la BCEAO, en remplacement de Monsieur Justin NOUNAWON ;

pour le **Mali** Monsieur Abou-Bakar TRAORE, Directeur de Cabinet du Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan, est nommé Administrateur, en remplacement de Monsieur Nouhoum SANKARE ayant précédemment remplacé Monsieur Abdoulaye DIAWARA ;

pour le **Niger** Monsieur Mamane SAIDOU, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, a remplacé Monsieur Issaka Baoua AMANI ;

Monsieur Abdou MAIDADJI, Directeur Général de l'Economie et des Finances, a remplacé Monsieur Abdourazak AMADOU.

2 PERSONNEL ET SERVICE

2.1 Organigramme

L'organigramme de la Banque centrale n'a subi aucun changement dans sa structure au cours de l'exercice 1991-1992.

Au plan des décisions individuelles, le Gouverneur BANNY a procédé à certaines nominations. Ainsi, Messieurs Boukari ADJI Conseiller Spécial du Gouverneur, Lansina BAKARY, Directeur Central de la Formation Professionnelle, Amadou Sadickh DIOP, Assistant du Gouverneur, Léonce KONE, Chargé de Mission auprès du Gouverneur, ont été nommés, pour compter du 1er octobre 1991, respectivement Directeur Central de l'Inspection cumulativement avec ses fonctions de Conseiller Spécial, Directeur Central de l'Emission et des Opérations Financières, Directeur du Bureau de l'Organisation et de l'Informatique et Directeur Central des Ressources Humaines par intérim. Messieurs Doumbaly CAMARA, Sékou KONATE et Louis VIEYRA ont été nommés Chargés de Mission auprès du Gouverneur, respectivement pour la réalisation de la centralisation des incidents de paiements, l'établissement de la centrale des bilans et l'élaboration du plan comptable bancaire de l'UMOA.

Le 1er novembre 1991, Monsieur Paulin COSSI a été désigné au poste de Directeur National de la BCEAO pour le Bénin, en remplacement de Monsieur Gilbert MEDJE nommé Directeur Central de la Formation Professionnelle.

A compter du 27 février 1992, Monsieur Papa Ousmane SAKHO a été nommé Conseiller Spécial du Gouverneur, cumulativement avec ses fonctions de Directeur National de la BCEAO pour le Sénégal.

2.2 Personnel et formation

Par suite des mesures prises en matière de gestion des effectifs, le nombre d'agents est passé de 2 993 à 2 958 au 30 septembre 1992, répartis comme suit :

. Siège	605
. Directions Nationales	2 257
. Bureau de Paris	10
. Commission Bancaire de l'UMOA	86

Au cours de l'exercice 1991-1992, les actions de formation du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) ont, comme par le passé, visé à promouvoir la qualification professionnelle des cadres en vue d'une meilleure implication dans la conception et la mise en oeuvre des programmes de restructuration des économies des pays de l'UMOA

La formation a continué d'être organisée autour des deux axes que constituent les cycles longs et les cycles courts.

Au titre des cycles longs, la treizième promotion a exclusivement concerné 33 stagiaires des Administrations et des Banques et Etablissements Financiers qui ont terminé leur stage pratique de 6 mois le 30 avril 1992. En ce qui concerne la quatorzième promotion, le COFEB a accueilli 29 stagiaires en provenance des Administrations et du Système Bancaire, qui ont commencé depuis le début du mois de novembre 1992 leur stage d'application au terme de la phase théorique de 12 mois au Centre.

Par ailleurs, 51 agents ont satisfait aux concours internes organisés, en octobre 1991, par l'Institut d'émission pour favoriser la promotion des agents de recrutement local et de l'encadrement moyen.

Au terme du cycle de formation de la quatorzième promotion, l'effectif des cadres formés par le Centre, depuis sa création, se chiffre à 835 dont 446 pour la BCEAO, 188 pour les Banques et Etablissements Financiers et 201 pour les Administrations.

Lors de sa réunion du 27 juillet 1992, le Comité d'Admission du COFEB a sélectionné 30 stagiaires de l'encadrement supérieur au titre de la quinzième promotion dont la formation débutera en novembre 1992.

S'agissant des actions des cycles courts, le COFEB a organisé et coordonné des stages de formation des agents de la BCEAO, auprès d'institutions extérieures telles que le FMI, le CAEM(1), l'IDE(2), la Banque de France. La formation du personnel s'est également traduite par l'inscription d'agents aux cours du CIFPB et de l'ITB.

Le COFEB a organisé conjointement avec la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), l'I.D.E, et le concours financier du Ministère Français de la Coopération et du Développement, un séminaire sur "l'Ajustement Structurel et les Réformes Economiques". Tenu du 24 février au 20 mars 1992, à Dakar, ce séminaire a enregistré 29 participants.

Par ailleurs, un séminaire a été organisé sur "les Nouveaux Dispositifs de Gestion Monétaire" du 22 au 24 juin 1992, à Saly Portudal. Il a regroupé 60 participants et visait à sensibiliser les Directeurs Généraux des Banques et Etablissements Financiers sur les réaménagements de la politique de la monnaie et du crédit.

Dans le cadre du protocole d'accord entre la BCEAO et le BIT, un programme d'appui aux structures mutualistes d'épargne et de crédit dans l'U.M.O.A est en cours de réalisation.

(1) Centre Africain d'Etudes Monétaires (CAEM).

(2) Institut de Développement Economique (IDE) de la Banque Mondiale.

Le COFEB, à la demande de MERIDIEN BIAO, a assuré, du 13 juillet au 14 septembre 1992, la formation de 13 auditeurs internes. Ce type d'actions sur mesure constitue un nouvel axe privilégié de formation en vue de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

Au plan des perspectives, les décisions prises par le Gouvernement de la Banque, à l'issue de l'examen du "Rapport sur l'Avenir du COFEB", ont permis de dégager de nouvelles orientations en matière de formation. A cet effet, la Direction Centrale de la Formation Professionnelle, de concert avec l'ensemble des structures de la Banque, a entrepris une série d'études, visant entre autres, à la mise en place d'une gestion intégrée des ressources humaines et d'un plan de formation permanent dépassant le seul cadre de l'Institut d'émission.

2.3 Informatisation de la Banque centrale

L'évolution de l'informatique à la Banque centrale a été marquée, durant l'exercice, par la création du Bureau de l'Organisation et de l'Informatique. Les changements ainsi intervenus au plan organisationnel ont permis de donner une impulsion nouvelle au processus d'automatisation des opérations de l'Institut d'émission.

Au plan des développements, la réalisation des projets prioritaires est relativement avancée. La plupart de ces projets seront opérationnels en 1993. En particulier, l'application de la comptabilité générale et du budget a été mise en exploitation préventive.

L'aménagement et l'installation des locaux informatiques des Agences auxiliaires ont démarré dans les différents pays de l'Union et devraient s'achever avant la fin de l'année 1993.

En outre, les Services et les Centres de traitement informatique du Siège et des Directions Nationales ont été équipés de moyens matériels et mobiliers informatiques complémentaires.

2.4 Réseau

A la suite de la décision de la conférence des Chefs d'Etat de procéder à la construction de nouveaux immeubles pour abriter les Agences principales, six Directions Nationales ont déjà emménagé dans de nouveaux locaux ; il s'agit de celles d'Abidjan, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey et Ouagadougou.

La réception du nouvel immeuble de l'Agence principale de Bamako est prévue pour l'année 1993.

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

Conformément à l'article 63 des Statuts de la Banque centrale, les comptes de l'exercice 1991-1992 ont été arrêtés au 30 septembre 1992.

3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan s'est établi à 2 058,8 milliards de francs, en augmentation de 21,6 milliards ou 1,06% par rapport à l'exercice précédent. Les principales variations ont concerné, à l'Actif, les avoirs en monnaies étrangères, les concours de la BCEAO, les opérations pour compte des Trésors nationaux et les participations. Au Passif, ont été affectés les dépôts, les engagements vis-à-vis du Fonds Monétaire International, la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé, le capital et les réserves ainsi que les comptes d'Ordre et Divers.

EVOLUTION DU BILAN EN FIN D'EXERCICE

	1990-1991	1991-1992	VARIATION
Milliards de francs CFA			
ACTIF			
Avoirs en or	46,7	48,0	+ 1,3
Fonds Monétaire International	14,5	14,1	- 0,4
Avoirs en monnaies étrangères	64,7	112,1	+ 47,4
Concours de la BCEAO	1 084,8	1 095,9	+ 11,1
Opérations pour compte des Trésors Nationaux	287,7	261,7	- 26,0
Participations	23,5	13,9	- 9,6
Autres immobilisations (net)	74,3	67,7	- 6,6
Comptes d'ordre et divers	441,0	445,4	+ 4,4
Total	2 037,2	2 058,8	+ 21,6
PASSIF			
Billets et monnaies	560,0	552,8	- 7,2
Dépôts	479,7	539,9	+ 60,2
Transferts à exécuter	5,2	2,9	- 2,3
Engagements en monnaies étrangères	-	3,1	+ 3,1
Fonds Monétaire International	190,0	146,2	- 43,8
Facilité d'Ajustement Structurel	60,7	61,4	+ 0,7
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé	52,3	64,7	+ 12,4
Capital et Réserves	314,2	379,9	+ 65,7
Comptes d'ordre et divers	375,1	307,9	- 67,2
Total	2 037,2	2 058,8	+ 21,6

3.1.1 Analyse des postes de l'Actif

Les Avoirs en or ont été évalués à la fin de l'exercice à un montant brut de 48,0 milliards de francs CFA correspondant à 532 488,55 onces contre 46,7 milliards ou 461 657,35 onces au 30 septembre 1991. L'évolution du cours moyen de l'once d'or au cours de l'exercice s'est traduite par la constitution d'une provision de 3,2 milliards pour faire face à la dépréciation du stock d'or.

Les opérations avec le Fonds Monétaire International ont fléchi de 0,4 milliard de francs. En effet, la position de réserve s'est établie à 10,7 milliards contre 10,9 milliards en raison de la dépréciation du DTS. Les disponibilités en DTS ont atteint 3,5 milliards contre 3,7 milliards, soit une baisse de 0,2 milliard, résultant des opérations ci-après:

	Milliards de francs CFA
Acquisitions	+ 12,7
Cessions	- 0,4
Rémunérations perçues	+ 0,5
Commissions payées	- 13,3
Bonifications reçues	+ 0,4
Réévaluation	- 0,1
Total	- 0,2

Les **Avoirs en monnaies étrangères** ont augmenté de 47,4 milliards en évoluant de 64,7 milliards à 112,1 milliards. Cet accroissement est imputable à la hausse du solde du Compte d'Opérations de 39,8 milliards à 95,3 milliards et des Encaisses en billets de la Zone Franc de 5,3 milliards à 6,4 milliards. Il est toutefois atténué par la baisse des Avoirs en dehors de la Zone Franc de 6,5 milliards à 4,0 milliards et des Avoirs auprès des correspondants de la Zone Franc de 8,4 milliards à 2,1 milliards.

Les bons des Institutions Financières Internationales ainsi que les créances sur les autres membres de la Chambre de Compensation sont demeurés quasi stables d'un exercice à l'autre.

La ventilation des avoirs en monnaies étrangères à la fin des deux exercices se présente comme suit :

	30-09-91	30-09-92
	Milliards de francs CFA	
Compte d'Opérations	39,8	95,3
Avoirs auprès des correspondants de la Zone Franc	8,4	2,1
Encaisse en billets de la Zone Franc	5,3	6,4
Correspondants en dehors de la Zone Franc	6,5	4,0
Bons d'Institutions Financières Internationales	0,8	0,7
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	3,9	3,6
Total	64,7	112,1

Les concours de la BCEAO ont atteint 1 095,9 milliards contre 1 084,8 milliards en 1990-1991, soit une hausse de 11,1 milliards ou 1,0%. La progression résulte de l'augmentation des créances sur les Trésors Nationaux de 16,0 milliards, atténuée par la baisse de 4,9 milliards des créances sur les banques et établissements financiers.

Les opérations pour le compte des Trésors nationaux ont dégagé un solde de 261,7 milliards, en recul de 26,0 milliards par rapport à l'exercice précédent. L'encours des autres concours du FMI, avec 100,6 milliards au 30 septembre 1992, a été réduit de 41,5 milliards à la suite des remboursements intervenus au cours de la période. Les rétrocessions aux Etats de la contre-valeur de leurs tirages sur le FMI, au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel et de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé, ont porté sur des montants respectifs de 63,1 milliards et 66,0 milliards.

Les autres concours, représentés par un dépôt de 30,0 millions de dinars effectué par le Koweït en faveur d'un Etat de l'Union, sont comptabilisés pour un montant de 32,0 milliards.

Les participations de la Banque centrale se sont accrues de 0,2 milliard pour se situer à un montant brut de 23,7 milliards, par suite de la souscription de la BCEAO à l'augmentation des fonds propres d'une Banque d'un Etat de l'Union. La valeur des titres de participation nets des provisions s'est établie à 13,9 milliards.

Les autres immobilisations nettes, en se chiffrant à 67,7 milliards, ont diminué de 6,6 milliards du fait de la cession des anciens immeubles des Agences principales aux Etats.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 3,5 milliards au 30 septembre 1992. Elles prennent en compte l'amortissement tant des immeubles des nouvelles Agences principales que celui du matériel et mobilier.

3.1.2 Analyse des postes du Passif

Les billets et monnaies se sont élevés à 552,8 milliards au 30 septembre 1992 contre 560,0 milliards l'exercice précédent, soit une baisse de 7,2 milliards.

Les dépôts des Institutions locales et étrangères auprès de la Banque centrale ont augmenté de 60,2 milliards en se situant à 539,9 milliards. Cet accroissement est lié principalement à la hausse des dépôts sur le Marché Monétaire de 48,6 milliards. Le tableau ci-après retrace la décomposition de ces engagements.

	30/09/91	30/09/92
Milliards de francs CFA		
Banques et Institutions étrangères	53,4	58,0
Banques et Institutions communes de l'Union	43,8	50,0
Banques inscrites dans les Etats	341,5	389,3
dont Marché Monétaire	331,3	379,9
Trésors Nationaux et autres organismes publics	38,0	33,7
Autres comptes de dépôts	3,0	8,9
Total	479,7	539,9

Les engagements en monnaies étrangères ont atteint 3,1 milliards au 30 septembre 1992, montant correspondant au solde consolidé des comptes de la BCEAO auprès de la Banque de France et de Citibank Paris.

Les engagements vis-à-vis du Fonds Monétaire International ont fléchi de 190,0 milliards de francs à 146,2 milliards. Les concours nets au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel et de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé ont par contre évolué respectivement de 60,7 milliards à 61,4 milliards et de 52,3 milliards à 64,7 milliards.

Le poste capital et réserves est passé de 314,2 milliards à 379,9 milliards du fait de l'affectation des 26,3 milliards de résultat de l'exercice 1990-1991 au renforcement des fonds propres, de la diminution de 7,8 milliards de la réserve spéciale de réévaluation des immobilisations suite à la cession des anciens immeubles, de l'utilisation de 6,1 milliards de la réserve spéciale de réévaluation de l'or, de l'augmentation de 17,1 milliards du report à nouveau et du reclassement de 37,4 milliards de provision pour pertes et charges. La décomposition du poste capital et réserves est retracée ci-après :

	30/09/91	30/09/92
Francs CFA		
Capital	94 262 000 000	116 655 000 000
Réserve statutaire	26 352 497 224	30 305 008 403
Réserve générale	5 418 144 273	5 422 707 623
Réserve spéciale de réévaluation des immobil.	19 249 767 402	11 410 159 302
Réserve spéciale de réévaluation de l'or	6 148 545 394	
Report à nouveau	162 758 080 143	178 661 310 416
Provisions pour pertes et charges	-	37 427 246 973
Total	314 189 034 436	379 881 432 717

3.2 Compte de résultat

L'exercice clos au 30 septembre 1992 s'est soldé par un bénéfice net, après dotations aux amortissements et aux provisions, de 65,8 milliards, en baisse de 5,1 milliards par rapport à l'exercice précédent.

Les produits, aussi bien que les charges, se sont inscrits en hausse en passant respectivement de 152,5 milliards à 155,2 milliards et de 81,7 milliards à 89,4 milliards.

3.2.1 Produits

	30/09/91	30/09/92
Francs CFA		
PRODUITS		
Produits des opérations de crédit	82 984 229 802	66 176 144 023
Produits sur les Avoirs Extérieurs	8 685 814 193	17 251 338 444
Intérêts sur la Position Extérieure		
débitrice des Etats	38 032 485 824	38 491 181 207
Autres produits	22 854 497 338	33 315 927 324
Total	152 557 027 157	155 234 590 998
CHARGES		
Charges financières	45 820 707 597	48 865 581 333
Dépenses de fonctionnement	34 997 139 783	39 852 049 943
. Entretien de la circulation fiduciaire	4 743 211 020	4 877 127 959
. Frais généraux	26 527 805 628	28 221 660 816
. Dotations aux amortissements et provisions	3 726 123 135	6 753 261 168
Autres charges	853 833 980	700 843 055
Résultat de l'exercice	70 885 345 797	65 816 116 667
Total	152 557 027 157	155 234 590 998

La hausse de 3,0 milliards sur les produits résulte de la contraction des produits des opérations de crédit, de la hausse des produits sur les avoirs extérieurs et des autres produits.

Les produits des opérations de crédit sont passés de 82,9 milliards de francs à 66,1 milliards, soit une baisse de 16,8 milliards ou 19,4%. Au cours des deux derniers exercices, ces revenus ont évolué comme suit :

	30/09/91	30/09/92
Millions de francs CFA		
Refinancement en faveur des banques		
et établissements financiers	6 554	1 256
Concours aux Trésors nationaux	22 859	24 402
Marché Monétaire	32 965	24 283
Soldes débiteurs et consolidations	20 606	16 235
Total	82 984	66 176

Les revenus liés au refinancement direct des établissements de crédit se sont élevés à 1,2 milliard contre 6,5 milliards un an plus tôt, poursuivant ainsi la baisse amorcée au cours des deux exercices précédents. Les intérêts sur les concours aux Trésors nationaux se sont situés à 24,4 milliards au 30 septembre 1992. Les produits du Marché Monétaire sont ressortis à 24,3 milliards, soit une baisse de 26,3% liée à la diminution des demandes d'avances enregistrées sur ce marché.

Les intérêts sur soldes débiteurs et sur consolidations se sont établis à 16,2 milliards, en baisse de 21,2% par rapport à l'exercice précédent en raison du réaménagement des conditions de consolidation de certaines créances. Les intérêts sur la position extérieure débitrice des Etats sont restés quasiment stables en s'inscrivant à 38,4 milliards au lieu de 38,0 milliards un an plus tôt.

3.2.2 Charges

Les charges ont augmenté de 7,7 milliards en passant de 81,7 milliards à 89,4 milliards.

Les charges financières se sont établies à 48,8 milliards contre 45,8 milliards l'exercice écoulé. Cet accroissement est imputable aux effets conjugués de la baisse de 2,0 milliards des intérêts et commissions versés au FMI et à la hausse de 5,1 milliards des agios servis aux banques et autres organismes. La rémunération des dépôts des banques sur le Marché Monétaire a atteint 37,7 milliards contre 33,0 milliards.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 39,8 milliards, en hausse de 4,9 milliards par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'entretien de la circulation fiduciaire se sont accrues de 0,2 milliard en s'inscrivant à 4,9 milliards. Les frais généraux ont augmenté de 6,4% en évoluant de 26,5 milliards à 28,2 milliards à cause des charges liées à l'occupation des nouvelles Agences principales. Les dotations aux amortissements et aux provisions, en se chiffrant à 6,7 milliards, ont progressé de 3,0 milliards par rapport à l'exercice précédent en raison de la constitution de provisions pour faire face aux fluctuations du cours de l'or.

Les autres charges se sont établies à 0,7 milliard contre 0,8 milliard un an auparavant.

3.2.3 Résultat

L'exercice écoulé s'est soldé par un bénéfice de 65,8 milliards, en baisse de 5,5 milliards par rapport au précédent résultat.

Conformément à la décision du Conseil des Ministres de l'Union, l'intégralité de ces bénéfices a été mise en report à nouveau.

3.3 Contrôle des comptes

La vérification des comptes des Agences de la BCEAO a été effectuée par les contrôleurs nationaux désignés par les Ministres chargés des Finances dans chacun des Etats membres de l'UMOA, en application de l'article 64 des statuts. Ont été commis à cette vérification :

- au **BENIN**, M. Alidou Jacques KOUSSE, expert-comptable diplômé, Commissaire aux comptes agréé près les Cours d'Appel de Cotonou et de Dakar,
- au **BURKINA**, M. Noaga Edouard OUEDRAOGO, Contrôleur des comptes,
- en **COTE D'IVOIRE**, M. René EDI, expert-comptable diplômé, Commissaire aux comptes,
- au **MALI**, M. Hamalah BIDANIS, expert-comptable agréé, Contrôleur d'Etat,
- au **NIGER**, M. Amadou DJIBO Ali, expert-comptable diplômé, Commissaire aux comptes,
- au **SENEGAL**, M. Mamadou Abdoulaye SOW, inspecteur principal du Trésor,
- au **TOGO**, M. Kodjo ADOUKO, expert-comptable diplômé.

Les observations des contrôleurs d'Etat ont été centralisées par M. Christian VIEYRA, Commissaire-Contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union, qui a, en outre, procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la BCEAO.

Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de Compte d'Opérations signée le 4 décembre 1973 entre la France et les Etats de l'Union a été effectué pour la République Française par Monsieur Jean-Michel DEBRAT et pour l'Union, par Monsieur Christian VIEYRA, Commissaire-Contrôleur.

2.8. Counting the number of

BILAN
DE LA BANQUE CENTRALE

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
BILAN AU 30

Actif

Francs CFA	
Avoirs en or	48 038 691 217
Fonds Monétaire International	14 132 142 485
Position de réserve	10 651 351 971
Droits de Tirage Spéciaux détenus	3 480 790 514
Avoirs en monnaies étrangères	112 054 080 998
Monnaies de la Zone Franc	
Compte d'Opérations	95 338 554 819
Correspondants dans la Zone Franc	2 049 161 754
Billets de la Zone Franc	6 386 539 624
Autres Monnaies Etrangères	
Correspondants en dehors de la Zone Franc	3 987 231 099
Bons d'Institutions Financières	714 750 000
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	3 577 843 702
Billets étrangers	
Créances sur les banques	784 580 465 745
Court terme	189 377 196 601
Moyen terme	595 203 269 144
Long terme	
Créances sur les établissements financiers	12 507 501 889
Court terme	7 272 604 443
Moyen terme	5 234 897 446
Long terme	
Créances sur les trésors nationaux	298 792 018 825
Obligations cautionnées	2 232 000 000
Article 15	6 472 925 800
Article 13 : Avances garanties	
Article 14 : Découverts	290 080 000 000
Chèques Postaux (Agences)	7 093 025
Opérations pour compte des trésors nationaux	261 716 669 637
Concours mis à la disposition des Etats	
Autres concours F.M.I.	100 641 974 293
Fonds fiduciaire	
Facilité d'Ajustement Structurel	63 065 615 725
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé	65 998 135 707
Autres concours	32 010 943 912
Participations	13 929 000 221
Autres immobilisations (- Amortissements)	67 683 983 925
Comptes d'ordre et divers	445 385 604 277
TOTAL	2 058 820 159 219

DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

SEPTEMBRE 1992

Passif

Francs CFA	
Billets et monnaies	552 783 354 570
Banques et Institutions étrangères	58 028 490 324
Banques et Institutions communes de l'Union	49 943 841 494
Banques inscrites dans les Etats	388 392 996 603
Etablissements financiers inscrits dans les Etats	951 766 439
Trésors nationaux et autres comptables publics	33 712 455 814
Autres comptes de dépôts	8 865 973 445
Transferts à exécuter	2 960 980 222
Transferts UMOA - Extérieur Emis	2 081 285 559
Transferts Extérieur - UMOA Reçus	422 312 670
Dispositions Inter-UMOA Emises	544 189 633
Dispositions Internes Emises	- 86 807 640
Engagements en monnaies étrangères	3 089 678 060
Trésor Français - Compte d'Opérations	
Banque de France	3 066 250 476
Citibank Paris	23 427 584
Correspondants en dehors de la Zone Franc	
Fonds Monétaire International	146 249 894 229
Recours aux crédits du Fonds	101 257 865 289
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	44 992 028 940
Autres concours	126 040 069 901
Concours du Fonds Fiduciaire	
Facilité d'Ajustement Structurel	61 359 525 416
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé	64 680 544 485
Capital et réserves	379 881 432 717
Comptes d'ordre et divers	307 919 225 401
TOTAL	2 058 820 159 219

Le port de Cotonou au Bénin



Annexe statistique

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	2
Position des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	3 à 5
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	6
Production des principales cultures vivrières	7
Prix à la production des cultures d'exportation	8
Indice général des prix à la consommation africaine	9
Situation des institutions monétaires	10 à 17
Situation de la Banque centrale	18 à 25
Situation des banques	26 à 33
Position nette des Gouvernements	34 à 41
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées	42 - 43
Evolution de la base monétaire	44 à 51
Encours des autorisations préalables	52
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme	53 à 60
- Crédits à moyen et long terme	61 à 68
Balance des paiements	69 à 72
Décomposition de la circulation fiduciaire	73
Mouvements de billets entre agences	73
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O.	74

U.M.O.A. - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1989	1990	1991	1992	1991				1992			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
Prix moyens de la période en francs CFA/kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	396	346	337	291	318	318	340	368	331	272	282	280
Café												
Prix indicatif Robusta O.I.C.	533	330	310	255	304	308	307	307	275	238	222	284
Coton												
Indice A de Liverpool	534	497	477	339	484	543	489	394	346	368	330	310
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	246	261	251	162	266	278	267	197	167	176	149	156
Huile de palme												
Sumatra												
CIF. N.W. Europe	112	80	96	104	90	94	100	101	106	106	95	106
Sources : REUTERS (ART).												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS C.F.A. DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTEES PAR L'U.M.O.A.

	Indices moyens - Base 100 : Année 1980											
Indice général	105,1	91,2	89,8	-	88,2	90,9	90,8	89,4	84,4	82,9	...	...
dont Produits végétaux	104,6	92,1	90,5	-	89,0	91,4	91,3	90,1	83,7	82,1	...	...
- Cacao	72,6	63,0	61,2	-	57,9	57,9	61,8	67,0	60,2	49,5	...	...
- Café	78,1	47,0	44,3	-	43,6	45,2	43,5	44,7	39,6	33,9	...	...
- Oléagineux	114,0	95,3	98,6	-	94,5	99,4	105,2	95,2	95,1	94,5	...	...
- Bois	167,1	170,1	169,3	-	170,1	169,0	169,0	169,0	155,6	169,0	...	...
Sources : - Cotations des marchés.												
- B.C.E.A.O.												

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

30 septembre					
	1988	1989	1990	1991	1992
Millions de D.T.S.					
U.M.O.A. - Position globale					
Département des D.T.S.	- Allocations	117,4	117,4	117,4	117,4
	- Disponibilités	10,4	8,4	8,2	9,2
Département général	- Quote-part	436,4	436,4	436,4	436,4
	- Positions de réserve	28,0	28,0	27,7	27,7
	- Encours des tirages	711,9	506,8	451,3	367,1
	dont : . Tranches de crédit	206,8	121,2	104,7	99,9
	. Financ. compensatoire	84,2	82,8	82,8	62,1
	. Facilité élargie	102,2	72,2	42,2	16,4
	. Financ. supplément.	93,6	34,4	-	-
	. Accès élargi	225,1	196,2	196,8	163,9
	. Financ. stocks régulat.	-	-	-	-
	. Financ. comp. et pour imprévus	-	-	24,8	24,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	77,3	107,5	132,3	154,6
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	-	60,1	115,2	133,3
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	32,0	13,8	0,3	-
Bénin					
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	ε	ε	ε	0,2
Département général	- Quote-part	31,3	31,3	31,3	31,3
	- Position de réserve	2,0	2,0	2,0	2,0
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	6,3	6,3	15,6
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	3,0	1,5	ε	-
Burkina					
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	5,6	5,6	5,6	5,6
Département général	- Quote-part	31,6	31,6	31,6	31,6
	- Position de réserve	7,5	7,5	7,2	7,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	-	-	6,3
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	2,5	1,0	ε	-
Source : Fonds Monétaire International.					

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre					
		1988	1989	1990	1991	1992	
		Millions de D.T.S.					
Côte d'Ivoire							
Département des D.T.S	{	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8	37,8
		- Disponibilités	2,6	1,5	1,1	1,4	1,4
Département général	{	- Quote-part	165,5	165,5	165,5	165,5	165,5
		- Position de réserve	ε	ε	ε	ε	ε
		- Recours au crédit du Fonds	396,4	272,0	286,5	263,1	209,7
		dont : . Tranches de crédit	82,8	40,5	48,3	62,7	76,8
		. Financt. compensatoire	82,7	82,8	82,8	62,1	20,7
		. Facilité élargie	94,4	67,8	41,2	16,4	2,7
		. Financt. supplément.	86,7	34,4	-	-	-
		. Financt. stocks régulat.	-	-	-	-	-
		. Accès élargi	49,8	46,5	89,4	97,1	84,7
	. Financt. comp. et pour imprévus			24,8	24,8	24,8	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	11,8	6,0	0,2	-	-	
Mali							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9	15,9
		- Disponibilités	0,3	0,2	0,5	0,5	0,5
Département général	{	- Quote-part	50,8	50,8	50,8	50,8	50,8
		- Position de réserve	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7
		- Recours au crédit du Fonds	46,2	33,9	27,8	19,0	13,8
		dont : . Tranches de crédit	17,7	12,1	14,4	12,7	11,4
		. Accès élargi	28,5	21,8	13,4	6,3	2,4
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.						5,1	
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	10,2	10,2	25,4	25,4	30,5	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	7,5	3,6	1,2	ε	-	
Niger							
Département des D.T.S	{	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
		- Disponibilités	0,6	0,1	0,3	0,5	0,2
Département général	{	- Quote-part	33,7	33,7	33,7	33,7	33,7
		- Position de réserve	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
		- Recours au crédit du Fonds	47,0	32,8	21,5	12,9	6,8
		dont : . Tranches de crédit	21,9	11,1	3,5	0,3	-
		. Financt. compensatoire	1,5	-	-	-	-
		. Accès élargi	23,7	21,7	18,0	12,6	6,8
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	- Encours des prêts		10,1	16,9	16,9	16,9	
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	16,8	23,6	23,6	23,6	22,9	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	3,0	1,5	ε	-	-	
Source : Fonds Monétaire International.							

Source : Fonds Monétaire International.

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre					
		1988	1989	1990	1991	1992	
Millions de D.T.S.							
Sénégal							
Département des D.T.S	{	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5	
		- Disponibilités	1,0	0,9	0,4	0,6	0,8
Département général	{	- Quote-part	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1
		- Position de réserve	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
		- Recours au crédit du Fonds	173,2	130,1	89,9	53,0	21,7
		dont : . Tranches de crédit	60,9	44,5	31,9	20,1	5,9
		. Financ. compensatoire	-	-	-	-	-
		. Facilité élargie	7,8	4,4	1,0	-	-
		. Financ. supplément.	6,9	-	-	-	-
		. Accès élargi	97,6	81,2	57,0	32,9	15,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	42,6	54,0	54,0	56,8	57,9	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	-	48,1	90,6	104,9	127,7	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	5,6	1,8	0,1	-	-	
Togo							
Département des D.T.S	{	- Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0	
		- Disponibilités	0,3	0,1	0,3	0,6	0,4
Département général	{	- Quote-part	38,4	38,4	38,4	38,4	38,4
		- Position de réserve	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
		- Recours au crédit du Fonds	49,1	38,0	25,6	19,1	12,3
		dont : . Tranches de crédit	23,6	13,0	6,6	4,1	2,3
		. Financ. supplément.	-	-	-	-	-
		. Accès élargi	25,5	25,0	19,0	15,0	10,0
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	7,7	13,4	23,0	26,9	26,9	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	-	1,9	7,7	11,5	19,2	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	2,5	0,8	ε	-	-	
Source : Fonds Monétaire International.							

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992
Milliers de tonnes				
Arachide				
<i>En coque</i>				
Bénin	ND	ND	ND	ND
Mali	5,3	7,9	2,5	5,8
Niger	12,9	25,5	17,5	0,0
Sénégal	415,2	844,0	702,6	418,5
<i>Décortiquée</i>				
Burkina (a)	1,4	2,2	1,4	0,4
Togo	0,0	0,0	0,0	0,0
Cacao				
Bénin	ND	ND	ND	ND
Côte d'Ivoire (b)	848,9	724,7	804,2	730,5
Togo	14,7	9,5	7,3	3,9
Café				
Côte d'Ivoire	239,3	284,1	196,4	259,5
Togo	14,8	13,7	9,7	25,6
Coton graine				
Bénin	108,7	104,7	126,0	177,1
Burkina	145,9	152,0	189,5	180,0
Côte d'Ivoire	290,8	242,9	261,1	280,0
Mali	249,5	230,8	267,2	285,6
Niger	5,9	4,9	2,3	2,3
Sénégal	45,0	29,3	44,7	50,6
Togo	78,8	80,9	99,6	97,5
Karité				
Bénin	7,0	7,0	10,0	8,0
Burkina	4,2	21,5	10,1	6,4
Mali	0,0	0,4	0,0	0,0
Togo	0,9	4,2	6,4	3,0
Sésame				
Burkina	1,4	ε	1,4	0,2
Régimes de palme				
Bénin	97,0	90,0	57,4	34,8
Côte d'Ivoire	1 053,5	1 053,7	1 242,4	ND
Palmistes				
Bénin	9,0	9,0	ND	ND
Côte d'Ivoire	38,0	43,5	46,1	ND
Togo	0,0	0,0	8,2	14,5
(a) A compter de 1985-1986, y compris arachides en coque ramenées en décortiquées. - (b) Achats bruts, y compris freintes et sacheries..				
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.				

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992
Milliers de tonnes				
Maïs				
Bénin	423,5	424,0	502,7	431,0
Burkina	226,7	256,9	257,9	296,0
Côte d'Ivoire	480,0	500,0	521,0	493,5
Mali	214,5	225,4	191,3	226,0
Sénégal	123,3	131,4	133,1	102,6
Togo	296,3	287,3	285,4	231,4
Mil et sorgho				
Bénin	120,4	129,1	151,4	142,5
Burkina	1 825,5	1 640,5	1 199,6	1 870,4
Côte d'Ivoire	70,0	ND	ND	ND
Mali	1 672,3	1 572,7	1 301,2	1 521,4
Niger	2 326,5	1 734,5	1 664,1	2 321,2
Sénégal	594,2	765,8	660,4	670,1
Togo	175,5	249,8	172,5	191,2
Riz paddy				
Bénin	9,7	9,0	12,5	10,5
Burkina	39,1	41,8	47,8	50,4
Côte d'Ivoire	635,0	706,2	668,0	637,4
Mali	287,9	337,6	290,5	444,5
Niger	52,9	63,0	38,9	73,3
Sénégal	146,4	168,2	181,1	193,9
Togo	28,7	27,7	25,2	39,8
Igname				
Bénin	922,1	1 009,9	1 006,0	1 177,5
Côte d'Ivoire	2 600,0	2 707,0	2 818,0	ND
Togo	378,7	405,1	391,9	376,5
Manioc				
Bénin	879,7	976,8	1 123,8	1 046,4
Côte d'Ivoire	1 460,0	1 520,0	1 582,0	ND
Togo	413,1	408,6	592,9	510,5
Niébé				
Bénin	44,1	48,8	48,0	55,2
Niger	301,5	320,4	223,5	517,6
Sénégal	17,3	26,4	12,5	16,8
Togo	18,0	22,8	19,6	17,0
Banane "plantain"				
Côte d'Ivoire	1 145,0	1 192,0	1 241,0	ND
N.B. - Pour le Bénin, le Burkina et la Côte d'Ivoire, année civile.				
Sources : Ministères de l'Agriculture des États.				

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992
Francs CFA le kilo				
Arachide				
<i>En coque</i>				
Niger	Libre	Libre	Libre	Libre
Sénégal	70,0	70,0	70,0	80,0
<i>Décortiquée</i>				
Burkina	95,0	95,0	95,0	115
Togo	50,0	50,0	ND	ND
Cacao				
Côte d'Ivoire	400,0	200,0	200,0	200,0
Togo	300,0	225,0	250,0	250,0
Café				
Bénin	330,0	ND	ND	ND
Côte d'Ivoire (cerises)	200,0	100,0	100,0	100,0
Togo (marchand)	350,0	175,0	175,0	185,0
Coton graine (1er choix)				
Bénin	95,0	95,0	ND	ND
Burkina	95,0	95,0	95,0	95,0
Côte d'Ivoire	115,0	100,0	100,0	90,0
Mali	85,0	85,0	ND	ND
Niger	100,0	100,0	100,0	70,0
Sénégal	100,0	100,0	100,0	100,0
Togo	95,0	95,0	100,0	100,0
Karité				
Bénin	20,0	20,0	ND	ND
Burkina	15,0	18,0	35,0	45
Togo	15,0	25,0	35,0	ND
Palmistes				
Bénin	30,0	30,0	30,0	ND
Togo	25,0	25,0	34,0	ND
Régime de palme				
Côte d'Ivoire	19,0	19,0	19,0	12,0
Sésame				
Burkina	59,5	80,0	128,0	12,5
Sources : Journaux officiels des États.				

U.M.O.A. - INDICE GENERAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1989	1990	1991	1992
Base 100 : Année 1970 (a)				
Ouagadougou				
1er trimestre	319,6	327,0	333,1	ND
2ème "	327,0	323,8	ND	ND
3ème "	334,7	328,6	343,7	ND
4ème "	337,3	328,2	ND	ND
Année	329,7	326,9	ND	ND
Niamey				
1er trimestre	346,4	350,3	324,7	76,6
2ème "	352,9	349,0	326,0	74,7
3ème "	368,7	362,4	324,8	76,5
4ème "	354,7	345,1	325,7	ND
Année	355,7	351,7	325,3	ND
Dakar				
1er trimestre	448,6	457,7	450,3	452,5
2ème "	451,4	458,8	452,1	450,7
3ème "	469,3	461,0	452,4	451,7
4ème "	467,0	464,9	445,3	ND
Année	459,1	460,6	450,0	ND
Lomé				
1er trimestre	377,6	369,9	376,8	ND
2ème "	377,3	390,0	378,3	ND
3ème "	373,9	380,3	380,9	ND
4ème "	363,9	367,7	377,6	ND
Année	373,2	377,0	378,4	ND
Abidjan (b) Base 100 = Août 1984 - Juillet 1985				
1er trimestre	128,7	ND	130,0	131,0
2ème "	129,1	128,3	130,4	135,2
3ème "	ND	128,0	130,6	ND
4ème "	ND	128,5	130,5	ND
Année	ND	ND	130,4	ND
Bamako (c) Base 100 = Juillet 1986 - Juin 1987				
1er trimestre	106,1	106,6	110,5	104,5
2ème "	108,0	107,6	111,7	103,6
3ème "	109,9	110,6	113,3	ND
4ème "	110,4	112,6	107,3	ND
Année	108,6	109,4	110,7	ND
(a) Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par les Services nationaux de Statistiques sauf Abidjan et Bamako à compter de 1988.				
(b) Indice des prix à la consommation pour les ménages dont le chef est ouvrier, employé ou artisan.				
(c) Indice national des prix à la consommation des ménages.				
Source : Directions nationales de la Statistique.				

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 606,7	- 582,5	- 446,3	- 439,2	- 365,3	- 353,6	- 364,5	- 296,9	- 175,7	- 212,9	- 283,5
Crédits intérieurs	2494,0	2457,6	2353,9	2325,9	2306,3	2264,4	2247,0	2276,4	2218,3	2218,0	2228,2
Position Nette des Gouvernements	375,0	346,0	333,5	299,1	273,8	273,2	324,0	312,0	408,0	437,9	443,1
Crédits à l'économie	2119,0	2111,6	2020,4	2026,8	2032,5	1991,2	1923,0	1964,4	1810,3	1780,1	1785,1
Crédits de campagne	281,4	275,5	208,4	222,0	215,9	197,7	89,1	140,1	192,3	163,1	121,5
Crédits ordinaires	1837,6	1836,1	1812,0	1804,8	1816,6	1793,5	1833,9	1824,3	1618,0	1617,0	1663,6
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	21,4	22,3	17,2	17,6	16,9	11,2	13,9	18,1	20,3	16,2	24,6
ACTIF = PASSIF	1887,3	1875,1	1907,6	1886,7	1941,0	1910,8	1882,5	1979,5	2042,6	2005,1	1944,7
Masse monétaire	1941,3	1963,2	1906,8	1958,7	1992,8	1985,2	1930,1	2022,2	2092,3	2037,7	1966,5
Circulation fiduciaire	537,2	564,4	510,6	581,5	579,5	565,1	524,0	600,5	615,7	564,8	522,9
Dépôts en CCP	21,5	21,4	18,1	16,2	17,4	13,5	11,5	13,1	13,5	12,0	12,1
Dépôts en CNE	6,9	6,8	6,6	6,5	6,5	6,6	6,7	6,7	7,8	10,3	10,2
Dépôts en Banque	1375,7	1370,6	1371,5	1354,5	1389,4	1400,0	1387,9	1401,9	1455,3	1450,6	1421,3
Organismes publics	211,7	202,4	226,0	212,8	211,4	213,6	223,4	202,6	214,2	218,2	208,7
- à vue	112,2	106,3	126,9	117,8	119,0	117,5	125,5	116,4	131,1	131,6	120,2
- à terme	99,5	96,1	99,1	95,0	92,4	96,1	97,9	86,2	83,1	86,6	88,5
Particuliers et entreprises privées	1164,0	1168,2	1145,5	1141,7	1178,0	1186,4	1164,5	1199,3	1241,1	1232,4	1212,6
- à vue	522,8	535,4	509,0	518,9	533,5	544,6	508,2	527,5	527,5	519,7	461,4
- à terme	641,2	632,8	636,5	622,8	644,5	641,8	656,3	671,8	713,6	712,7	751,2
Autres éléments nets	- 54,0	- 88,1	0,8	- 72,0	- 51,8	- 74,4	- 47,6	- 42,7	- 49,7	- 32,6	- 21,8
Source : B.C.E.A.O.											

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 43,2	- 32,0	- 12,2	- 4,9	- 8,6	0,9	17,5	29,9	47,2	47,8	60,2
Crédit intérieur	119,2	100,9	104,5	112,4	93,0	87,8	85,7	77,8	61,7	61,4	61,1
Position Nette du Gouvernement	-4,2	-2,5	3,0	10,3	-0,8	0,1	-2,5	-8,1	-9,1	-4,5	-4,8
Crédits à l'économie	123,4	103,4	101,5	102,1	93,8	87,7	88,2	85,9	70,8	65,9	65,9
Crédits de campagne	3,4	0,5	0,2	0,4	7,7	0,8	0,0	0,0	6,0	1,7	0,0
Crédits ordinaires	120,0	102,9	101,3	101,7	86,1	86,9	88,3	85,9	64,8	64,2	65,9
dont : <i>Obligations cautionnées</i>											
ACTIF = PASSIF	76,0	68,9	92,3	107,5	84,4	88,7	103,3	107,7	108,9	109,2	121,3
Masse monétaire	97,5	104,2	122,4	134,0	136,5	140,2	145,4	151,3	154,4	156,9	163,1
Circulation fiduciaire	31,7	36,4	37,0	41,1	36,5	37,9	37,5	46,5	46,6	44,5	50,6
Dépôts en CCP	3,4	3,5	1,5	1,6	1,7	1,4	1,3	1,5	1,6	1,8	1,8
Dépôts en CNE											
Dépôts en Banque	62,4	64,3	83,9	91,3	98,3	100,9	106,6	103,3	106,2	110,6	110,7
Organismes publics	25,6	27,0	32,6	34,3	36,3	37,4	42,9	40,5	32,4	33,5	34,2
- à vue	19,9	20,8	24,2	23,0	25,7	26,1	26,2	25,8	21,9	22,4	20,9
- à terme	5,7	6,2	8,4	11,3	10,6	11,3	16,7	14,7	10,5	11,1	13,3
Particuliers et entreprises privées	36,8	37,3	51,3	57,0	62,0	63,5	63,7	62,8	73,8	77,1	76,5
- à vue	22,0	23,7	34,4	38,8	42,3	42,8	43,3	41,9	50,1	49,7	48,4
- à terme	14,8	13,6	16,9	18,2	19,7	20,7	20,4	20,9	23,7	27,4	28,1
Autres éléments nets	- 21,5	- 35,3	- 30,1	- 26,5	- 52,1	- 51,5	- 42,1	- 43,6	- 45,5	- 47,7	- 41,8
Source : B.C.E.A.O.											

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	58,8	56,5	47,4	57,6	62,9	68,6	60,2	65,6	79,1	79,2	70,8
Crédit intérieur	107,9	108,4	117,1	99,5	102,5	99,2	103,7	99,7	97,8	102,0	104,3
Position Nette du Gouvernement	-32,7	-32,8	-30,4	-34,8	-28,9	-32,5	-13,9	-13,6	-17,7	-10,5	-8,7
Crédits à l'économie	140,6	141,2	147,5	134,3	131,4	131,7	117,6	113,3	115,5	112,5	113,0
Crédits de campagne	13,2	10,9	12,4	9,2	13,6	13,9	11,5	8,3	17,1	11,4	8,7
Crédits ordinaires	127,4	130,3	135,1	125,1	117,8	117,8	106,1	105,0	98,4	101,1	104,3
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	1,9	2,1	1,8	2,1	2,0	1,6	0,9	2,1	1,9	2,1	2,1
ACTIF = PASSIF	166,7	164,9	164,5	157,1	165,4	167,8	163,9	165,3	176,9	181,2	175,1
Masse monétaire	161,4	161,1	159,5	160,9	168,8	174,3	165,4	167,0	176,8	183,5	174,7
Circulation fiduciaire	48,5	53,3	57,0	58,6	60,7	62,4	61,0	60,9	62,9	63,0	60,6
Dépôts en CCP	2,1	2,3	2,2	2,3	2,2	2,3	2,3	1,9	2,0	1,9	1,9
Dépôts en CNE	6,8	6,8	6,7	6,5	6,5	6,6	6,7	6,7	7,8	10,3	10,2
Dépôts en Banque	104,0	98,7	93,6	93,5	99,4	103,0	95,4	97,5	104,1	108,3	102,0
Organismes publics	23,5	19,5	18,8	17,7	17,4	16,8	15,3	17,7	17,2	17,1	15,9
- à vue	10,8	8,7	13,0	7,2	8,5	9,0	8,3	8,5	8,3	8,2	7,5
- à terme	12,7	10,8	5,8	10,5	8,9	7,8	7,0	9,2	8,9	8,9	8,4
Particuliers et entreprises privées	80,5	79,2	74,8	75,8	82,0	86,2	80,1	79,8	86,9	91,2	86,1
- à vue	44,5	41,2	35,3	36,4	40,9	43,9	37,4	38,0	40,5	43,2	37,9
- à terme	36,0	38,0	39,5	39,4	41,1	42,3	42,7	41,8	46,4	48,0	48,2
Autres éléments nets	5,3	3,8	5,0	-3,8	-3,4	-6,5	-1,5	-1,7	0,1	-2,3	0,4
Source : B.C.E.A.O.											

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-536,5	-579,7	-557,9	-574,4	-550,4	-549,5	-583,2	-556,5	-484,5	-490,9	-553,7
Crédit intérieur	1 351,2	1 374,3	1 297,3	1 306,8	1 280,1	1 269,5	1 250,1	1 303,3	1 253,2	1 258,3	1 267,4
Position Nette du Gouvernement	225,2	229,9	211,6	203,8	190,9	195,6	219,2	216,3	342,1	357,4	355,8
Crédits à l'économie	1126,0	1144,4	1085,7	1103,0	1089,2	1073,9	1030,9	1087,0	911,1	900,9	911,6
Crédits de campagne	225,0	228,1	173,7	192,1	149,8	149,8	58,6	114,1	110,2	103,3	81,6
Crédits ordinaires	901,0	916,3	912,0	910,9	939,4	924,1	972,3	972,9	800,9	797,6	830,0
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	14,4	14,7	10,6	10,0	10,3	4,8	8,9	12,3	13,2	9,9	16,9
ACTIF = PASSIF	814,7	794,6	739,4	732,4	729,6	720,0	666,9	746,8	768,7	767,4	713,7
Masse monétaire	878,7	867,7	798,9	845,4	826,7	819,1	776,0	846,4	846,7	830,4	792,6
Circulation fiduciaire	255,6	254,1	215,4	270,7	246,7	229,6	208,3	258,3	242,5	220,1	205,0
Dépôts en CCP	1,2	1,5	1,2	1,2	1,1	1,1	1,5	1,4	1,5	1,6	1,7
Dépôts en CNE											
Dépôts en Banque	621,9	612,1	582,3	573,5	578,9	588,4	566,2	586,7	602,7	608,7	585,9
Organismes publics	59,2	51,6	57,1	53,9	59,0	65,2	60,1	52,5	64,1	65,2	60,2
- à vue	23,9	17,6	28,3	25,0	29,4	34,3	31,3	29,1	38,2	39,8	34,9
- à terme	35,3	34,0	28,8	28,9	29,6	30,9	28,8	23,4	25,9	25,4	25,3
Particuliers et entreprises privées	562,7	560,5	525,2	519,6	519,9	523,2	506,1	534,2	538,6	543,5	525,7
- à vue	236,4	238,0	229,7	229,4	222,9	212,6	198,0	221,3	209,9	213,9	199,6
- à terme	326,3	322,5	295,5	290,2	297,0	310,6	308,1	312,9	328,7	329,6	326,1
Autres éléments nets	-64,0	-73,1	-59,5	-113,0	-97,1	-99,1	-109,1	-99,6	-78,0	-63,0	-78,9
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-19,2	-1,0	12,7	13,3	23,1	27,8	38,9	50,7	47,6	43,7	41,3
Crédit intérieur	115,7	109,1	94,2	90,1	102,8	96,4	87,5	87,6	102,0	104,6	97,0
Position Nette du Gouvernement	37,0	24,7	12,9	5,7	4,9	2,2	1,7	1,2	0,2	6,3	4,9
Crédits à l'économie	78,7	84,4	81,3	84,4	97,9	94,2	85,8	86,4	101,8	98,3	92,1
Crédits de campagne	7,5	7,5	4,0	7,2	18,6	17,4	10,0	8,6	19,9	15,9	9,0
Crédits ordinaires	71,2	76,9	77,3	77,2	79,3	76,8	75,8	77,8	81,9	82,4	83,1
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	1,2	0,3	0,3
ACTIF = PASSIF	96,5	108,1	106,9	103,4	125,9	124,2	126,4	138,3	149,6	148,3	138,3
Masse monétaire	142,3	142,0	130,9	135,0	141,8	144,7	142,8	152,7	168,8	162,4	150,1
Circulation fiduciaire	55,9	54,8	41,0	46,8	50,0	57,0	53,0	60,0	71,8	65,6	56,4
Dépôts en CCP	8,1	7,8	5,8	4,3	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE											
Dépôts en Banque	78,3	79,4	84,1	83,9	87,5	87,7	89,8	92,7	97,0	96,8	93,7
Organismes publics	11,9	12,5	14,0	11,8	13,1	13,0	12,9	11,5	9,6	12,2	9,9
- à vue	9,4	10,0	11,0	10,6	11,7	11,9	11,9	9,8	8,7	7,9	7,8
- à terme	2,5	2,5	3,0	1,2	1,4	1,0	1,0	1,7	0,9	4,3	2,1
Particuliers et entreprises privées	66,4	66,9	70,1	72,1	74,4	74,7	76,9	81,2	87,4	84,6	83,8
- à vue	35,9	37,9	36,6	36,7	38,9	39,5	39,5	37,6	41,2	39,0	35,8
- à terme	30,5	29,0	33,5	35,4	35,5	35,2	37,4	43,6	46,2	45,6	48,0
Autres éléments nets	-45,8	-33,9	-24,0	-31,6	-15,9	-20,5	-16,4	-14,4	-19,2	-14,1	-11,8
Source : B.C.E.A.O.											

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	0,7	- 4,6	- 1,6	0,1	5,1	- 1,1	- 3,0	- 3,0	- 3,8	- 8,3	- 1,9
Crédit intérieur	126,2	114,3	113,4	105,1	104,9	108,4	105,7	98,0	95,3	99,9	95,1
Position Nette du Gouvernement	21,0	24,2	27,3	21,8	22,6	22,8	23,1	22,7	21,5	25,4	21,3
Crédits à l'économie	105,2	90,1	86,1	83,3	82,3	85,6	82,6	75,3	73,8	74,5	73,8
Crédits de campagne	6,8	6,4	0,5	0,1	2,0						
Crédits ordinaires	98,4	83,7	85,6	83,2	80,3	85,6	82,6	75,3	73,8	74,5	73,8
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	0,2						0,2				
ACTIF = PASSIF	126,9	109,7	111,8	105,2	110,0	107,3	102,7	95,0	91,5	91,6	93,2
Masse monétaire	135,7	139,5	133,4	128,8	133,2	128,6	125,3	122,0	118,6	116,2	119,4
Circulation fiduciaire	41,7	41,8	37,4	36,8	43,1	42,9	42,8	41,0	39,5	37,1	37,4
Dépôts en CCP	1,6	1,8	1,8	1,8	3,6	3,3	3,7	4,2	3,4	1,8	2,1
Dépôts en CNE											
Dépôts en Banque	92,4	95,9	94,2	90,2	86,5	82,4	78,8	76,8	75,7	77,3	79,9
Organismes publics	6,8	7,1	6,9	7,8	6,5	7,2	11,0	7,9	8,8	8,8	9,7
- à vue	2,0	3,9	1,5	1,9	1,6	1,5	2,5	2,4	2,7	2,5	2,1
- à terme	4,8	3,2	5,4	5,9	4,9	5,7	8,5	5,5	6,1	6,3	7,6
Particuliers et entreprises privées	85,6	88,8	87,3	82,4	80,0	75,2	67,8	68,9	66,9	68,5	70,2
- à vue	34,2	40,7	35,2	35,9	32,0	32,3	30,6	32,4	29,1	29,4	29,6
- à terme	51,4	48,1	52,1	46,5	48,0	42,9	37,2	36,5	37,8	39,1	40,6
Autres éléments nets	- 8,8	- 29,8	- 21,6	- 23,6	- 23,2	- 21,3	- 22,6	- 27,0	- 27,1	- 24,6	- 26,3
Source : B.C.E.A.O.											

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-265,2	-242,4	-215,0	-206,3	-187,2	-191,4	-207,0	-201,5	-155,8	-183,5	-210,2
Crédit intérieur	587,9	574,8	540,7	523,7	523,1	506,0	510,9	510,6	503,6	498,8	506,0
Position Nette du Gouvernement	140,5	127,2	122,3	107,7	101,2	102,4	113,4	109,8	85,9	81,1	92,4
Crédits à l'économie	447,4	447,6	418,4	416,0	421,9	403,6	397,5	400,8	417,7	417,7	413,6
Crédits de campagne	21,3	18,1	17,5	11,6	16,9	12,2	6,7	7,2	29,1	25,4	21,1
Crédits ordinaires	426,1	429,5	400,9	404,4	405,0	391,4	390,8	393,6	388,6	392,3	392,5
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	2,5	3,0	2,6	3,2	2,5	2,8	2,0	2,2	2,3	2,8	2,1
ACTIF = PASSIF	322,7	332,4	325,7	317,4	335,9	314,6	303,9	309,1	347,8	315,3	295,8
Masse monétaire	351,7	368,9	362,0	351,3	372,4	368,9	357,8	371,6	411,5	384,3	363,7
Circulation fiduciaire	85,0	102,7	93,6	95,2	104,5	99,7	84,0	97,5	114,6	104,7	87,7
Dépôts en CCP	4,3	3,5	4,6	4,0	3,1	4,0	3,6	3,0	3,8	4,0	3,6
Dépôts en CNE											
Dépôts en Banque	262,4	262,7	263,8	252,1	264,8	265,2	270,2	271,1	293,1	275,6	272,4
Organismes publics	26,8	25,5	29,3	26,0	21,6	22,9	22,4	19,6	19,1	18,8	18,6
- à vue	10,7	11,2	10,8	10,8	10,5	12,4	9,6	10,5	8,4	7,9	6,8
- à terme	16,1	14,3	18,5	15,2	11,1	10,5	12,8	9,1	10,7	10,9	11,8
Particuliers et entreprises privées	235,6	237,2	234,5	226,1	243,2	242,3	247,8	251,5	274,0	256,8	253,8
- à vue	111,8	113,5	98,1	94,4	99,8	107,2	105,8	102,2	110,9	97,8	93,8
- à terme	123,8	123,7	136,4	131,7	143,4	135,1	142,0	149,3	163,1	159,0	160,0
Autres éléments nets	-29,0	-36,5	-36,3	-33,9	-36,5	-54,3	-53,9	-62,5	-63,7	-69,0	-66,8
Source : B.C.E.A.O.											

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	47,7	59,9	66,2	63,3	68,2	64,9	71,1	65,7	64,0	67,7	53,6
Crédit intérieur	91,2	83,0	92,7	95,7	105,2	103,9	102,6	103,8	108,6	97,9	96,2
Position Nette du Gouvernement	-6,5	-17,0	-7,3	-7,9	-10,7	-12,1	-11,3	-11,9	-11,0	-12,4	-14,9
Crédits à l'économie	97,7	100,0	100,0	103,6	115,9	116,0	113,9	115,7	119,6	110,3	111,1
Crédits de campagne	4,2	4,0	0,1	1,4	7,3	3,6	0,3	1,9	10,0	5,4	1,1
Crédits ordinaires	93,5	96,0	99,9	102,2	108,6	112,4	113,6	113,8	109,6	104,9	110,0
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	1,8	2,2	1,9	2,0	1,7	1,7	1,4	1,4	1,7	1,1	1,1
ACTIF = PASSIF	138,9	142,9	158,9	159,0	173,4	168,8	173,7	169,5	172,6	165,6	149,8
Masse monétaire	141,0	145,9	158,3	159,8	169,3	164,3	170,2	164,9	167,9	154,1	141,8
Circulation fiduciaire	18,9	21,3	29,1	32,1	37,9	35,5	38,1	36,3	37,7	29,8	26,0
Dépôts en CCP	0,8	1,0	0,9	1,0	1,2	1,0	1,0	1,0	1,3	0,9	0,8
Dépôts en CNE											
Dépôts en Banque	121,3	123,6	128,3	126,7	130,2	127,8	131,1	127,6	128,9	123,4	115,0
Organismes publics	33,7	33,7	36,1	31,0	33,5	31,1	32,1	29,0	28,4	26,2	24,0
- à vue	10,2	8,8	12,0	9,1	12,7	10,2	10,2	9,4	8,3	6,4	5,0
- à terme	23,5	24,9	24,1	21,9	20,8	20,9	21,9	19,6	20,1	19,8	19,0
Particuliers et entreprises privées	87,6	89,9	92,2	95,7	96,7	96,7	99,0	98,6	100,5	97,2	91,0
- à vue	30,6	32,0	29,6	33,0	31,7	33,6	31,6	31,7	32,8	32,9	30,7
- à terme	57,0	57,9	62,6	62,7	65,0	63,1	67,4	66,9	67,7	64,3	60,3
Autres éléments nets	-2,1	-3,0	0,6	-0,8	4,1	4,5	3,5	4,6	4,7	11,5	8,0
Source : B.C.E.A.O.											

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1989		1990		1 9 9 1			1 9 9 2			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-368,5	-339,7	-231,9	-259,4	-217,8	-220,0	- 233,0	-139,2	-77,6	-110,9	-161,3
Créances sur les Etats	591,4	578,3	563,5	573,8	562,2	552,3	570,4	568,2	560,2	557,0	560,5
Créances sur les banques	744,9	752,6	766,3	816,3	813,2	799,6	788,9	818,1	802,1	769,9	784,6
Créances sur les établissements financiers	18,8	14,4	13,9	13,8	13,4	13,3	13,1	12,9	12,7	12,6	12,5
ACTIF = PASSIF	986,6	1005,7	1111,8	1144,5	1171,0	1145,3	1139,4	1260,0	1297,4	1228,7	1196,3
Circulation fiduciaire	540,1	564,4	510,5	585,1	584,3	565,1	524,0	600,5	615,7	564,8	522,9
Dépôts des Etats (y compris encaisse)	38,6	48,1	45,5	53,8	54,6	60,2	45,2	55,6	80,0	49,8	41,5
Dépôts des banques (y compris encaisse)	295,0	277,3	359,8	319,2	338,4	329,2	370,4	394,7	410,5	414,4	410,2
Autres dépôts	40,2	40,1	47,1	47,9	48,1	49,0	46,6	49,0	49,5	52,3	59,7
Autres postes nets	72,7	75,8	148,9	138,5	145,6	141,8	153,2	160,2	141,7	147,3	162,0
Source : B.C.E.A.O.											

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-27,2	-13,7	1,5	9,3	3,2	11,6	19,7	37,7	42,9	43,0	54,9
Créances sur l'Etat	18,2	21,0	23,3	30,6	30,9	32,7	32,1	29,5	29,4	29,2	28,1
Créances sur les banques	58,0	51,8	57,0	50,8	50,8	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIF = PASSIF	49,0	59,1	81,8	90,7	84,9	94,6	102,1	117,5	122,7	122,5	133,3
Circulation fiduciaire	31,7	36,4	37,0	41,1	36,5	37,9	37,5	46,5	46,6	44,5	50,6
Dépôts de l'Etat (y compris encaisse)	7,5	9,0	10,5	9,5	9,1	12,6	12,6	16,7	19,8	15,4	16,5
Dépôts des banques (y compris encaisse)	6,1	9,6	29,3	36,3	35,5	40,0	50,4	52,8	54,2	61,2	64,5
Autres dépôts	4,0	4,6	4,6	3,3	3,2	3,4	1,3	0,2	0,9	1,0	1,1
Autres postes nets	-0,3	-0,5	0,4	0,5	0,6	0,7	0,3	1,3	1,1	0,5	0,5
Source.: B.C.E.A.O.											

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1989		1990		1 9 9 1			1 9 9 2			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	63,3	60,6	54,4	62,9	67,5	71,4	63,8	72,8	78,8	80,7	77,3
Créances sur l'Etat	19,2	18,2	19,0	19,3	22,8	22,1	21,7	21,6	23,0	23,1	22,5
Créances sur les banques	5,2	4,3	6,4	3,4	3,0	3,0	9,7	9,0	9,0	9,0	9,0
Créances sur les établissements financiers	1,6	1,6	1,7	1,6	1,5	1,4	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0
ACTIF = PASSIF	89,3	84,7	81,5	87,2	94,8	97,9	96,6	104,7	111,9	113,9	109,8
Circulation fiduciaire	51,3	53,3	57,0	58,6	60,7	62,4	61,1	60,9	62,9	63,0	60,6
Dépôts de l'Etat (y compris encaisse)	2,9	4,1	3,1	5,3	4,0	5,0	2,9	5,5	10,5	5,1	3,9
Dépôts des banques (y compris encaisse)	30,3	26,4	20,6	22,8	29,4	30,0	31,5	37,5	38,0	45,2	44,8
Autres dépôts	2,6	1,3	0,6	0,6	0,6	0,4	1,0	0,7	0,3	0,5	0,6
Autres postes nets	2,2	-0,4	0,2	-0,1	0,1	0,1	9,1	- 0,0	0,2	0,1	0,0
Source : B.C.E.A.O.											

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1989		1990		1 9 9 1			1 9 9 2			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-404,6	-421,7	-437,4	-465,5	-463,8	-460,9	-486,3	-454,2	-429,3	-431,9	-481,8
Créances sur l'Etat	244,6	245,6	239,7	250,3	238,9	219,5	238,5	245,0	237,0	230,9	232,7
Créances sur les banques	446,9	452,0	460,3	523,9	519,2	513,0	495,1	521,5	497,2	464,7	482,4
Créances sur les établissements financiers	11,9	10,7	10,2	10,1	9,8	9,7	9,7	9,4	9,3	9,3	9,3
ACTIF = PASSIF	298,8	286,6	272,8	318,8	304,1	281,3	256,9	321,8	314,3	273,0	242,6
Circulation fiduciaire	255,6	254,1	215,4	270,7	246,7	229,6	208,3	258,3	242,5	220,2	205,0
Dépôts de l'Etat (y compris encaisse)	4,1	3,1	9,0	16,7	21,4	22,4	11,8	18,5	31,8	14,5	9,4
Dépôts des banques (y compris encaisse)	35,0	24,6	41,7	25,6	31,4	29,3	39,3	46,6	41,8	37,2	29,5
Autres dépôts	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4	0,9	0,1
Autres postes nets	4,0	4,8	6,4	5,8	4,6	-0,1	-2,6	-1,8	-2,3	0,3	-1,5
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1989		1990		1 9 9 1			1 9 9 2			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-7,9	7,5	23,1	23,8	31,5	40,0	43,3	55,2	54,4	54,6	46,5
Créances sur l'Etat	53,4	42,1	35,9	34,0	34,2	38,0	37,1	34,5	35,1	40,5	39,8
Créances sur les banques	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9
Créances sur les établissements financiers	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIF = PASSIF	69,4	73,5	82,9	81,7	89,6	101,9	104,3	113,7	113,3	118,9	110,2
Circulation fiduciaire	55,9	54,8	41,0	50,6	54,9	60,9	56,7	61,2	73,2	65,6	57,5
Dépôts de l'Etat (y compris encaisse)	3,2	6,1	8,9	8,9	8,1	5,3	6,0	1,8	61,1	67,3	1,6
Dépôts des banques (y compris encaisse)	40,9	44,1	58,1	53,4	58,1	62,0	68,8	72,0	0,0	0,0	70,5
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1	5,3	0,0
Autres postes nets	-30,6	-31,5	-25,1	-31,2	-31,5	-26,3	-27,2	-21,4	-24,0	-19,2	-19,4
Source : B.C.E.A.O.											

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1989		1990		1 9 9 1			1 9 9 2			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	32,1	26,4	28,6	27,8	33,7	26,6	23,3	25,5	26,4	20,8	28,3
Créances sur l'Etat	40,5	37,9	32,7	33,6	32,7	32,2	33,1	32,6	32,4	32,6	30,2
Créances sur les banques	26,9	25,8	27,0	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIF = PASSIF	99,5	90,1	88,3	88,5	93,5	85,9	83,5	85,2	85,9	80,5	85,5
Circulation fiduciaire	41,7	41,8	37,4	36,8	43,1	43,0	42,0	41,3	39,5	37,1	37,8
Dépôts de l'Etat (y compris encaisse)	15,7	11,7	2,9	3,8	4,1	3,1	2,4	2,9	43,5	41,4	2,6
Dépôts des banques (y compris encaisse)	43,8	38,5	44,7	45,9	44,0	36,9	38,5	40,4	0,0	0,0	44,6
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6	1,3	0,0
Autres postes nets	-1,7	-1,9	3,3	2,0	2,3	2,9	0,6	0,6	0,3	0,7	0,5
Source : B.C.E.A.O.											

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1989		1990		1 9 9 1			1 9 9 2			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-199,4	-191,8	-161,4	-172,4	-159,1	-170,6	-183,7	-169,0	-127,0	-152,3	-176,8
Créances sur l'Etat	174,9	173,9	170,2	163,9	161,2	168,3	167,5	165,5	163,2	159,2	167,5
Créances sur les banques	177,8	190,0	188,2	183,8	184,3	175,9	176,4	179,8	188,1	188,0	185,5
Créances sur les établissements financiers	3,7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
ACTIF = PASSIF	157,0	172,6	197,5	175,8	186,9	174,1	160,7	176,9	224,9	195,5	176,7
Circulation fiduciaire	85,0	102,7	93,6	95,2	104,5	99,7	84,0	98,4	114,6	104,7	88,2
Dépôts de l'Etat (y compris encaisse)	3,5	7,5	9,8	5,8	4,4	9,1	7,7	5,2	100,1	84,3	1,5
Dépôts des banques (y compris encaisse)	66,9	61,5	86,5	62,9	70,6	62,9	67,7	71,7	0,2	0,1	84,6
Autres dépôts	0,4	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,2	0,4	8,7	3,9	0,1
Autres postes nets	1,2	0,7	7,4	11,6	7,0	2,0	1,1	1,3	1,3	2,5	2,3
Source : B.C.E.A.O.											

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1989		1990		1 9 9 1			1 9 9 2			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	40,5	52,7	66,0	62,9	64,6	58,8	66,0	65,3	63,9	62,5	54,9
Créances sur l'Etat	40,6	39,7	40,2	41,9	41,5	39,5	40,5	39,5	40,1	41,5	39,7
Créances sur les banques	6,1	4,8	3,4	3,4	4,8	6,4	6,4	6,4	6,4	6,8	6,4
Créances sur les établissements financiers	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
ACTIF = PASSIF	88,8	98,8	111,2	109,8	112,5	106,3	114,5	112,8	112,0	112,4	102,6
Circulation fiduciaire	18,9	21,3	29,1	32,1	37,9	35,5	38,1	36,5	37,7	29,8	25,7
Dépôts de l'Etat (y compris encaisse)	1,2	6,6	1,3	3,8	3,5	2,6	1,7	2,3	71,8	77,9	3,3
Dépôts des banques (y compris encaisse)	70,1	72,6	78,9	72,3	69,5	68,1	74,1	73,8	0,0	0,0	72,3
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	4,4	0,9
Autres postes nets	-1,4	-1,7	1,9	1,6	1,6	0,1	0,6	0,2	0,4	0,4	0,4
Source : B.C.E.A.O.											

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-238,2	-242,8	-214,4	-179,8	-147,5	-133,6	-131,5	-157,7	-98,1	-101,8	-122,2
Réserves	289,9	280,9	349,9	318,0	327,6	333,3	368,2	385,4	411,5	413,9	418,8
Créances sur les Etats	148,4	153,0	160,9	149,8	143,3	145,2	150,9	158,9	304,4	294,6	288,2
Crédits à l'économie	2078,9	2074,7	1989,3	1995,3	2002,2	1966,7	1896,0	1933,4	1777,3	1751,3	1748,0
ACTIF = PASSIF	2279,0	2265,8	2285,7	2283,3	2325,6	2311,6	2283,6	2320,0	2395,1	2358,0	2332,8
Dépôts des particuliers et entreprises	1329,5	1330,6	1324,4	1306,6	1341,3	1351,0	1341,3	1352,9	1405,8	1398,3	1361,6
E.P.I.C.*	173,7	171,3	189,2	178,7	183,5	189,7	193,8	176,3	177,	179,5	170,5
Privé	1155,8	1159,3	1135,2	1127,9	1157,8	1161,3	1147,5	1176,6	1227,9	1218,8	1191,1
Dépôts des Etats	333,2	343,1	352,9	375,7	384,1	373,0	356,4	361,2	377,6	370,0	361,8
Crédits de la BCEAO	748,5	750,4	765,0	814,6	807,1	793,2	778,8	814,9	766,8	712,9	719,8
Autres postes nets	-132,2	-158,3	-156,6	-213,6	-206,8	-205,6	-192,9	-209,0	-155,1	-123,2	-110,4
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.											
Source : B.C.E.A.O.											

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin.	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-16,0	-18,3	-13,7	-14,2	-11,8	-10,8	-2,2	-7,7	4,2	4,8	5,4
Réserves	5,6	7,7	29,4	36,1	36,0	40,2	50,3	52,6	54,3	61,2	64,5
Créances sur l' Etat	14,0	13,6	14,6	14,6	6,9	7,2	7,2	7,2	6,7	6,6	6,5
Crédits à l'économie	123,4	103,4	101,5	102,1	93,8	87,7	88,3	85,8	71,7	66,5	66,9
ACTIF = PASSIF	127,0	106,4	131,8	138,6	124,9	124,3	143,6	137,8	137,0	139,1	143,3
Dépôts des particuliers et entreprises	58,4	59,7	79,3	88,0	95,1	97,5	105,3	101,9	105,3	109,6	109,5
E.P.I.C.*	21,7	22,7	28,0	31,0	33,1	34,0	41,6	39,2	31,5	32,5	33,0
Privé	36,7	37,0	51,3	57,0	62,0	63,5	63,7	62,8	73,8	77,1	76,5
Dépôts de l'Etat	32,3	31,6	25,9	27,0	31,2	28,6	30,5	29,5	27,1	26,7	24,8
Crédits de la BCEAO	58,2	51,8	57,0	57,0	50,8	50,8	50,8	50,3	20,4		0,0
Autres postes nets	-21,9	-36,7	-30,4	-33,4	-52,2	-52,6	-43,0	-44,0	-15,7	-47,5	9,1
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial											
Source : B.C.E.A.O.											

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1989		1990		1991				1992		
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-1,7	-4,1	-7,0	-5,3	-4,6	-2,8	-3,6	-7,2	0,3	-1,5	-6,5
Réserves	31,5	26,2	20,1	22,4	28,4	29,9	31,2	36,4	38,0	44,3	44,2
Créances sur l' Etat	12,2	14,7	20,3	20,4	20,1	17,9	16,3	15,2	14,5	14,0	14,2
Crédits à l'économie	137,0	137,6	144,0	130,6	127,9	128,6	115,2	110,0	112,4	109,3	109,8
ACTIF = PASSIF	179,0	174,4	177,5	168,1	171,8	173,6	159,1	154,3	165,2	166,2	161,7
Dépôts des particuliers et entreprises	101,4	97,4	93,0	92,9	98,7	102,6	94,4	96,8	103,7	107,9	101,4
E.P.I.C.*	20,3	18,2	18,2	17,1	16,8	16,3	14,3	17,0	16,9	16,7	15,3
Privé	81,1	79,2	74,8	75,8	81,9	86,3	80,1	79,8	86,8	91,2	86,1
Dépôts de l'Etat	67,5	68,6	73,7	75,8	74,6	74,8	56,8	51,4	52,5	52,5	51,5
Crédits de la BCEAO	5,2	4,3	6,4	3,9	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Autres postes nets	4,9	4,1	4,3	-4,5	-4,5	-6,8	-1,1	-2,9	-0,0	-3,3	-0,2
* Etaolissements publics à caractère industriel et commercial.											
Source : B.C.E.A.O.											

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-131,9	-158,0	-120,5	-108,9	-86,6	-88,6	-96,9	-102,3	-55,1	-59,0	-71,9
Réserves	33,9	26,9	32,3	24,8	31,9	33,9	38,3	38,9	42,2	37,8	40,2
Créances sur l' Etat	78,6	81,3	79,7	76,6	77,1	80,8	77,0	83,1	235,8	227,4	224,8
Crédits à l'économie	1099,7	1119,1	1064,8	1082,9	1069,1	1057,9	1012,6	1063,8	888,6	881,8	885,4
ACTIF = PASSIF	1080,3	1069,3	1056,3	1075,4	1091,5	1084,0	1031,0	1083,5	1111,5	1088,0	1078,5
Dépôts des particuliers et entreprises	621,8	612,1	582,0	573,3	578,8	588,2	566,0	586,4	602,3	607,8	585,8
E.P.I.C.*	59,2	51,6	56,9	53,9	59,0	64,6	60,0	52,3	63,7	64,4	60,1
Privé	562,6	560,5	525,1	519,4	519,8	523,6	506,0	534,1	538,6	543,4	525,7
Dépôts de l'Etat	80,7	80,7	89,3	97,7	94,5	78,7	77,1	82,5	87,2	78,2	77,2
Crédits de la BCEAO	450,6	444,9	458,6	514,7	511,8	505,6	483,5	516,4	490,3	456,0	466,3
Autres postes nets	-72,8	-68,4	-73,6	-110,3	-93,6	-88,5	-95,6	-101,9	-68,3	-54,0	-50,7
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.											
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-11,3	-8,5	-10,4	-10,5	-8,4	-12,2	-4,4	-4,5	-6,8	-10,7	-5,2
Réserves	40,8	43,8	58,4	54,0	49,9	62,1	68,4	71,8	61,4	67,0	70,4
Créances sur l' Etat	2,3	2,5	6,0	3,8	5,8	2,9	2,2	2,6	3,6	3,3	3,2
Crédits à l'économie	78,0	84,1	81,1	84,1	97,5	93,9	85,7	86,2	100,6	97,8	91,8
ACTIF = PASSIF	109,9	121,9	135,1	131,4	144,8	146,7	151,9	156,1	158,9	157,4	160,2
Dépôts des particuliers et entreprises	78,3	79,4	84,1	83,8	87,4	87,6	89,8	92,8	97,0	96,8	93,7
E.P.I.C.*	11,5	12,5	14,0	11,7	13,1	12,9	12,9	11,5	9,6	12,2	9,9
Privé	66,8	66,9	70,1	72,1	74,3	74,7	76,9	81,2	87,4	84,6	83,8
Dépôts de l'Etat	23,0	21,4	25,7	27,2	30,8	33,1	31,3	32,7	32,8	31,9	35,2
Crédits de la BCEAO	24,0	24,4	24,3	24,4	23,9	23,9	23,9	24,2	24,2	24,0	23,9
Autres postes nets	-15,4	-3,3	1,0	-4,0	2,7	2,1	6,9	6,4	4,8	4,8	7,5
* Etablissements publics à caractère industriel et commercia.											
Source : B.C.E.A.O.											

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1989		1990		1991				1992		
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 31,4	- 31,0	- 30,2	- 27,7	- 28,6	- 27,7	- 26,2	- 28,5	- 30,7	- 29,1	- 30,2
Réserves	43,4	38,2	44,9	45,6	43,5	36,5	37,4	40,7	43,9	41,2	43,6
Créances sur l' Etat	17,0	17,1	16,2	16,4	16,7	16,7	16,4	16,4	15,9	16,3	16,1
Crédits à l'économie	105,1	90,1	86,1	83,3	82,3	85,6	82,5	75,1	73,8	74,5	73,8
ACTIF = PASSIF	134,1	114,4	116,9	117,6	113,9	111,1	110,1	103,7	102,8	102,9	103,4
Dépôts des particuliers et entreprises	92,2	95,9	94,1	90,1	86,5	82,4	78,8	76,7	75,6	77,3	79,9
E.P.I.C.*	6,3	7,1	6,9	7,8	6,5	7,2	11,0	7,9	8,7	8,8	9,7
Privé	85,9	88,8	87,2	82,3	80,0	75,2	67,8	68,9	66,9	68,5	70,2
Dépôts de l'Etat	22,5	20,8	20,4	26,3	26,3	26,3	27,7	27,4	27,6	24,0	24,2
Crédits de la BCEAO	27,2	27,6	26,4	26,9	27,2	26,9	27,5	27,1	27,3	27,7	27,1
Autres postes nets	- 7,8	- 29,9	- 24,0	- 25,7	- 26,1	- 24,5	- 23,9	- 27,6	- 27,7	- 26,1	- 27,8
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.											
Source : B.C.E.A.O.											

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 65,8	- 50,6	- 53,6	- 33,9	- 28,2	- 20,8	- 23,3	- 32,5	- 28,7	- 31,1	- 33,4
Réserves	66,6	67,6	86,3	62,3	68,9	62,8	67,5	71,3	100,1	84,4	84,2
Créances sur l' Etat	22,6	21,7	22,5	15,5	14,7	17,7	30,0	32,7	26,2	25,6	21,6
Crédits à l'économie	441,2	444,2	415,3	412,3	418,8	400,3	394,9	398,0	414,8	414,3	410,2
ACTIF = PASSIF	464,6	482,9	470,5	456,2	474,2	460,0	469,1	469,5	512,5	493,1	482,7
Dépôts des particuliers et entreprises	262,1	262,6	263,6	251,6	264,3	264,8	270,0	270,7	292,9	275,5	272,4
E.P.I.C.*	26,6	25,5	29,2	25,9	21,4	22,8	22,3	19,4	19,1	18,7	18,5
Privé	235,5	237,1	234,4	225,7	242,9	242,0	247,7	251,3	273,9	256,8	253,9
Dépôts de l'Etat	55,3	61,4	62,6	66,7	70,9	75,7	77,9	83,1	96,3	101,0	96,0
Crédits de la BCEAO	179,1	194,8	190,9	184,3	185,6	176,6	177,0	181,4	189,2	189,4	186,7
Autres postes nets	- 31,9	- 35,9	- 46,6	- 46,5	- 46,6	- 57,1	- 55,8	- 65,7	- 66,0	- 72,7	- 72,4
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.											
Source : B.C.E.A.O.											

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1989		1990		1991				1992		
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	7,2	7,2	0,2	0,4	3,5	6,1	5,1	0,4	0,1	5,2	- 1,1
Réserves	68,1	70,5	78,5	72,6	69,1	67,9	74,1	73,7	71,5	78,0	72,5
Créances sur l' Etat	1,2	1,7	1,2	1,6	1,6	1,5	1,1	1,4	1,1	1,2	1,5
Crédits à l'économie	94,4	96,2	96,5	100,0	112,7	112,7	110,5	112,7	116,4	107,6	110,6
ACTIF = PASSIF	170,9	175,6	176,4	174,6	186,9	188,2	190,8	188,2	189,2	191,9	183,6
Dépôts des particuliers et entreprises	739,7	731,4	724,4	723,6	705,5	657,5	721,4	727,1	864,7	851,5	848,7
E.P.I.C.*	33,7	33,7	36,1	31,0	33,5	31,1	32,1	29,0	28,4	26,3	24,7
Privé	87,6	89,9	92,2	95,7	96,7	96,7	99,0	98,5	100,5	97,1	91,4
Dépôts de l'Etat	46,2	50,6	46,4	46,6	49,8	49,8	50,4	49,8	49,7	50,5	53,3
Crédits de la BCEAO	4,1	2,8	1,4	3,4	4,9	6,4	6,4	6,4	6,4	6,9	6,5
Autres postes nets	-0,7	-1,4	0,3	-2,1	2,2	4,2	2,9	4,4	4,1	11,2	7,7
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial											
Source : B.C.E.A.O.											

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	371,8	391,2	398,4	429,6	438,7	433,2	401,6	416,7	457,6	419,8	403,3
Banque centrale	38,6	48,1	45,5	53,9	54,6	60,2	45,2	55,5	80,0	49,9	41,5
billets et monnaies	4,2	4,6	6,9	5,6	7,9	9,7	7,1	6,5	9,4	6,6	7,8
dépôts	34,4	43,5	38,6	48,3	46,7	50,5	38,1	49,1	70,6	43,2	33,7
Banques	333,2	343,1	352,9	375,7	384,1	373,0	356,4	361,2	377,6	370,0	361,8
Obligations cautionnées	21,3	22,3	17,2	17,6	16,9	11,2	13,9	18,1	20,3	16,2	24,6
Total des créances	393,1	413,5	415,6	447,2	455,6	444,4	415,5	434,8	477,9	436,0	427,9
Concours des institutions monétaires	739,7	731,4	724,4	723,6	705,5	697,5	721,4	727,1	864,7	851,5	848,7
Banque centrale	591,3	578,4	563,5	573,8	562,2	552,3	570,5	568,2	560,3	556,9	560,5
Article 12 (oblig.cautionnées)	4,1	2,9	2,9	3,8	3,6	3,2	3,2	3,0	3,0	2,9	2,2
Article 16	279,2	266,7	253,8	264,8	259,8	259,7	279,6	276,7	278,7	286,6	296,6
Concours FMI	308,0	308,8	306,8	305,2	298,8	289,4	287,7	288,5	278,6	267,4	261,7
Banques	148,4	153,0	160,9	149,8	143,3	145,2	150,9	158,9	304,4	294,6	288,2
C.C.P.	21,5	21,3	18,1	16,2	17,4	13,5	11,5	13,1	13,5	12,0	12,1
C.N.E.	6,9	6,8	6,6	6,5	6,5	6,6	6,7	6,7	7,7	10,3	10,2
Total des dettes	768,1	759,5	749,1	746,3	729,4	717,6	739,6	746,9	885,9	873,8	871,0
POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS	375,0	346,0	333,5	299,1	273,8	273,2	324,1	312,0	408,0	437,8	443,1
Source : B.C.E.A.O.											

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	39,8	40,6	36,4	36,5	40,3	41,2	43,1	46,2	46,9	42,1	41,2
Banque centrale	7,5	9,0	10,5	9,5	9,1	12,6	12,6	16,7	19,8	15,4	16,5
billets et monnaies	0,4	0,4	1,5	1,9	1,2	1,6	1,8	1,6	1,4	1,4	2,9
dépôts	7,1	8,6	9,0	7,6	7,9	11,0	10,8	15,1	18,4	14,0	13,6
Banques	32,3	31,6	25,9	27,0	31,2	28,6	30,5	29,5	27,1	26,7	24,8
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des créances	39,8	40,6	36,4	36,5	40,3	41,2	43,1	46,2	46,9	42,1	41,2
Concours des institutions monétaires	32,2	34,6	37,9	45,2	37,8	39,9	39,3	36,7	36,2	35,7	34,6
Banque centrale	18,2	21,0	23,3	30,6	30,9	32,7	32,1	29,5	29,4	29,2	28,1
Article 12 (oblig.cautionnées)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Article 16	15,2	18,0	20,7	28,0	28,3	30,1	25,8	23,2	23,1	22,9	21,8
Concours FMI	3,0	3,0	2,6	2,6	2,6	2,6	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3
Banques	14,0	13,6	14,6	14,6	6,9	7,2	7,2	7,2	6,7	6,6	6,5
C.C.P.	3,4	3,5	1,5	1,6	1,7	1,4	1,3	1,5	1,6	1,8	1,8
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dettes	35,6	38,1	39,4	46,8	39,5	41,3	40,6	38,2	37,8	37,5	36,4
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	- 4,2	- 2,5	3,0	10,3	- 0,8	0,1	- 2,5	- 8,1	- 9,1	- 4,5	- 4,8
Source : B.C.E.A.O.											

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	71,0	72,7	76,8	81,2	78,5	79,8	59,8	56,9	63,1	57,7	55,4
Banque centrale	3,5	4,1	3,1	5,4	3,9	5,0	3,0	5,5	10,5	5,1	3,9
billets et monnaies	0,6	0,9	0,7	0,8	1,0	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	1,1
dépôts	2,9	3,2	2,4	4,6	2,9	4,2	2,2	4,5	9,5	4,1	2,8
Banques	67,5	68,6	73,7	75,8	74,6	74,8	56,8	51,4	52,5	52,5	51,5
Obligations cautionnées	2,0	2,1	1,9	2,1	2,0	1,6	1,1	2,1	1,9	2,1	2,1
Total des créances	73,0	74,8	78,7	83,3	80,5	81,4	60,9	59,0	64,9	59,8	57,5
Concours des institutions monétaires	31,4	32,9	39,4	39,7	42,9	40,0	38,0	36,8	37,5	37,1	36,7
Banque centrale	19,2	18,2	19,0	19,3	22,8	22,1	21,7	21,6	23,0	23,1	22,5
Article 12 (oblig.cautionnées)	1,0	0,8	0,9	0,8	1,1	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2
Article 16	17,9	17,3	18,1	18,5	19,3	19,3	18,9	18,9	20,3	20,4	19,9
Concours FMI	0,3	0,1	0,0	0,0	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Banques	12,2	14,7	20,3	20,4	20,1	17,9	16,3	15,2	14,5	14,0	14,2
C.C.P.	2,1	2,3	2,2	2,3	2,2	2,3	2,3	1,9	2,0	1,9	1,9
C.N.E.	6,8	6,8	6,7	6,5	6,5	6,6	6,7	6,6	7,7	10,3	10,2
Total des dettes	40,3	42,0	48,3	48,5	51,6	48,9	47,0	45,3	47,2	49,3	48,8
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	-32,7	-32,8	-30,4	-34,8	-28,9	-32,5	-13,9	-13,6	-17,7	-10,5	-8,7
Source : B.C.E.A.O.											

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	84,7	83,8	98,3	114,4	115,9	101,1	88,9	101,0	119,0	92,6	86,5
Banque centrale	4,0	3,1	9,0	16,7	21,4	22,4	11,7	18,5	31,8	14,5	9,4
billets et monnaies	1,0	0,7	1,6	0,8	2,0	3,4	1,2	1,3	2,1	1,5	1,1
dépôts	3,0	2,4	7,4	15,9	19,4	19,0	10,5	17,2	29,7	13,0	8,3
Banques	80,7	80,7	89,3	97,7	94,5	78,7	77,2	82,5	87,2	78,2	77,2
Obligations cautionnées	14,4	14,7	10,6	10,0	10,3	4,8	8,9	12,3	13,2	9,8	16,9
Total des créances	99,1	98,5	108,9	124,4	126,2	105,9	97,8	113,2	132,2	102,5	103,5
Concours des institutions monétaires	323,2	326,9	319,3	327,0	315,7	300,0	315,5	328,1	472,8	458,3	457,5
Banque centrale	244,6	245,6	239,7	250,4	238,7	219,2	238,5	245,0	237,0	230,9	232,7
Article 12 (oblig.cautionnées)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Article 16	136,0	135,8	130,1	135,2	128,6	118,1	138,5	146,5	144,7	145,5	153,8
Concours FMI	108,6	109,8	109,6	115,2	110,1	101,1	100,0	98,5	92,4	85,4	78,9
Banques	78,6	81,3	79,6	76,6	77,0	80,8	77,0	83,1	235,8	227,4	224,8
C.C.P.	1,2	1,5	1,2	1,2	1,4	1,5	1,5	1,4	1,5	1,6	1,7
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dettes	324,4	328,4	320,5	328,2	317,1	301,5	317,0	329,5	474,3	459,9	459,2
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	225,3	229,9	211,6	203,8	190,9	195,6	219,2	216,3	342,1	357,4	355,7
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	26,2	27,5	34,6	36,1	38,9	38,3	37,3	35,8	37,3	37,2	37,9
Banque centrale	3,2	6,1	8,9	8,9	8,1	5,2	6,0	3,1	4,5	5,3	2,7
billets et monnaies	0,2	0,9	0,2	0,4	1,1	1,1	1,2	1,2	2,6	1,1	1,1
dépôts	3,0	5,2	8,7	8,5	7,0	4,1	4,8	1,8	1,9	4,2	1,6
Banques	23,0	21,4	25,7	27,2	30,8	33,1	31,3	32,7	32,8	31,9	35,2
Obligations cautionnées	0,6	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,2	0,1	1,2	0,3	0,3
Total des créances	26,8	27,7	34,8	36,4	39,3	38,7	37,5	35,9	38,5	37,4	38,1
Concours des institutions monétaires	55,7	44,6	41,9	37,8	39,9	40,9	39,2	37,1	38,7	43,8	43,0
Banque centrale	53,4	42,1	35,9	34,0	34,1	38,0	37,1	34,5	35,1	40,5	39,8
Article 12 (oblig.cautionnées)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Article 16	34,2	24,4	14,4	14,5	15,0	20,0	19,3	17,8	18,6	24,7	20,6
Concours FMI	19,2	17,7	21,5	19,5	19,1	18,0	17,8	16,7	16,5	15,7	19,3
Banques	2,3	2,5	6,0	3,8	5,8	2,9	2,1	2,6	3,6	3,3	3,2
C.C.P.	8,1	7,8	5,8	4,3	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dettes	63,8	52,4	47,7	42,1	44,2	40,9	39,2	37,1	38,7	43,8	43,0
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	37,0	24,7	12,9	5,7	4,9	2,2	1,7	1,2	0,2	6,3	4,9
Source : B.C.E.A.O.											

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	38,2	32,5	23,3	30,1	30,4	29,4	30,1	30,6	30,1	25,4	27,1
Banque centrale	15,7	11,7	2,9	3,8	4,1	3,1	2,4	3,2	2,6	1,3	3,0
billets et monnaies	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
dépôts	15,1	11,1	2,4	3,3	3,6	2,5	1,9	2,9	2,3	1,0	2,6
Banques	22,5	20,8	20,4	26,3	26,3	26,3	27,7	27,4	27,6	24,0	24,2
Obligations cautionnées	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des créances	38,3	32,5	23,3	30,1	30,4	29,4	30,2	30,6	30,2	25,4	27,1
Concours des institutions monétaires	57,5	55,0	48,8	50,1	49,4	48,9	49,5	49,0	48,3	49,0	46,3
Banque centrale	40,5	37,9	32,7	33,6	32,7	32,2	33,1	32,6	32,4	32,6	30,2
Article 12 (oblig.cautionnées)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Article 16	13,0	12,0	10,4	9,8	9,8	10,3	11,9	12,3	12,7	13,7	11,8
Concours FMI	27,5	25,9	22,3	23,8	22,9	21,9	21,1	20,3	19,7	18,9	18,4
Banques	17,0	17,1	16,1	16,5	16,7	16,7	16,4	16,4	15,9	16,3	16,1
C.C.P.	1,7	1,8	1,8	1,8	3,6	3,3	3,8	4,3	3,4	1,8	2,1
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dettes	59,2	56,8	50,6	51,9	53,0	52,2	53,3	53,3	51,7	50,8	48,4
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	20,9	24,3	27,3	21,8	22,6	22,8	23,1	22,7	21,5	25,4	21,3
Source : B.C.E.A.O.											

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	58,8	68,9	72,4	72,5	75,3	84,8	85,6	89,1	105,0	104,8	98,0
Banque centrale	3,5	7,5	9,8	5,8	4,4	9,1	7,7	6,0	8,7	3,8	2,0
billets et monnaies	1,0	0,8	1,8	0,8	1,5	1,8	1,0	0,8	1,7	1,0	0,5
dépôts	2,5	6,7	8,0	5,0	2,9	7,3	6,7	5,2	7,0	2,8	1,5
Banques	55,3	61,4	62,6	66,7	70,9	75,7	77,9	83,1	96,3	101,0	96,0
Obligations cautionnées	2,5	3,0	2,6	3,2	2,5	2,8	2,1	2,2	2,3	2,8	3,7
Total des créances	61,3	71,9	75,0	75,7	77,8	87,6	87,7	91,3	107,3	107,6	101,7
Concours des institutions monétaires	197,5	195,6	192,7	179,4	175,9	186,0	197,5	198,2	189,5	184,7	189,1
Banque centrale	174,9	173,9	170,2	163,9	161,2	168,3	167,5	165,5	163,3	159,1	167,5
Article 12 (oblig.cautionnées)	1,7	2,0	2,0	2,0	1,9	2,4	1,7	1,7	1,8	2,2	1,6
Article 16	46,2	42,9	42,5	41,9	41,6	45,7	48,5	41,2	41,5	41,5	52,2
Concours FMI	127,0	129,0	125,7	120,0	117,7	120,2	117,3	122,6	120,0	115,4	113,7
Banques	22,6	21,7	22,5	15,5	14,7	17,7	30,0	32,7	26,2	25,6	21,6
C.C.P.	4,3	3,5	4,6	4,0	3,1	4,0	3,6	3,0	3,7	4,0	3,6
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dettes	201,8	199,1	197,3	183,4	179,0	190,0	201,1	201,2	193,2	188,7	192,7
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	140,5	127,2	122,3	107,7	101,2	102,4	113,4	109,9	85,9	81,1	91,0
Source : B.C.E.A.O.											

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	47,4	57,2	47,7	50,4	53,3	52,4	52,1	52,3	51,8	54,9	26,7
Banque centrale	1,2	6,6	1,3	3,8	3,5	2,6	1,7	2,5	2,1	4,4	3,7
billets et monnaies	0,4	0,3	0,6	0,4	0,5	0,3	0,6	0,2	0,4	0,3	0,4
dépôts	0,8	6,3	0,7	3,4	3,0	2,3	1,1	2,3	1,7	4,1	3,3
Banques	46,2	50,6	46,4	46,6	49,8	49,8	50,4	49,8	49,7	50,5	23,0
Obligations cautionnées	1,7	2,2	1,9	2,0	1,7	1,7	1,8	1,4	1,7	1,1	1,1
Total des créances	49,1	59,4	49,6	52,4	55,0	54,1	53,9	53,7	53,5	56,0	27,8
Concours des institutions monétaires	41,8	41,4	41,4	43,5	43,1	41,0	41,6	40,8	41,2	42,7	41,4
Banque centrale	40,6	39,7	40,2	41,9	41,5	39,5	40,5	39,5	40,1	41,6	39,7
Article 12 (oblig.cautionnées)	1,5	0,0	0,0	1,0	0,7	0,5	1,2	1,0	1,0	0,5	0,5
Article 16	16,7	16,3	17,6	16,8	17,1	16,2	16,7	16,8	17,8	17,9	16,5
Concours FMI	22,4	23,4	22,6	24,1	23,7	22,8	22,6	21,7	21,3	23,2	22,7
Banques	1,2	1,7	1,2	1,6	1,6	1,5	1,1	1,3	1,1	1,1	1,7
C.C.P.	0,8	1,0	0,9	1,0	1,2	1,0	1,0	1,0	1,3	0,9	1,3
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dettes	42,6	42,4	42,3	44,5	44,3	42,0	42,6	41,8	42,5	43,6	42,7
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	- 6,5	- 17,0	- 7,3	- 7,9	- 10,7	- 12,1	- 11,3	- 11,9	- 11,0	- 12,4	14,9
Source : B.C.E.A.O.											

U.M.O.A. - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1989	1990	1991		1992		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
U.M.O.A.							
Dépôts dans les banques	637,6	628,8	652,5	635,8	678,0	675,8	669,5
- Dépôts à terme	371,7	356,7	354,8	358,7	393,4	389,3	379,2
- Comptes à régime spécial	265,9	272,1	297,7	277,1	284,6	286,5	290,3
. Comptes sur livret	228,9	228,5	249,8	236,8	243,3	243,9	247,1
. Comptes d'épargne-logement	21,1	25,2	25,7	25,7	26,3	26,7	27,4
. Autres comptes d'épargne	15,9	18,4	22,2	14,6	15,0	15,9	15,8
Dépôts en caisse d'épargne	20,0	21,3	25,1	15,0	21,1	24,0	23,9
Total	657,6	650,1	677,6	671,6	715,6	718,2	722,4
Bénin							
Dépôts dans les banques	12,0	13,5	16,5	16,9	19,6	23,1	23,5
- Dépôts à terme	5,8	5,6	5,4	5,9	7,7	10,3	10,4
- Comptes à régime spécial	6,2	7,9	11,1	11,0	11,9	12,8	13,1
. Comptes sur livret	5,9	7,6	10,9	11,0	11,9	12,8	13,1
. Comptes d'épargne-logement	0,3	0,3	0,2	...	...	...	...
. Autres comptes d'épargne	...	...	...	...	...	...	...
Dépôts en caisse d'épargne	3,1	3,5	5,2	...	...	...	...
Total	15,1	17,0	21,7	16,9	19,6	23,1	23,5
Burkina							
Dépôts dans les banques	37,0	39,4	42,7	41,8	43,4	48,0	48,3
- Dépôts à terme	23,0	23,8	24,7	23,4	27,4	28,5	28,5
- Comptes à régime spécial	14,0	15,6	18,0	18,4	19,0	19,5	19,8
. Comptes sur livret	13,7	15,3	17,7	18,1	18,7	19,2	19,5
. Comptes d'épargne-logement	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
. Autres comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en caisse d'épargne	6,8	6,7	6,7	6,6	7,7	10,3	10,2
Total	43,8	46,1	49,4	48,4	54,1	58,3	58,5
Côte d'Ivoire							
Dépôts dans les banques	324,0	293,6	305,7	310,8	327,4	328,1	326,1
- Dépôts à terme	178,8	157,5	166,3	170,4	183,6	183,5	183,2
- Comptes à régime spécial	145,2	136,1	139,4	140,4	143,8	144,6	142,9
. Comptes sur livret	124,0	111,1	112,2	112,3	115,7	115,2	113,6
. Comptes d'épargne-logement	11,8	14,5	14,4	14,5	14,4	14,8	14,6
. Autres comptes d'épargne	9,4	10,5	12,8	13,6	13,7	14,6	14,7
Dépôts en caisse d'épargne	...	...	...	...	...	...	...
Total	324,0	293,6	305,7	310,8	327,4	328,1	326,1
N.B. - L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.							
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1989	1990	1991		1992		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Mali							
Dépôts dans les banques	30,5	33,2	38,6	41,4	43,8	43,2	45,6
- Dépôts à terme	11,4	9,7	9,4	8,8	11,1	10,1	11,7
- Comptes à régime spécial	19,1	23,5	29,2	32,6	32,7	33,1	33,9
. Comptes sur livret	19,1	23,5	29,2	32,6	32,7	33,1	33,9
. Comptes d'épargne - logement	-	-	-	-	-	-	-
. Autres comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en caisse d'épargne	0,1	0,2	0,2	-	-	-	-
Total	30,6	33,4	38,8	41,4	43,8	43,2	45,6
Niger							
Dépôts dans les banques	51,5	51,9	40,6	36,4	37,7	36,4	38,1
- Dépôts à terme	47,8	48,2	35,7	32,4	33,7	32,1	33,6
- Comptes à régime spécial	3,7	3,7	4,9	4,0	4,0	4,3	4,5
. Comptes sur livret	3,7	3,7	4,9	4,0	4,0	4,3	4,5
. Comptes d'épargne-logement	-	-	-	-	-	-	-
. Autres comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en caisse d'épargne	-	-	-	-	-	-	-
Total	51,5	51,9	40,6	36,4	37,7	36,4	38,1
Sénégal							
Dépôts dans les banques	123,8	136,4	142,0	147,2	161,1	156,9	159,8
- Dépôts à terme	78,4	85,5	84,2	89,5	101,4	96,2	93,9
- Comptes à régime spécial	45,4	50,9	57,8	57,7	59,7	60,7	65,9
. Comptes sur livret	36,6	39,8	46,0	45,7	46,8	47,4	51,9
. Comptes d'épargne-logement	8,7	10,1	10,8	10,9	11,6	12,1	12,8
. Autres comptes d'épargne	0,1	1,0	1,0	1,1	1,3	1,2	1,2
Dépôts en caisse d'épargne	3,6	4,0	4,6	-	4,8	5,1	5,2
Total	127,4	140,4	146,6	147,2	165,9	162,0	165,0
Togo							
Dépôts dans les banques	52,4	53,9	58,0	57,6	58,5	58,4	57,1
- Dépôts à terme	26,5	26,4	29,1	28,3	28,5	28,6	28,0
- Comptes à régime spécial	25,9	27,5	28,9	29,3	30,0	29,8	29,1
. Comptes sur livret	25,9	27,5	28,9	29,2	29,8	29,5	29,0
. Comptes d'épargne-logement	-	-	-	-	-	-	-
. Autres comptes d'épargne				0,1	0,2	0,3	0,1
Dépôts en caisse d'épargne	6,4	6,9	8,4	8,4	8,6	8,6	8,5
Total	58,8	60,8	66,4	66,0	67,1	67,0	65,6
N.B. - L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.							
Source : B.C.E.A.O.							

UMOA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	872,4	886,1	917,4	948,6	966,0	943,3	941,0	1 044,4	1 075,7	1 031,6	993,1
Billets et pièces	557,6	595,2	533,7	612,2	611,7	598,3	552,9	630,2	647,1	597,9	545,0
Réserves des banques	274,6	251,1	336,6	288,5	306,2	296,0	341,5	365,0	379,1	381,3	388,4
Autres dépôts	40,2	39,8	47,1	47,9	48,1	49,0	46,6	49,2	49,5	52,4	59,7
Contreparties de la base monétaire	872,4	886,1	917,4	948,6	966,0	943,3	941,0	1 044,4	075,71	1 031,6	993,1
Avoirs extérieurs nets	-368,5	-339,7	-231,9	-259,4	-217,9	-220,0	-233,0	-139,2	-77,6	-110,9	-161,3
Position Nette des Gouvernements	552,8	530,2	518,0	519,8	507,6	492,2	525,2	512,7	480,2	507,1	519,0
Concours aux banques & établissements financiers	763,6	766,7	780,2	830,7	826,6	812,9	802,0	831,0	814,9	782,6	797,1
Autres éléments nets	-75,4	-71,1	-149,0	-142,4	-150,4	-141,7	- 153,2	- 160,1	- 141,7	- 147,3	- 161,7
Masse monétaire (M2)	1941,3	1963,2	1906,8	1958,7	1992,8	1985,2	1930,1	2022,2	2092,3	2037,7	1966,5
Multiplicateur (M2/BM)	2,23	2,22	2,08	2,06	2,06	2,10	2,05	1,94	1,94	1,98	1,98
Pour cent											
Partage des encaisses											
Circulation fiduciaire	27,7	28,7	26,8	29,7	29,1	28,5	27,1	29,7	29,4	27,7	26,6
Dépôts en CCP	1,1	1,1	0,9	0,8	0,9	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Dépôts en CNE	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5
Dépôts en banque	70,9	69,8	71,9	69,2	69,7	70,5	71,9	69,3	69,6	71,2	72,3
Coefficient de réserves (a)	20,0	18,3	24,5	21,3	22,0	21,1	24,6	26,0	26,1	26,3	27,3
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.											
Source : B.C.E.A.O.											

BENIN - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	41,8	50,6	70,9	80,7	75,2	81,3	89,3	100,6	101,7	106,6	116,3
Billets et pièces	32,7	38,5	37,7	42,8	38,0	39,6	39,0	48,2	48,1	46,3	52,4
Réserves des banques	5,1	7,8	28,6	34,6	34,0	38,3	49,0	51,0	52,6	59,3	62,8
Autres dépôts	4,0	4,3	4,6	3,3	3,2	3,4	1,3	1,3	0,9	1,0	1,1
Contreparties de la base monétaire	41,8	50,6	70,9	80,7	75,2	81,3	89,3	100,6	101,7	106,6	116,3
Avoirs extérieurs nets	- 27,2	-13,7	1,5	9,2	3,2	11,7	19,7	37,7	42,9	43,0	54,9
Position Nette du Gouvernement	10,7	12,0	12,8	21,1	21,8	20,1	19,6	12,8	9,6	13,8	11,6
Concours aux banques & établissements financiers	58,0	51,6	57,0	50,8	50,8	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3
Autres éléments nets	0,3	0,7	- 0,4	- 0,4	- 0,6	- 0,8	- 0,3	- 0,2	- 1,2	- 0,5	- 0,5
Masse monétaire (M2)	97,5	104,2	122,4	134,0	136,5	140,2	145,4	151,3	154,4	156,9	163,4
Multiplicateur (M2/BM)	2,33	2,06	1,73	1,66	1,82	1,72	1,63	1,50	1,52	1,47	1,40
Pour cent											
Partage des encaisses											
Circulation fiduciaire	32,5	34,9	30,2	30,7	26,7	27,0	25,8	30,7	30,2	28,4	31,0
Dépôts en CCP	3,5	3,4	1,2	1,2	1,2	1,0	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1
Dépôts en CNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en banque	64,0	61,7	68,5	68,1	72,0	72,0	73,3	68,3	68,8	70,5	68,1
Coefficient de réserves (a)	8,2	12,1	34,1	110,5	98,3	100,8	46,0	49,4	49,6	53,6	56,5
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.											
Source : B.C.E.A.O.											

BURKINA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	84,0	81,9	78,2	82,1	90,7	92,8	93,6	99,2	101,2	108,6	105,9
Billets et pièces	52,1	56,9	59,3	61,7	64,0	64,9	62,9	63,5	65,6	65,4	62,1
Réserves des banques	30,3	23,7	18,3	19,8	26,1	27,5	29,7	34,9	35,3	42,7	43,2
Autres dépôts	2,6	1,3	0,6	0,6	0,6	0,4	1,0	0,7	0,3	0,5	0,6
Contreparties de la base monétaire	84,0	81,9	78,2	82,1	90,7	92,8	93,6	99,2	101,2	108,6	105,9
Avoirs extérieurs nets	63,3	60,6	54,4	62,9	67,5	71,4	62,8	72,8	78,8	80,7	77,3
Position Nette du Gouvernement	16,4	14,1	15,9	14,0	18,8	17,1	18,8	16,1	12,5	18,0	18,7
Concours aux banques & établissements financiers	6,8	5,9	8,1	5,5	4,5	4,4	11,0	10,3	10,2	10,1	10,0
Autres éléments nets	- 1,5	1,3	- 0,1	- 0,4	- 0,1	-	-	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,1
Masse monétaire (M2)	164,2	161,1	159,5	160,9	168,8	174,3	165,4	167,0	176,8	183,5	174,7
Multiplicateur (M2/BM)	1,93	1,97	2,04	1,96	1,86	1,88	1,77	1,68	1,75	1,69	1,65
Pour cent											
Partage des encaisses											
Circulation fiduciaire	29,5	33,1	35,7	36,4	36,0	35,8	36,9	36,5	35,6	34,3	34,7
Dépôts en CCP	1,3	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,4	1,1	1,1	1,0	1,1
Dépôts en CNE	4,1	4,2	4,2	4,0	3,9	3,8	4,1	4,0	4,4	5,6	5,8
Dépôts en banque	63,3	61,3	58,7	58,1	58,9	59,1	57,7	58,4	58,9	59,0	58,4
Coefficient de réserves (a)	29,2	24,1	19,5	21,1	26,3	26,7	31,1	35,8	33,9	39,5	36,0
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.											
Source : B.C.E.A.O.											

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	290,7	278,8	257,4	297,3	279,1	259,8	247,7	305,14	284,7	258,3	234,7
Billets et pièces	263,8	263,3	227,5	284,9	261,6	245,3	223,5	271,0	256,6	236,0	212,9
Réserves des banques	26,8	15,5	29,6	12,4	17,5	14,4	24,1	33,9	27,7	21,4	21,6
Autres dépôts	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4	0,9	0,1
Contreparties de la base monétaire	290,7	278,8	257,4	297,3	279,1	259,8	247,7	305,1	284,7	258,3	234,7
Avoirs extérieurs nets	- 404,6	- 421,8	- 437,4	- 465,5	- 463,8	- 460,9	- 486,3	- 454,2	- 429,3	- 431,9	- 481,8
Position Nette du Gouvernement	240,5	242,5	230,7	233,6	217,5	197,1	226,7	226,6	205,2	216,4	223,4
Concours aux banques & établissements financiers	458,8	462,7	470,5	534,0	529,0	522,7	504,7	530,9	503,7	470,8	491,7
Autres éléments nets	- 3,9	- 4,7	- 6,4	- 4,8	- 3,5	0,9	2,6	1,9	5,1	2,9	1,5
Masse monétaire (M2)	878,7	867,7	798,9	845,4	826,7	819,1	776,0	846,4	846,7	830,4	792,6
Multiplicateur (M2/BM)	3,02	3,11	3,10	2,84	2,96	3,15	3,13	2,77	2,97	3,22	3,38
Pour cent											
Partage des encaisses											
Circulation fiduciaire	29,1	29,3	27,0	32,0	29,8	28,0	26,8	30,5	28,6	26,5	25,9
Dépôts en CCP											
Dépôts en CNE	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Dépôts en banque	70,8	70,5	72,9	67,8	70,0	71,8	73,0	69,3	71,2	73,3	73,9
Coefficient de réserves (a)	4,3	2,5	5,1	2,2	3,0	2,4	4,3	5,8	4,6	3,5	3,7
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.											
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	96,7	99,7	99,3	100,6	108,1	118,9	121,8	133,0	132,9	132,9	126,8
Billets et pièces	58,2	58,6	43,1	50,6	53,8	59,7	55,5	63,1	75,3	68,9	58,8
Réserves des banques	38,5	41,1	56,2	50,1	54,3	59,2	66,3	68,9	57,6	64,0	68,0
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Contreparties de la base monétaire	96,7	99,7	99,3	100,6	108,1	118,9	121,8	133,0	132,9	132,9	126,8
Avoirs extérieurs nets	-7,9	7,5	23,1	23,8	31,5	40,1	43,3	55,2	54,4	54,6	46,5
Position Nette du Gouvernement	50,4	36,3	26,8	25,0	26,7	33,3	31,0	32,7	26,0	26,8	38,2
Concours aux banques & établissements financiers	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9
Autres éléments nets	30,3	32,1	25,5	27,9	26,0	21,6	23,6	21,2	28,6	27,6	18,2
Masse monétaire (M2)	142,3	142,0	130,9	135,0	141,8	144,7	142,8	152,7	168,8	162,4	150,1
Multiplicateur (M2/BM)	1,47	1,42	1,32	1,34	1,31	1,22	1,17	1,16	1,27	1,22	1,178
Pour cent											
Partage des encaisses											
Circulation fiduciaire	39,3	38,6	31,3	34,7	35,3	39,4	37,1	39,3	42,5	40,4	37,6
Dépôts en CCP	5,7	5,5	4,4	3,2	3,0						
Dépôts en CNE	0,0										
Dépôts en banque	55,0	55,9	64,2	62,1	61,7	60,6	62,9	60,7	57,5	59,6	62,4
Coefficient de réserves (a)	49,2	51,8	66,8	59,7	62,1	67,5	73,8	74,3	59,4	66,1	72,6
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.											
Source : B.C.E.A.O.											

NIGER - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	85,5	80,9	82,1	82,8	87,0	79,9	80,5	81,3	83,1	78,4	82,0
Billets et pièces	42,5	43,7	38,1	38,7	45,0	45,5	43,9	42,2	40,7	38,2	38,5
Réserves des banques	43,0	37,2	44,0	44,1	42,0	34,4	36,6	39,1	42,4	40,2	43,5
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Contreparties de la base monétaire	85,5	80,9	82,1	82,8	87,0	79,9	80,5	81,3	83,1	78,4	82,0
Avoirs extérieurs nets	32,1	26,4	28,6	27,9	33,7	26,6	23,3	25,5	26,4	20,8	28,3
Position Nette du Gouvernement	24,8	26,2	29,8	29,8	28,6	29,1	30,7	29,7	29,8	31,3	27,6
Concours aux banques & établissements financiers	26,9	25,8	27,0	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1
Autres éléments nets	1,7	2,5	- 3,3	- 2,0	- 2,4	- 2,9	- 0,6	- 1,0	- 0,2	- 0,8	- 1,0
Masse monétaire (M2)	135,7	139,5	133,4	128,8	133,2	128,6	128,4	122,0	118,6	116,2	119,4
Multiplieur (M2/BM)	1,59	1,72	1,62	1,56	1,53	1,61	1,59	1,50	1,43	1,48	1,46
Pour cent											
Partage des encaisses											
Circulation fiduciaire	30,7	30,0	28,0	28,6	32,4	33,4	32,7	33,6	33,3	31,9	31,3
Dépôts en CCP	1,2	1,3	1,3	1,4	2,7	2,6	1,3	3,4	2,9	1,5	1,8
Dépôts en CNE	0,0										
Dépôts en banque	68,1	68,7	70,6	70,0	64,9	64,1	66,0	63,0	63,8	66,5	66,9
Coefficient de réserves (a)	46,5	38,8	46,7	48,9	48,6	41,8	43,2	50,9	56,0	52,1	54,4
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.											
Source : B.C.E.A.O.											

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	152,2	165,3	180,3	158,5	175,5	163,1	151,9	169,7	214,8	189,1	172,3
Billets et pièces	89,3	109,3	97,3	100,6	110,3	106,3	88,1	103,2	120,4	111,1	93,1
Réserves des banques	62,6	55,8	82,8	57,5	64,8	56,3	63,6	66,1	94,2	77,9	79,2
Autres dépôts	0,4	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,2	0,4	0,2	0,1	0,1
Contreparties de la base monétaire	152,2	165,3	180,3	158,5	175,5	163,1	151,9	169,7	214,8	189,1	172,3
Avoirs extérieurs nets	-199,4	-191,8	-161,4	-172,4	-159,1	-170,6	-183,7	-169,0	-129,6	-152,3	-176,8
Position Nette du Gouvernement	172,4	166,5	160,4	158,1	156,8	159,2	159,8	160,3	154,5	155,3	165,9
Concours aux banques & établissements financiers	181,5	190,5	188,7	184,3	184,8	176,4	176,9	180,5	188,8	188,6	186,1
Autres éléments nets	-2,2	0,1	-7,4	-11,6	-7,0	-2,0	-1,1	- 2,1	- 1,1	- 2,5	- 2,9
Masse monétaire (M2)	351,7	368,9	362,0	351,2	372,4	368,9	357,8	371,6	411,5	384,3	363,7
<i>Multiplicateur (M2/BM)</i>	<i>2,31</i>	<i>2,23</i>	<i>2,01</i>	<i>2,22</i>	<i>2,12</i>	<i>2,26</i>	<i>2,36</i>	<i>2,18</i>	<i>1,90</i>	<i>2,03</i>	<i>2,101</i>
Pour cent											
Partage des encaisses											
Circulation fiduciaire	24,2	27,8	25,9	27,1	28,1	27,0	23,5	26,2	27,8	27,2	24,1
Dépôts en CCP	1,2	0,9	1,3	1,1	0,8	1,1	1,0	0,8	0,9	1,0	1,0
Dépôts en CNE	0,0										
Dépôts en banque	74,6	71,2	72,9	71,8	71,1	71,9	75,5	73,0	71,2	71,7	74,9
Coefficient de réserves (a)	23,8	21,2	31,4	22,8	24,5	21,2	23,5	24,4	32,1	28,3	29,1
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.											
Source : B.C.E.A.O.											

TOGO - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1989		1990		1991			1992			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	89,1	94,2	108,0	104,4	107,4	103,6	112,2	110,1	109,5	107,7	97,6
Billets et pièces	20,7	24,3	30,9	34,3	40,0	37,7	40,0	39,0	40,3	32,0	27,5
Réserves des banques	68,4	69,9	77,1	70,1	67,4	65,9	72,2	71,1	69,2	75,7	70,1
Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contreparties de la base monétaire	89,1	94,2	108,0	104,4	107,4	103,6	112,2	110,1	109,5	107,7	97,6
Avoirs extérieurs nets	40,5	52,7	66,0	62,9	64,6	58,8	66,0	65,3	63,9	62,5	54,9
Position Nette du Gouvernement	39,4	33,3	38,9	38,1	38,0	36,9	38,8	37,2	36,6	36,3	36,4
Concours aux banques & établissements financiers	7,7	6,4	5,0	5,0	6,4	8,0	8,0	8,0	8,0	8,4	7,0
Autres éléments nets	1,5	1,7	- 1,9	- 1,7	- 1,6	- 0,1	- 0,6	- 0,4	1,0	0,5	0,7
Masse monétaire (M2)	141,0	145,9	158,3	159,8	169,3	164,3	170,2	164,9	167,9	154,1	141,8
Multiplicateur (M2/BM)	1,58	1,55	1,47	1,53	1,58	1,59	1,52	1,50	1,53	1,43	1,45
Pour cent											
Partage des encaisses											
Circulation fiduciaire	13,4	14,6	18,4	20,1	22,4	21,6	22,4	22,0	22,5	19,3	18,3
Dépôts en CCP	0,6	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,8	0,6	0,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	86,0	84,7	81,0	79,3	76,9	77,8	77,0	77,4	76,8	80,1	81,1
Coefficient de réserves (a)	56,4	56,5	60,1	55,3	51,8	51,5	55,1	55,7	53,7	61,3	61,0
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.											
Source : B.C.E.A.O.											

B.C.E.A.O. - ENCOURS DES AUTORISATIONS PREALABLES PAR BRANCHE D'ACTIVITES AU 30 SEPTEMBRE 1991

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	U.M.O.A.
Branches d'activités								
Millions de francs CFA								
Activités agricoles et annexes	1 292,5	114,0	241,0	31 167,0	810,0	10 899,0	1 583,0	46 106,5
Activités minières	30,0	1 967,9	-	380,0	7 395,0	1 025,0	17 687,0	28 484,0
Activités industrielles	11 959,4	17 068,0	62 951,0	25 469,0	12 307,0	74 922,0	15 300,0	219 976,4
Bâtiment et travaux publics	860,0	259,0	147,0	2 935,0	7 531,0	16 619,0	4 880,0	33 231,0
Commerce	11 781,0	12 845,0	205 121,9	35 535,0	24 680,0	173 856,0	57 995,0	521 813,9
Transports et communications	1 690,0	689,0	5 500,0	3 091,0	5 153,0	10 523,0	3 548,0	30 194,0
Services divers	215,0	8 974,0	270,0	4 706,0	408,0	24 554,0	4 776,0	43 903,0
Total	27 827,9	41 916,0	274 230,9	103 283,0	58 284,0	312 398,0	105 769,0	923 708,8
Pour cent								
Activités agricoles et annexes	4,6	0,3	0,1	30,2	1,4	3,5	1,5	5,0
Activités minières	0,1	4,7	-	0,4	12,7	0,3	16,7	3,1
Activités industrielles	43,0	40,7	23,0	24,7	21,1	24,0	14,5	23,8
Bâtiment et travaux publics	3,1	0,6	-	2,8	12,9	5,3	4,6	3,6
Commerce	42,3	30,6	74,8	34,4	42,3	55,6	54,8	56,5
Transports et communications	6,1	1,7	2,0	3,0	8,9	3,4	3,4	3,3
Services divers	0,8	21,4	0,1	4,5	0,7	7,9	4,5	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : B.C.E.A.O.								

U.M.O.A. - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	83 103	81 697	69 193	80 152	87 522	87 356	77 913	73 328	78 663	73 072	60 594
- Agriculture, chasse	63 386	59 984	48 482	54 734	65 248	64 697	56 253	50 827	57 640	52 348	41 893
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	19 717	21 713	20 711	25 418	22 274	22 659	21 660	22 501	21 023	20 724	18 701
Industries extractives	10 910	12 524	15 379	18 152	20 301	26 010	26 018	25 692	25 913	25 103	25 284
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	2 088	12	10	11
- Autres	10 910	12 524	15 379	18 152	20 301	26 010	26 018	23 604	25 901	25 093	25 273
Industries manufacturières	226 601	235 497	233 630	236 805	222 926	223 334	219 289	219 276	214 024	216 373	221 448
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	76 665	82 122	78 636	76 714	75 369	79 647	77 168	83 217	80 207	85 422	88 658
- Textiles, habillement, cuir	42 895	41 660	44 336	43 420	38 466	37 458	36 026	37 352	36 456	34 926	35 507
- Industries chimiques	32 530	34 708	32 457	37 801	31 609	31 286	34 193	28 701	26 336	26 532	27 673
- Autres	74 511	77 007	78 201	78 870	77 482	74 943	71 902	70 006	71 025	69 493	69 610
Electricité, gaz, eau	15 063	18 722	15 754	22 344	13 133	15 635	17 722	20 735	21 669	23 897	25 009
Bâtiment, travaux publics	75 291	77 663	77 142	77 460	69 109	65 502	67 123	65 347	65 178	63 308	68 064
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	795 711	747 677	712 982	720 116	728 091	672 025	611 364	614 295	644 094	640 312	622 960
- Commerce de gros	658 976	614 399	576 999	583 419	592 330	532 022	470 859	481 428	513 101	508 521	486 448
- Commerce de détail	119 728	116 610	118 882	120 200	119 124	122 127	124 035	117 190	115 494	116 201	121 517
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	17 007	16 668	17 101	16 497	16 637	17 876	16 470	15 677	15 499	15 590	15 000
Transports, entrepôts et communications	77 405	79 155	83 065	90 558	86 696	90 197	89 977	84 911	64 052	61 075	60 599
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	59 091	60 414	60 996	62 996	62 323	63 118	59 573	59 490	51 400	51 565	51 379
- Etablissements financiers, assurances	14 920	15 447	15 500	15 933	15 767	15 826	15 809	15 809	15 225	15 562	15 447
- Affaires immobilières, services aux entreprises	44 171	44 967	45 496	47 063	46 556	47 292	43 764	43 681	36 175	36 003	35 932
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	80 169	79 904	79 990	82 587	79 268	80 182	81 834	79 869	81 918	83 104	86 462
- Services divers fournis à la collectivité	8 647	9 872	9 764	10 517	9 511	9 425	9 042	9 271	9 211	9 103	9 889
- Prêts aux particuliers	32 564	33 546	34 160	34 465	32 837	32 444	34 602	33 692	32 698	33 788	33 849
- Autres	38 958	36 486	36 066	37 605	36 920	38 313	38 190	36 906	40 009	40 213	42 724
TOTAL	1 423 344	1 393 253	1 348 131	1 391 170	1 369 317	1 323 359	1 250 81	1 242 943	1 246 911	1 237 809	1 221 799
Source : B.C.E.A.O.											

BENIN - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	10 465	10 462	10 451	12 053	9 585	9 585	9 566	9 560	3 324	3 324	2 489
- Agriculture, chasse	8 871	8 870	8 859	8 669	8 585	8 585	8 572	8 571	2 841	2 841	2 006
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 594	1 592	1 592	3 384	1 000	1 000	994	989	483	483	483
Industries extractives	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Industries manufacturières	8 001	7 963	8 035	8 050	3 334	2 888	3 068	3 451	3 997	3 990	4 000
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	484	459	571	562	649	391	615	799	837	622	770
- Textiles, habillement, cuir	5 813	5 800	5 793	5 800	1 221	1 021	1 029	1 202	1 009	1 019	1 023
- Industries chimiques	112	110	88	171	155	164	163	188	162	161	159
- Autres	1 592	1 594	1 583	1 517	1 309	1 312	1 261	1 262	1 989	2 188	2 048
Electricité, gaz, eau	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	1 816	1 749	1 746	1 784	1 776	1 741	1 730	1 772	1 808	1 746	1 925
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	29 950	23 517	23 435	21 885	30 676	24 279	23 747	23 721	23 245	19 428	18 024
- Commerce de gros	21 238	14 888	14 843	13 246	22 003	15 641	15 117	15 168	14 779	10 890	9 491
- Commerce de détail	5 194	5 112	5 066	5 116	5 150	5 096	5 085	5 001	4 942	4 999	4 985
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 518	3 517	3 526	3 523	3 523	3 542	3 545	3 552	3 524	3 539	3 548
Transports, entrepôts et communications	1 336	1 314	1 284	1 413	1 102	1 110	973	996	381	597	417
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	246	247	261	250	242	247	313	294	238	287	252
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	7	18	19	20
- Affaires immobilières, services aux entreprises	246	247	261	250	242	247	313	287	220	268	232
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	4 322	2 863	2 755	2 791	2 135	2 318	2 681	2 491	3 367	3 859	3 472
- Services divers fournis à la collectivité	246	246	245	246	232	233	234	231	254	254	242
- Prêts aux particuliers	221	205	202	197	216	203	208	234	217	219	176
- Autres	3 855	2 412	2 308	2 348	1 687	1 882	2 239	2 026	2 896	3 386	3 054
TOTAL	56 196	48 175	48 033	48 286	48 910	42 228	42 138	42 345	36 420	33 291	30 639
Source : B.C.E.A.O.											

BURKINA - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 919	3 625	3 279	3 935	1 458	3 399	3 803	1 314	1 256	1 283	1 044
- Agriculture, chasse	3 919	3 625	3 279	3 935	1 458	3 399	3 803	1 314	1 256	1 283	1 044
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	192	428	579	553	174	191	180	223	4	2	25
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	192	428	579	553	174	191	180	223	4	2	25
Industries manufacturières	10 643	10 209	10 571	10 473	8 761	9 734	11 543	9 888	9 343	8 507	8 947
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 293	6 111	5 697	5 828	5 188	5 788	7 192	6 737	6 623	6 039	6 256
- Textiles, habillement, cuir	757	708	952	828	633	509	600	436	436	423	704
- Industries chimiques	1 216	882	746	892	864	938	1 050	737	755	974	766
- Autres	2 377	2 508	3 176	2 925	2 076	2 499	2 701	1 978	1 529	1 071	1 221
Electricité, gaz, eau	11	-	-	-	09	-	-	4	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	7 937	9 860	10 307	7 396	7 335	6 172	6 704	5 717	6 029	6 415	6 345
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	39 206	45 166	39 375	34 709	37 901	41 279	37 741	25 276	31 820	27 711	26 179
- Commerce de gros	29 458	35 302	29 420	23 841	26 779	29 841	25 890	17 202	23 718	20 813	19 641
- Commerce de détail	9 596	9 704	9 759	10 660	10 900	11 175	11 411	7 913	7 953	6 726	6 363
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	152	160	196	208	222	263	440	161	149	172	175
Transports, entrepôts et communications	1 806	2 245	2 424	2 553	2 677	2 524	2 989	1 946	1 210	1 106	1 209
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	277	205	291	193	320	186	378	437	363	718	399
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	277	205	291	193	320	186	378	437	363	718	399
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 120	5 273	5 553	5 930	5 924	6 627	7 042	5 075	5 514	5 385	6 422
- Services divers fournis à la collectivité	149	244	234	259	271	280	146	104	76	47	106
- Prêts aux particuliers	900	845	1 021	994	894	1 093	976	374	404	397	497
- Autres	5 071	4 184	4 298	4 677	4 759	5 254	5 920	4 597	5 034	4 941	5 819
TOTAL	70 111	77 011	72 379	65 742	64 559	70 112	70 380	49 880	55 539	51 127	50 570
Source : B.C.E.A.O.											

CÔTE D'IVOIRE - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	25 906	26 873	26 146	30 857	28 680	29 379	28 780	29 228	24 661	21 660	17 634
- Agriculture, chasse	16 321	15 965	15 670	17 979	16 600	17 028	16 194	16 245	12 745	9 976	7 760
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9 585	10 908	10 476	12 878	12 080	12 351	12 586	12 983	11 916	11 684	9 874
Industries extractives	1 601	1 581	1 658	1 860	1 554	1 553	1 549	3 639	1 622	1 960	1 090
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	49	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 601	1 581	1 658	1 860	1 554	1 553	1 549	3 639	1 622	1 960	1 090
Industries manufacturières	135 417	144 686	140 606	141 023	142 688	141 478	133 127	136 001	127 735	129 291	128 709
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	49 635	53 339	49 227	48 588	49 717	52 947	48 314	54 038	51 039	55 364	54 517
- Textiles, habillement, cuir	23 012	22 234	25 153	23 986	24 966	23 813	22 711	24 397	22 387	21 135	21 104
- Industries chimiques	15 588	19 501	16 297	18 517	16 413	16 038	16 754	17 324	13 623	12 628	13 669
- Autres	47 182	49 612	49 929	49 932	51 592	48 680	45 348	40 242	40 686	40 164	39 419
Electricité, gaz, eau	14 122	17 996	14 912	19 253	11 458	14 094	15 274	18 498	20 059	21 834	22 599
Bâtiment, travaux publics	25 597	25 750	25 002	27 248	24 356	22 284	23 440	23 030	22 727	21 103	21 093
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	456 479	421 433	401 207	420 295	414 350	377 316	330 841	347 751	347 721	355 659	343 880
- Commerce de gros	419 543	385 498	364 028	384 698	375 727	337 975	292 854	309 089	307 324	314 110	302 230
- Commerce de détail	31 422	30 381	31 448	29 806	31 795	32 022	32 224	32 692	34 455	35 761	36 587
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 514	5 554	5 731	5 791	6 828	7 319	5 763	5 970	5 942	5 788	5 063
Transports, entrepôts et communications	42 437	43 217	48 138	52 492	51 668	55 078	54 419	50 920	31 947	29 030	27 208
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	28 007	28 472	28 937	28 846	28 799	30 185	26 720	27 809	19 803	19 614	17 992
- Etablissements financiers, assurances	166	73	160-	820	661	540	657	655	139	319	123
- Affaires immobilières, services aux entreprises	27 841	28 399	28 777	28 026	28 138	29 645	26 063	27 154	19 664	19 295	17 869
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	23 159	24 217	25 349	25 929	25 544	24 756	26 295	25 637	26 192	26 817	24 525
- Services divers fournis à la collectivité	3 901	4 048	4 268	5 150	4 777	5 011	4 709	4 857	5 045	4 866	4 959
- Prêts aux particuliers	16 470	17 219	17 758	18 134	18 183	17 401	19 360	18 486	18 254	19 120	17 285
- Autres	2 788	2 950	3 323	2 645	2 584	2 344	2 226	2 294	2 893	2 831	2 281
TOTAL	752 725	734 225	711 955	747 803	729 097	696 123	640 445	662 513	622 467	626 968	604 730
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	17 047	14 559	5 083	9 271	22 493	19 741	12 248	9 076	22 787	20 183	13 341
- Agriculture, chasse	16 934	14 446	4 965	9 158	22 380	19 635	12 135	8 972	22 683	20 063	13 221
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	113	113	118	113	113	106	113	104	104	120	120
Industries extractives	23	23	24	170	229	261	269	270	276	104	121
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	23	23	24	170	229	261	269	270	276	104	121
Industries manufacturières	2 154	2 325	2 568	2 890	2 384	2 010	2 462	2 711	3 743	4 535	4 809
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	223	729	605	735	290	360	536	665	1 724	2 608	2 718
- Textiles, habillement, cuir	730	461	642	440	290	422	462	449	624	428	464
- Industries chimiques	319	367	375	460	581	544	455	475	385	512	464
- Autres	882	768	946	1 255	1 070	684	1 009	1 122	1 010	987	1 163
Electricité, gaz, eau	52	35	14	89	503	257	345	306	122	110	191
Bâtiment, travaux publics	992	1 073	993	1 072	1 223	1 125	1 175	1 131	1 153	1 234	1 468
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	22 736	23 028	23 064	22 345	22 832	23 245	24 397	23 906	22 363	22 621	24 436
- Commerce de gros	13 825	13 900	14 198	13 693	14 339	15 020	15 806	15 426	14 439	14 666	16 090
- Commerce de détail	8 859	9 026	8 765	8 558	8 331	8 118	8 442	8 420	7 821	7 858	8 218
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	52	102	101	94	162	107	149	60	103	97	128
Transports, entrepôts et communications	1 798	1 858	1 888	1 713	1 633	1 435	1 539	1 354	1 356	1 392	1 422
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	600	547	573	706	449	413	473	497	454	635	808
- Etablissements financiers, assurances	32	51	21	41	49	22	35	20	20	195	190
- Affaires immobilières, services aux entreprises	568	496	552	665	400	391	438	477	434	440	618
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6749	6455	6181	7 219	7 017	7 404	6 474	6 382	6 098	5 990	5 977
- Services divers fournis à la collectivité	65	47	53	93	75	61	65	91	88	58	60
- Prêts aux particuliers	400	462	541	518	554	538	578	566	500	504	565
- Autres	6284	5946	5 587	6 608	6 388	6 805	5 831	5 725	5 510	5 428	5 352
TOTAL	52 151	49 903	40 388	45 475	58 763	55 891	49 382	45 633	58 352	56 804	52 573
Source : B.C.E.A.O											

NIGER - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 807	3 613	3 699	3 673	3 685	3 659	3 659	3 659	3 672	3 693	3 688
- Agriculture, chasse	3 807	3 613	3 699	3 673	3 685	3 659	3 659	3 659	3 672	3 693	3 688
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	3381	733	1 057	611	681	3 882	3 218	21	22	1 649	3 059
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	381	733	1 057	611	681	3 882	3 218	21	22	1 649	3 059
Industries manufacturières	12 528	11 797	11 889	12 519	11 796	11 548	11 928	12 118	12 085	12 022	10 387
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 143	3 183	3 245	3 289	3 167	3 076	3 068	3 452	3 424	3 405	3 321
- Textiles, habillement, cuir	2 822	2 152	2 194	2 417	2 251	2 310	2 454	2 478	2 425	2 412	2 452
- Industries chimiques	1 576	1 473	1 480	1 738	1 473	1 241	1 495	1 210	1 228	1 198	1 029
- Autres	4 987	4 989	4 970	5 075	4 905	4 921	4 911	4 978	5 008	5 007	3 585
Electricité, gaz, eau	53	77	133	123	58	128	73	123	117	120	78
Bâtiment, travaux publics	11 383	12 508	11 940	12 559	11 904	12 091	12 170	11 210	11 202	10 792	10 132
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	55 908	56 842	57 726	58 136	52 760	52 822	52 561	51 952	52 369	52 438	47 541
- Commerce de gros	37 036	37 478	38 194	37 725	33 723	33 764	33 687	32 778	33 219	32 993	31 169
- Commerce de détail	16 660	17 168	17 348	18 252	16 858	16 889	16 671	17 011	16 981	17 271	14 819
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 212	2 196	2 184	2 159	2 179	2 169	2 203	2 163	2 169	2 174	1 553
Transports, entrepôts et communications	8 113	7 671	7 583	7 930	7 671	7 245	7 078	7 197	7 196	7 192	5 891
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	222	188	216	231	185	135	156	150	151	153	107
- Etablissements financiers, assurances	6	6	6	6	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	216	182	210	225	185	135	156	150	151	153	107
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 027	2 582	3 163	3 884	3 725	3 623	3 826	3 846	3 973	4 401	2 918
- Services divers fournis à la collectivité	190	171	173	158	173	41	94	166	40	39	77
- Prêts aux particuliers	563	663	776	736	482	491	452	468	480	544	434
- Autres	2 274	1 748	2 214	2 990	3 070	3 091	3 280	3 212	3 453	3 818	2 407
TOTAL	95 422	96 011	97 406	99 666	92 465	95 133	94 669	90 276	90 787	92 460	83 801
Source : B.C.E.A.O.											

SENEGAL - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREE A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	21 688	22 409	20 344	20 174	21 385	21 305	19 611	20 220	22 728	22 657	22 084
- Agriculture, chasse	13 275	13 327	11 838	11 146	12 319	12 118	11 670	11 819	14 225	14 237	13 876
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8 413	9 082	8 506	9 028	9 066	9 187	7 941	8 401	8 503	8 420	8 208
Industries extractives	1 426	634	1 192	966	1 299	1 074	1 011	555	446	448	519
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	12	10	11
- Autres	1 426	634	1 192	966	1 299	1 074	1 011	555	434	438	508
Industries manufacturières	53 189	53 894	55 401	57 210	49 377	51 361	51 886	49 547	51 258	51 896	56 831
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	15 093	16 757	17 157	15 653	14 192	15 312	14 835	14 771	14 081	14 703	16 900
- Textiles, habillement, cuir	9 341	9 909	9 498	9 853	8 848	9 182	8 574	8 174	9 371	9 300	9 550
- Industries chimiques	13 074	11 383	12 347	15 236	11 414	11 693	13 609	12 123	9 404	10 307	10 730
- Autres	15 681	15 845	16 399	16 468	14 923	15 174	14 868	14 479	18 402	17 586	19 651
Electricité, gaz, eau	682	527	475	2 229	1 026	1 063	1 920	1 751	1 067	1 701	1 700
Bâtiment, travaux publics	25 399	24 186	25 167	25 293	20 371	19 976	19 715	20 127	19 960	19 606	25 045
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	159 833	155 029	144 995	137 938	136 570	120 447	112 879	114 781	134 480	135 638	136 958
- Commerce de gros	124 285	119 140	108 932	102 286	106 066	89 367	80 747	83 600	103 470	104 150	99 537
- Commerce de détail	30 337	30 825	30 905	31 094	26 950	26 869	27 966	27 604	27 585	27 872	33 113
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 211	5 064	5 158	4 558	3 554	4 211	4 166	3 577	3 425	3 616	4 308
Transports, entrepôts et communications	19 965	21 041	20 272	22 589	20 042	21 026	21 262	20 914	20 133	20 139	22 883
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	29 321	30 312	30 359	31 164	30 261	30 519	29 996	29 084	29 066	28 953	30 543
- Etablissements financiers, assurances	14 694	15 312	15 299	15 062	15 053	15 258	15 109	15 120	15 037	15 022	15 097
- Affaires immobilières, services aux entreprises	14 627	15 000	15 060	16 102	15 208	15 261	14 887	13 964	14 029	13 931	15 446
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	35 246	37 073	35 901	35 477	33 477	34 086	34 090	35 172	35 482	35 251	41 239
- Services divers fournis à la collectivité	3 859	4 840	4 587	4 428	3 810	3 633	3 604	3 640	3 573	3 655	4 289
- Prêts aux particuliers	13 290	13 523	13 305	13 151	11 695	11 973	12 236	12 842	12 061	12 220	14 179
- Autres	18 097	18 710	18 009	17 898	17 972	18 480	18 250	18 690	19 848	19 376	22 771
TOTAL	346 749	345 105	334 106	333 040	313 808	300 857	292 370	292 151	314 620	316 289	337 802
Source : B.C.E.A.O.											

TOGO - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	271	156	191	189	236	288	246	271	235	272	314
- Agriculture, chasse	259	138	172	174	221	273	220	247	218	255	298
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	12	18	19	15	15	15	26	24	17	17	16
Industries extractives	7 227	9 065	10 809	13 932	16 272	18 989	19 731	20 924	23 483	20 880	20 410
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	7 227	9 065	10 809	13932	16 272	18 989	19 731	20 924	23 483	20 880	20 410
Industries manufacturières	4 669	4 623	4 560	4 640	4 586	4 315	5 275	5 560	5 863	6 132	7 765
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 794	1 544	2 134	2 059	2 166	1 773	2 608	2 755	2 479	2 681	4 176
- Textiles, habillement, cuir	420	396	104	96	104	201	196	216	204	209	210
- Industries chimiques	645	992	1 124	787	709	668	667	781	779	752	856
- Autres	1 810	1 691	1 198	1 698	1 607	1 673	1 804	1 808	2 401	2 490	2 523
Electricité, gaz, eau	143	87	214	650	79	93	110	53	304	132	441
Bâtiment, travaux publics	2 167	2 537	1 987	2 108	2 144	2 113	2 189	2 360	2 299	2 412	2 056
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	31 599	22 662	23 180	24 808	33 002	32 637	29 198	26 908	32 096	26 817	25 942
- Commerce de gros	13 591	8 193	7 384	7 930	13 693	10 414	6 758	8 165	16 152	10 899	8 285
- Commerce de détail	17 660	14 394	15 591	16 714	19 140	21 958	22 236	18 549	15 757	15 714	17 432
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	348	75	205	164	169	265	204	194	187	204	225
Transports, entrepôts et communications	1 950	1 809	1 476	1 868	1 903	1 779	1 717	1 584	1 829	1 619	1 569
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	418	443	359	1 606	2 067	1 433	1 537	1 219	1 325	1 205	1 278
- Etablissements financiers, assurances	22	5	14	4	4	6	8	7	11	7	17
- Affaires immobilières, services aux entreprises	396	438	345	1 602	2 063	1 427	1 529	1 212	1 314	1 198	1 261
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 546	1 441	1 088	1 357	1 446	1 368	1 426	1 266	1 292	1 401	1 909
- Services divers fournis à la collectivité	237	276	204	183	173	166	190	182	135	184	156
- Prêts aux particuliers	720	629	557	735	813	745	792	722	782	784	1 210
- Autres	589	536	327	439	460	457	444	362	375	433	543
TOTAL	49 990	42 823	43 864	51 158	61 735	63 015	61 429	60 145	68 726	60 870	61 684
Source : B.C.E.A.O.											

U.M.O.A. - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992	
	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA										
Agriculture, sylviculture et pêche	14 518	14 771	17 823	15 982	15 848	12 051	9 381	9 173	9 262	9 887
- Agriculture, chasse	10 708	10 634	11 792	11 917	11 779	8 609	5 937	6 089	5 943	5 961
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 810	4 137	6 031	4 065	4 069	3 442	3 444	3 084	3 319	3 926
Industries extractives	12 549	11 907	9 425	10 352	10 303	10 513	8 337	8 104	7 949	7 871
- Pétrole brut et gaz naturel	1 215	967	443	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	11 334	10 940	8 982	10 352	10 303	10 513	8 337	8 104	7 949	7 871
Industries manufacturières	89 990	92 530	92 831	86 057	88 657	84 477	80 810	78 166	79 339	80 026
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	32 626	32 428	31 507	25 793	27 391	24 996	23 791	23 391	23 978	24 348
- Textiles, habillement, cuir	10 927	10 859	10 528	9 748	10 362	11 070	10 714	11 360	11 367	11 079
- Industries chimiques	20 290	22 193	24 063	24 120	23 563	23 633	20 776	19 880	19 529	20 231
- Autres	26 247	27 050	26 733	26 396	27 185	24 784	25 529	23 535	24 465	24 368
Electricité, gaz, eau	30 864	30 382	26 356	27 753	26 121	25 891	24 112	23 914	23 352	22 519
Bâtiment, travaux publics	16 586	16 506	16 372	16 254	16 435	15 388	14 176	13 947	13 814	14 520
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	170 661	176 386	175 353	167 013	177 614	177 789	169 896	162 061	163 827	168 213
- Commerce de gros	130 953	134 892	135 646	130 449	141 131	140 277	134 251	126 338	127 761	130 215
- Commerce de détail	26 644	27 683	27 410	25 906	25 740	25 838	23 333	23 442	23 903	24 606
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	13 064	13 811	12 297	10 658	10 743	11 674	12 312	12 281	12 163	13 392
Transports, entrepôts et communications	39 794	41 842	42 022	40 756	40 260	39 083	35 977	36 174	36 242	36 487
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	40 489	41 356	41 451	39 417	41 532	41 878	40 694	39 089	38 229	36 985
- Etablissements financiers, assurances	992	72	1 263	969	975	973	967	929	930	914
- Affaires immobilières, services aux entreprises	39 497	41 284	40 188	38 448	40 557	40 905	39 727	38 160	37 299	36 071
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	68 472	69 548	70 041	65 971	65 495	65 731	59 492	60 383	61 044	65 765
- Services divers fournis à la collectivité	6 087	6 263	6 108	5 316	5 015	5 115	4 843	4 351	5 034	5 232
- Prêts aux particuliers	43 153	42 853	43 963	40 589	40 884	40 506	38 707	38 707	39 436	38 200
- Autres	19 232	20 432	19 970	20 066	19 596	20 110	15 942	17 325	16 574	22 333
TOTAL	483 923	495 228	491 674	469 555	482 265	472 801	442 875	431 011	433 058	442 273
Source : B.C.E.A.O.										

BENIN - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1909				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	1 492	1 492	1 479	1 446	1 446	1 442	1 436	1 436	1 436	1 392	985
- Agriculture, chasse	1 421	1 421	1 408	1 375	1 375	1 371	1 371	1 371	1 371	1 370	963
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	71	71	71	71	71	71	65	65	65	22	22
Industries extractives	414	416	414	413	413	413	413	413	413	413	412
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	414	416	414	413	413	413	413	413	413	413	412
Industries manufacturières	10 672	10 593	10 405	10 326	9 220	9 676	9 716	9 706	9 534	11 372	9 665
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 170	4 003	3 831	3 778	3 034	3 532	3 611	3 610	3 445	5 145	3 442
- Textiles, habillement, cuir	48	47	48	48	48	38	38	38	38	38	38
- Industries chimiques	800	800	783	800	800	798	788	787	781	779	775
- Autres	5 654	5 743	5 743	5 700	5 338	5 308	5 279	5 271	5 270	5 410	5 410
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	953	1 041	1 037	1 043	992	935	880	955	950	950	948
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	12 680	13 535	13 512	13 601	13 411	13 378	13 594	13 391	13 255	13 053	12 926
- Commerce de gros	5 888	6 562	6 592	6 701	7 290	7 276	7 232	7 159	7 062	6 929	6 819
- Commerce de détail	4 002	4 184	4 136	4 117	4 042	4 025	4 288	4 159	4 107	4 039	4 024
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 790	2 789	2 784	2 783	2 079	2 077	2 074	2 073	2 086	2 085	2 083
Transports, entrepôts et communications	1 135	1 127	1 107	1 104	1 096	1 096	1 079	1 081	1 046	584	463
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 120	1 120	1 120	1 120	1 105	1 105	1 105	1 105	1 135	1 155	1 185
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 120	1 120	1 120	1 120	1 105	1 105	1 105	1 105	1 135	1 155	1 185
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 609	4 106	4 092	4 107	4 020	3 965	4 095	4 121	5 883	4 080	5 989
- Services divers fournis à la collectivité	485	471	471	458	415	401	401	387	363	362	362
- Prêts aux particuliers	1 221	1 196	1 166	1 175	1 122	1 100	1 085	1 054	1 058	1 009	1 007
- Autres	903	2 439	2 455	2 474	2 483	2 464	2 609	2 680	4 462	2 709	4 620
TOTAL	31 075	33 430	33 166	33 160	31 703	32 010	32 318	32 208	33 652	32 999	32 573
Source : B.C.E.A.O.											

BURKINA - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 204	3 285	3 087	2 898	3 138	3 112	3 215	827	570	572	598
- Agriculture, chasse	3 204	3 285	3 087	2 898	3 138	3 112	3 215	827	570	572	598
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	2 120	2 015	1 923	1 874	1 839	2 425	2 879	1 488	1 468	1 469	1 469
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	2 120	2 015	1 923	1 874	1 839	2 425	2 879	1 488	1 468	1 469	1 469
Industries manufacturières	12 009	14 085	13 695	13 648	12 018	14 409	14 055	8 853	8 042	8 048	7 240
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 394	5 399	5 204	5 131	4 502	4 439	4 336	3 795	3 631	3 656	3 339
- Textiles, habillement, cuir	2 301	2 212	2 138	2 129	1 529	2 453	2 459	2 271	2 154	2 146	1 813
- Industries chimiques	2 285	2 902	2 836	2 930	2 537	3 649	3 687	2 128	1 731	1 636	1 573
- Autres	2 029	3 572	3 517	3 458	3 450	3 868	3 573	659	526	610	515
Electricité, gaz, eau	311	294	239	223	165	148	88	103	57	25	25
Bâtiment, travaux publics	1 404	1 292	1 255	1 555	1 483	1 876	1 522	1 021	1 086	1 200	1 134
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	8 516	8 778	10 704	14 660	13 982	14 278	15 194	11 415	11 536	12 680	12 559
- Commerce de gros	4 731	4 724	6 287	10 071	9 618	9 363	9 763	7 719	7 868	7 859	7 588
- Commerce de détail	2 847	3 121	3 525	3 672	3 467	3 873	4 387	2 423	2 400	3 575	3 710
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	938	933	892	917	897	1 042	1 044	1 273	1 268	1 246	1 261
Transports, entrepôts et communications	1 840	1 857	1 814	2 290	2 216	2 410	2 384	1 248	1 283	1 297	1 268
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	5 975	5 825	5 606	5 534	5 554	5 838	5 712	5 494	5 292	5 167	4 973
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	5 975	5 825	5 606	5 534	5 554	5 838	5 712	5 494	5 292	5 167	4 973
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	12 593	12 722	13 239	14 916	14 027	14 992	14 417	9 398	9 267	9 029	8 743
- Services divers fournis à la collectivité	394	388	385	375	369	362	497	448	481	495	449
- Prêts aux particuliers	4 247	4 130	4 298	5 039	4 224	5 120	4 659	3 885	3 816	3 697	3 459
- Autres	7 952	8 204	8 556	9 502	9 434	9 510	9 261	5 065	4 970	4 837	4 835
TOTAL	47 972	50 153	51 562	57 598	54 422	59 488	59 466	39 847	38 601	39 487	38 009

Source : B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 195	4 245	4 203	7 441	6 014	5 979	1 815	1 289	1 261	1 202	1 040
- Agriculture, chasse	2 554	2 934	2 863	4 404	4 443	4 365	1 189	839	826	740	603
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	641	1 311	1 340	3 037	1 571	1 614	626	450	435	462	437
Industries extractives	1 988	1 215	967	443	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	1 937	1 215	967	443	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	33 450	33 166	36 479	36 820	35 611	33 446	30 855	29 760	27 976	27 775	28 630
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	11 484	13 389	13 828	12 974	10 939	10 768	8 379	7 895	8 009	7 092	7 813
- Textiles, habillement, cuir	3 791	3 580	3 551	3 270	3 320	3 048	3 670	3 404	3 510	3 566	3 443
- Industries chimiques	11 480	8 966	10 211	12 019	12 626	10 962	10 088	8 755	8 167	8 390	8 979
- Autres	6 695	7 231	8 889	8 557	8 726	8 668	8 718	9 706	8 290	8 727	8 395
Electricité, gaz, eau	31 026	29 399	28 966	24 753	26 221	24 651	24 484	22 968	22 815	22 123	21 318
Bâtiment, travaux publics	2 241	2 316	2 463	2 465	2 531	2 530	1 793	1 203	1 198	1 199	1 702
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	35 854	34 933	38 747	33 410	37 949	35 968	35 176	31 366	23 358	24 854	26 038
- Commerce de gros	28 553	28 114	30 377	27 015	31 708	30 280	28 641	25 606	17 478	19 387	21 079
- Commerce de détail	6 451	5 970	6 158	5 529	5 449	4 905	4 669	4 111	4 145	3 888	3 383
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	850	849	2 212	866	792	783	1 866	1 649	1 735	1 579	1 576
Transports, entrepôts et communications	30 956	29 724	31 822	30 967	30 433	29 660	28 014	24 091	24 175	24 083	23 959
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	23 766	23 241	23 466	22 008	20 269	22 286	22 091	21 597	19 914	19 641	19 416
- Etablissements financiers, assurances	34	34	36	36	36	37	37	34	34	34	34
- Affaires immobilières, services aux entreprises	23 732	23 207	23 430	21 972	20 233	22 249	22 054	21 563	19 880	19 607	19 382
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	15 275	15 656	15 665	14 891	15 324	13 911	14 785	13 722	13 163	14 389	14 191
- Services divers fournis à la collectivité	2 545	2 577	2 668	2 550	2 398	2 119	2 005	1 837	1 319	1 755	1 682
- Prêts aux particuliers	11 754	12 098	11 945	11 986	11 937	11 466	11 847	11 005	11 031	11 805	11 637
- Autres	976	981	1 052	355	989	326	933	880	813	829	872
TOTAL	177 751	173 895	182 778	173 198	174 352	168 431	159 013	145 996	133 860	135 266	136 294
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	704	702	695	690	740	709	729	775	803	802	1 168
- Agriculture, chasse	704	702	695	690	740	709	729	775	803	802	1 168
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	185	185	185	185	185	185	34	185	185	185	185
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	185	185	185	185	185	185	34	185	185	185	185
Industries manufacturières	13 446	13 409	13 699	13 724	12 128	13 160	10 705	13 280	13 134	13 232	13 178
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 690	4 564	4 854	4 898	2 850	4 192	4 103	4 084	3 976	3 921	3 885
- Textiles, habillement, cuir	3 925	3 932	3 933	3 925	4 097	4 102	4 103	4 097	4 097	4 097	4 097
- Industries chimiques	482	463	474	460	459	440	458	382	370	357	352
- Autres	4 389	4 450	4 438	4 441	4 722	4 426	2 047	4 717	4 691	4 857	4 844
Electricité, gaz, eau	57	56	58	59	60	51	52	52	53	54	56
Bâtiment, travaux publics	1 103	1 119	1 101	1 104	1 174	1 166	1 180	1 185	1 186	1 188	1 178
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	15 975	15 945	16 313	16 438	15 177	16 122	15 676	15 925	15 548	15 538	15 432
- Commerce de gros	12 893	12 538	12 815	12 799	11 999	12 655	12 457	12 600	12 281	12 202	12 046
- Commerce de détail	2 653	2 981	3 048	3 173	2 684	2 965	2 745	2 798	2 750	2 737	2 790
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	429	426	450	466	494	502	474	527	517	599	596
Transports, entrepôts et communications	1 573	1 442	1 691	1 880	1 657	1 690	1 550	1 640	1 677	1 677	1 624
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	996	1 016	168	1 033	1 150	1 148	1 274	1 270	1 270	1 275	1 108
- Etablissements financiers, assurances	865	864	17	888	879	884	883	880	879	880	864
- Affaires immobilières, services aux entreprises	131	152	151	145	271	264	391	390	391	395	244
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	5 189	5 494	6 400	5 603	5 633	5 730	5 565	5 475	5 124	5 343	5 157
- Services divers fournis à la collectivité	3	-	-	2	2	-	3	18	13	10	22
- Prêts aux particuliers	1 253	1 481	1 430	1 437	1 558	1 596	1 475	1 376	1 372	1 347	1 489
- Autres	3 933	4 013	4 970	4 164	4 073	4 134	4 087	4 081	3 739	3 986	3 646
TOTAL	39 228	39 368	40 310	40 716	37 904	39 961	36 765	39 787	38 980	39 294	39 086
Source : B.C.E.A.O.											

NIGER - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Août	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	332	394	394	197	185	189	189	190	189	189	190
- Agriculture, chasse	332	394	394	197	185	189	189	190	189	189	190
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	1 710	1 710	1 620	-	1 350	1 350	1 260	1 080	990	900	810
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 710	1 710	1 620	-	1 350	1 350	1 260	1 080	990	900	810
Industries manufacturières	367	367	401	433	360	355	311	317	278	243	252
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89
- Textiles, habillement, cuir	225	225	225	196	168	168	140	140	140	112	84
- Industries chimiques	31	31	31	51	16	12	9	9	1	-	-
- Autres	22	22	56	97	87	86	73	79	48	42	79
Electricité, gaz, eau	19	19	45	56	45	45	45	45	45	45	45
Bâtiment, travaux publics	626	939	879	779	651	588	465	503	340	159	101
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 127	1 261	951	1 071	1 172	1 205	1 161	1 134	1 018	993	1 005
- Commerce de gros	965	971	723	819	915	961	979	967	911	912	899
- Commerce de détail	162	290	228	218	224	212	182	139	107	81	106
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	-	-	-	34	33	32	-	28	-	-	-
Transports, entrepôts et communications	567	612	542	743	490	397	386	381	329	342	336
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	6	54	46	43	39	45	37	43	37	34	75
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	6	54	46	43	39	45	37	43	37	34	75
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 438	1 375	1 139	1 375	1 584	1 527	1 338	1 437	1 270	1 476	1 242
- Services divers fournis à la collectivité	-	-	-	14	-	-	12	6	6	-	-
- Prêts aux particuliers	1 204	1 189	1 092	1 158	1 275	1 201	1 149	1 113	1 126	1 097	874
- Autres	234	186	47	203	309	326	177	318	138	379	368
TOTAL	6 192	6 731	6 017	4 697	5 876	5 701	5 192	5 130	4 496	4 381	4 056
Source : B.C.E.A.O.											

SENEGAL - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 357	3 562	4 033	4 273	3 584	3 527	3 788	3 995	4 092	4 302	5 136
- Agriculture, chasse	1 138	1 139	1 312	1 355	1 166	1 148	1 042	1 071	1 515	1 474	1 677
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 219	2 423	2 721	2 918	2 418	2 379	2 746	2 924	2 577	2 828	3 459
Industries extractives	95	95	95	95 74	74	74	74	74	74	74	95
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	95	95	95	95	74	74	74	74	74	74	95
Industries manufacturières	14 774	14 052	13 361	13 481	12 256	12 641	13 154	13 140	13 900	13 420	15 117
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 796	3 499	3 068	3 146	2 922	2 984	3 020	2 948	2 929	2 852	3 842
- Textiles, habillement, cuir	911	906	940	936	563	686	637	718	1 376	1 363	1 561
- Industries chimiques	7 037	5 781	6 539	6 409	6 198	6 220	6 607	6 643	6 784	6 286	6 529
- Autres	3 030	3 866	2 814	2 990	2 573	2 751	2 890	2 831	2 811	2 919	3 185
Electricité, gaz, eau	37	14	14	267	264	260	256	3	3	262	303
Bâtiment, travaux publics	7 929	9 077	8 946	8 596	8 187	8 111	8 210	7 950	7 876	7 807	8 135
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	86 310	84 884	84 613	84 375	73 397	85 202	85 640	85 265	86 140	85 872	89 193
- Commerce de gros	74 710	74 059	74 207	74 256	65 025	76 764	77 459	76 569	77 225	77 041	78 480
- Commerce de détail	3 395	3 366	3 511	3 468	2 583	2 690	2 504	2 476	2 754	2 687	3 331
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	8 205	7 459	6 895	6 651	5 789	5 748	5 677	6 220	6 161	6 144	7 382
Transports, entrepôts et communications	3 616	3 392	3 300	3 529	3 224	3 153	3 844	5 307	5 671	6 304	7 015
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	9 368	8 806	10 517	11 290	10 885	10 518	11 059	10 592	10 798	10 269	9 536
- Etablissements financiers, assurances	80	79	5	326	42	42	42	42	5	5	5
- Affaires immobilières, services aux entreprises	9 288	8 727	10 512	10 964	10 843	10 476	11 017	10 550	10 793	10 264	9 531
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	22 341	22 143	22 138	22 164	18 500	18 516	18 866	18 340	18 759	19 982	23 710
- Services divers fournis à la collectivité	1 856	1 918	1 963	1 901	1 370	1 375	1 436	1 362	1 378	1 404	1 934
- Prêts aux particuliers	17 475	17 462	17 422	17 553	14 886	14 802	14 848	14 507	14 590	14 889	17 052
- Autres	3 010	2 763	2 753	2 710	2 244	2 339	2 582	2 471	2 791	3 689	4 724
TOTAL	147 827	146 025	147 017	148 070	130 371	142 002	144 891	144 666	147 313	148 292	158 240
Source : B.C.E.A.O.											

TOGO - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1990				1991				1992		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	1 190	838	880	878	875	890	879	869	822	803	770
- Agriculture, chasse	1 185	833	875	873	870	885	874	864	815	796	762
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	5	5	5	5	5	5	5	5	7	7	8
Industries extractives	6 913	6 913	6 703	6 415	6 491	5 856	5 853	5 097	4 974	4 908	4 900
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	6 913	6 913	6 703	6 415	6 491	5 856	5 853	5 097	4 974	4 908	4 900
Industries manufacturières	3 993	4 318	4 490	4 399	4 464	4 970	5 681	5 754	5 302	5 249	5 944
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 302	1 583	1 554	1 491	1 457	1 387	1 458	1 370	1 312	1 223	1 938
- Textiles, habillement, cuir	27	25	24	24	23	23	23	46	45	45	43
- Industries chimiques	1 358	1 347	1 319	1 394	1 484	1 482	1 996	2 072	2 046	2 081	2 023
- Autres	1 306	1 363	1 593	1 490	1 500	2 078	2 204	2 266	1 899	1 900	1 940
Electricité, gaz, eau	1 162	1 082	1 060	998	998	966	966	941	941	843	772
Bâtiment, travaux publics	819	802	825	830	1 236	1 229	1 338	1 359	1 311	1 311	1 322
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	11 024	11 325	11 546	11 798	11 925	11 461	11 348	11 400	11 206	10 837	11 060
- Commerce de gros	3 946	3 985	3 891	3 985	3 894	3 832	3 746	3 631	3 513	3 431	3 304
- Commerce de détail	6 667	6 732	7 077	7 233	7 457	7 070	7 063	7 227	7 179	6 896	7 262
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	411	608	578	580	574	559	539	542	514	510	494
Transports, entrepôts et communications	1 387	1 640	1 566	1 509	1 640	1 854	1 826	2 229	1 993	1 955	1 822
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	496	427	433	423	415	592	600	593	643	688	692
- Etablissements financiers, assurances	15	15	14	13	12	12	11	11	11	11	11
- Affaires immobilières, services aux entreprises	481	412	419	410	403	580	589	582	632	677	681
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	7 440	6 976	6 875	6 985	6 883	6 854	6 665	6 999	6 917	6 745	6 733
- Services divers fournis à la collectivité	745	733	776	808	762	758	761	791	797	783	783
- Prêts aux particuliers	6 022	5 597	5 500	5 615	5 587	5 599	5 443	5 767	5 714	5 592	5 638
- Autres	673	646	599	562	534	497	461	441	406	370	312
TOTAL	34 424	34 321	34 378	34 235	34 927	34 672	35 156	35 241	34 109	33 339	34 015
Source : B.C.E.A.O.											

BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1988 A 1992

	1988*	1989*	1990*	1991*	1992**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 73,2	- 50,8	- 38,3	- 43,3	48,2
dont : <i>Exportations FOB</i>	39,9	50,2	78,2	92,8	97,8
<i>Importations FOB</i>	- 113,1	- 101,0	- 116,5	- 136,1	- 146,0
Services	- 16,1	- 15,5	- 16,2	- 13,2	- 20,8
Transferts sans contrepartie	45,9	55,3	54,1	53,5	61,4
dont : <i>Privés</i>	24,3	21,0	23,5	24,8	26,2
<i>Publics</i>	21,6	34,3	30,6	28,7	35,2
Balance des paiements courants	- 43,4	- 11,0	- 0,4	- 3,0	- 7,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	32,8	30,9	31,5	35,2	32,4
Balance de base	- 10,6	19,9	31,1	32,2	24,8
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	11,9	10,5	- 1,3	0,2	- 0,8
Erreurs et omissions nettes	0,3	- 0,4	0,9	- 0,1	0,4
Balance globale	1,6	30,0	30,7	32,3	24,4
* Données provisoires ** Estimations.					

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1988 A 1992

	1988	1989	1990*	1991*	1992**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 70,8	- 82,0	- 85,4	- 89,8	- 95,8
dont : <i>Exportations FOB</i>	71,4	58,9	76,1	79,9	74,2
<i>Importations FOB</i>	- 142,2	- 140,9	- 161,5	- 169,7	- 170,0
Services	- 56,4	- 44,3	- 56,6	- 60,4	- 60,7
Transferts sans contrepartie	115,6	158,5	112,0	128,6	135,9
dont : <i>Privés</i>	52,3	44,8	36,4	40,3	46,0
<i>Publics</i>	63,3	113,7	75,6	88,3	89,9
Balance des paiements courants	- 11,6	32,2	- 30,0	- 21,6	- 20,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	19,9	- 41,4	31,2	28,5	34,1
Balance de base	8,3	- 9,2	1,2	6,9	13,5
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	0,9	- 4,3	0,2	1,0	1,2
Erreurs et omissions nettes	0,3	- 1,9	- 0,1	-	-
Balance globale	9,5	- 15,4	1,3	7,9	14,7
* Données provisoires ** Estimations.					

CÔTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1988 A 1992

	1988	1989*	1990*	1991*	1992**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	274,6	317,9	373,1	314,4	263,7
dont : <i>Exportations FOB</i>	801,6	879,2	836,4	779,6	762,3
<i>Importations FOB</i>	- 527,0	- 561,3	- 463,3	- 465,2	- 498,6
Services	- 509,6	- 535,9	- 611,7	- 634,2	- 540,1
Transferts sans contrepartie	- 135,0	- 72,2	- 93,8	- 74,1	- 69,5
dont : <i>Privés</i>	- 150,9	- 133,9	- 150,9	- 116,1	- 112,0
<i>Publics</i>	15,9	61,7	57,1	42,0	42,5
Balance des paiements courants	- 370,0	- 290,2	- 332,4	- 393,9	- 345,9
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	266,4	291,3	350,9	399,3	385,8
Balance de base	- 103,6	1,1	18,5	5,4	39,9
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	4,2	3,2	- 12,0	4,9	- 52,1
Erreurs et omissions nettes	- 6,0	- 2,3	- 10,4	19,3	- 9,8
Balance globale	- 105,4	2,0	- 3,9	29,6	- 22,0
* Données provisoires ** Estimations.					

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1988 A 1992

	1988*	1989*	1990*	1991*	1992**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 32,1	- 24,2	- 28,5	- 26,1	- 39,3
dont : <i>Exportations FOB</i>	74,9	85,4	92,0	100,0	87,0
<i>Importations FOB</i>	- 107,0	- 109,6	- 120,5	- 126,1	- 126,3
Services	- 84,6	- 88,5	- 99,0	- 96,4	- 96,5
Transferts sans contrepartie	90,7	94,1	95,6	111,3	109,2
dont : <i>Privés</i>	17,7	18,5	23,1	25,0	25,0
<i>Publics</i>	73,0	75,6	72,5	86,3	84,2
Balance des paiements courants	- 26,0	- 18,6	- 31,9	- 11,2	- 26,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	41,4	56,6 ⁽¹⁾	46,1 ⁽¹⁾	41,2 ⁽¹⁾	33,2 ⁽¹⁾
Balance de base	15,4	38,0	14,2	30,0	6,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	0,2	...	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	- 0,6	- 0,1	- 2,6	8,7	- 2,3
Balance globale	15,0	37,9	11,6	38,7	4,3
*Données provisoires. - **Estimations					
Y compris les capitaux non monétaires à court terme..					

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1988 A 1992

	1988	1989	1990*	1991*	1992**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 11,1	- 9,2	- 8,0	3,0	3,9
dont : <i>Exportations FOB</i>	122,8	120,1	87,1	80,1	70,2
<i>Importations FOB</i>	-133,9	-129,3	- 95,1	- 77,1	- 66,3
Services	- 68,1	- 65,9	- 53,6	- 38,7	- 34,0
Transferts sans contrepartie	45,2	40,8	35,0	34,6	21,3
dont : <i>Privés</i>	- 14,6	- 13,6	- 13,3	- 10,7	- 10,5
<i>Publics</i>	59,8	54,5	48,3	45,3	31,8
Balance des paiements courants	- 34,0	- 34,3	- 26,6	- 1,1	- 8,8
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	40,0	18,5	30,0 ⁽¹⁾	- 1,2 ⁽¹⁾	10,7
Balance de base	6,0	- 15,8	3,4	- 2,3	1,9
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	13,7	10,3	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	- 2,3	2,4	1,5	0,6	1,8
Balance globale	17,4	- 3,1	4,9	- 1,7	3,7
* Données provisoires. - **Estimations.					
(1) Y compris les capitaux non monétaires à court terme.					

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1988 A 1992

	1988	1989*	1990*	1991*	1992**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 82,6	- 71,8	- 66,5	- 80,1	- 95,8
dont : <i>Exportations FOB</i>	202,1	248,4	248,8	254,9	242,5
<i>Importations FOB</i>	- 284,7	- 320,2	- 315,3	- 335,0	- 338,3
Services	- 76,9	- 76,5	- 55,9	- 58,0	- 51,9
Transferts sans contrepartie	83,0	92,5	80,2	82,8	83,8
dont : <i>Privés</i>	1,8	8,0	8,0	8,0	9,7
<i>Publics</i>	81,2	84,5	72,2	74,8	74,1
Balance des paiements courants	- 76,5	- 55,8	- 42,2	- 55,3	- 63,9
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	69,6	86,1 (1)	69,5 (1)	63,5 (1)	69,2 (1)
Balance de base	- 6,9	30,3	27,3	8,2	5,3
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 28,5	...	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	- 7,9	- 2,7	0,4	2,4	3,4
Balance globale	- 43,3	27,6	27,7	10,6	8,7
(1) Y compris les capitaux à court terme.					
* Données provisoires. ** Estimations.					

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1988 A 1992

	1988	1989*	1990*	1991*	1992**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 20,6	- 18,7	- 29,0	- 16,8	- 20,4
dont : <i>Exportations FOB</i>	129,7	131,3	107,6	110,8	90,3
<i>Importations FOB</i>	- 150,3	- 150,0	- 136,6	- 127,6	- 110,7
Services	- 43,1	- 34,3	- 31,9	- 32,6	- 30,6
Transferts sans contrepartie	39,0	43,4	33,3	29,5	29,5
dont : <i>Privés</i>	2,0	3,0	3,7	5,0	3,3
<i>Publics</i>	37,0	31,7	29,6	24,5	26,2
Balance des paiements courants	- 24,7	- 9,6	- 27,6	- 19,9	- 21,5
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	20,2	25,6	28,5 ⁽¹⁾	24,1 ⁽¹⁾	3,5 ⁽¹⁾
Balance de base	- 4,5	16,0	0,9	4,2	- 18,0
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	3,6	6,0	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	0,9	0,1	0,6	-	- 0,3
Balance globale	-	22,1	1,5	4,2	- 18,3
* Données provisoires. - **Estimations.					
(1) Ycompris les capitaux non monétaires à court terme.					

B.C.E.A.O. - DECOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Coupages	30 sept. 1990	31 janv. 1991	30 sept. 1991	2 mars 1992	30 sept. 1992
Millions de francs CFA					
Billets	508 562	608 960	527 097	627 935	518 754
10 000	211 416	259 128	215 063	265 618	212 960
5 000	196 573	234 240	202 986	236 701	196 392
1 000	73 578	84 397	78 041	89 453	79 206
500	25 044	29 244	29 058	34 240	28 251
Autres	1 951	1 951	1 949	1 923	1 945
Pièces	32 083	32 625	32 906	33 811	34 029
100	17 444	17 760	17 736	18 198	18 138
50	5 416	5 536	5 642	5 888	5 980
25	3 095	3 130	3 193	3 277	3 338
10	3 196	3 240	3 323	3 401	3 483
5	2 286	2 313	2 367	2 405	2 450
Autres	646	646	646	642	640
Total	540 645	641 584	560 003	661 746	552 783

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 1990 - 1991								
Agences de retrait	Agences d'émission							Total des entrées
	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
Millions de francs CFA								
Bénin	///	4 854	15 898	2 114	14 861	1 928	11 523	51 178
Burkina	1 021	///	35 595	5 957	2 389	1 148	2 112	48 222
Côte d'Ivoire	3 516	11 844	///	8 535	2 794	4 189	4 937	35 813
Mali	837	6 520	22 169	///	2 060	4 891	462	37 139
Niger	1 573	4 364	9 316	974	///	674	11 357	18 036
Sénégal	1 285	1 330	7 431	5 230	949	///	472	16 697
Togo	14 373	12 768	29 826	3 331	10 316	1 732	///	72 346
Total des sorties	22 604	41 680	120 233	26 142	33 369	14 562	20 841	279 431

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 1991 - 1992								
Agences de retrait	Agences d'émission							Total des entrées
	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
Millions de francs CFA								
Bénin	///	6 508	22 623	3 054	13 972	2 080	19 379	67 616
Burkina	1 759	///	34 358	7 132	3 420	1 426	3 585	51 680
Côte d'Ivoire	3 503	7 404	///	12 585	6 290	1 814	2 908	34 504
Mali	204	2 345	7 507	///	674	2 155	214	13 099
Niger	1 529	3 088	8 038	2 406	///	555	1 505	17 121
Sénégal	1 026	2 092	19 493	11 097	2 082	///	778	36 568
Togo	6 892	7 758	13 905	1 790	4 576	910	///	35 831
Total des sorties	14 913	29 195	105 924	38 064	31 014	8 940	28 369	256 419

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIECES AUX GUICHETS DE LA B.C.E.A.O.

	Prélèvements			Versements		
	1989 - 1990	1990 - 1991	1991 - 1992	1989 - 1990	1990 - 1991	1991 - 1992
Milliers de signes monétaires						
Billets	334 696	363 759	380 123	316 016	331 359	345 894
10 000	46 279	50 776	56 908	37 212	42 047	46 201
5 000	95 029	102 284	108 200	87 391	92 977	93 838
1 000	116 200	120 991	121 336	113 617	113 867	114 866
500	77 158	89 708	93 679	78 455	82 468	90 989
Pièces	82 742	79 305	85 849	34 925	35 161	30 400
100	18 305	16 723	18 452	14 974	13 407	13 959
50	12 664	11 874	14 618	6 801	7 391	6 150
25	9 464	10 004	10 236	4 874	5 570	4 316
10	19 304	19 905	21 427	6 850	7 531	4 991
5	18 307	16 490	17 034	1 380	1 254	878
1	4 698	4 309	4 082	46	8	106
Total	417 438	443 064	465 972	350 941	366 520	376 294
Millions de francs CFA						
Billets	1 092 714	1 185 025	1 278 256	962 010	1 040 456	1 091 561
10 000	462 790	507 760	569 080	372 210	420 470	462 010
5 000	475 145	511 420	541 000	436 955	464 885	469 190
1 000	116 200	120 991	121 336	113 617	113 867	114 866
500	38 579	44 854	46 840	39 228	41 234	45 495
Pièces	2 990	2 802	3 135	2 035	1 931	1 865
100	1 830	1 672	1 845	1 497	1 341	1 396
50	633	594	731	340	370	307
25	237	250	256	122	139	108
10	193	199	214	69	75	50
5	92	83	85	7	6	4
1	5	4	4	-	-	-
Total	1 095 704	1 187 827	1 281 391	964 045	1 042 387	1 093 426

Imprimerie de la Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest
D A K A R
